Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 47 (1983) **Heft:** 187-188

Buchbesprechung: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMPTES RENDUS

REVUES, ACTES DE COLLOQUES, RECUEILS D'ÉTUDES

CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE, Unité de linguistique française, Faculté des Lettres, Université de Genève, nº 4 (1982).

Le numéro 4 des Cahiers de linguistique française est la suite logique des numéros précédents. Il présente les résultats des travaux sur les connecteurs pragmatiques effectués en 1981/82 par l'équipe de linguistes genevoise animée par E. Roulet. Deux parties composent la publication. La première aborde le problème de la délimination syntaxique des connecteurs pragmatiques par l'intermédiaire d'un article de C. Rubattel (De la syntaxe des connecteurs pragmatiques) et propose une description dans la double perspective structuro-conversationnelle et sémantico-argumentative de trois classes de connecteurs pragmatiques du français : les concessifs (J. Moeschler et N. de Spengler : La concession ou la réfutation interdite, approche argumentative et conversation-nelle), les consécutifs (A. Zenone : La consécution sans contradiction : DONC, PAR CONSÉQUENT, ALORS, AINSI, AUSSI) et les conclusifs (M. Schelling : Quelques modalités de clôture : les conclusifs FINALEMENT, EN SOMME, AU FOND, DE TOUTE FAÇON).

La seconde porte sur la description d'un fragment d'émission télévisée (AGORA). Elle est introduite par un important article théorique d'O. Ducrot fondant la séparation énonciative entre l'argumentation et l'acte d'argumenter (Note sur l'argumentation et l'acte d'argumenter). Elle propose ensuite différents articles, tous plus ou moins rattachés à AGORA, qui mettent en jeu le fonctionnement bidimensionnel des connecteurs pragmatiques dans l'intervention. Les auteurs en sont J. Moeschler, M. Schelling et A. Zenone, J. Jayez, J. Métral et J. Widmer.

L'ensemble est le reflet plus ou moins fidèle de l'état actuel de la pragmatique, à savoir celui d'une science en plein essor, dynamique et enthousiaste, d'une science en plein renouvellement, à la recherche de ses concepts théoriques et méthodologiques. Le revers de la médaille? D'un côté, une propension trop « allègre » à un foisonnement terminologique pas toujours contrôlé et manquant souvent d'homogénéité alliée à une vélocité codificatoire sporadiquement excessive et quelquefois gratuite, surtout dans le domaine presque encore vierge des structures de la conversation. De l'autre, un escamotage pas toujours justifié de la notion de sens au profit d'un contenu pragmatique argumentatif, qui, pour

effectif qu'il soit, n'en est pas pour autant nécessairement premier. Mais ces défauts (in)évitables (?), n'entament en rien les résultats prometteurs et suggestifs exposés dans la première partie. Les perspectives qu'ouvrent ces recherches sont, on le sait, multiples. Je n'en mentionnerai qu'une, d'ailleurs toute « secondaire » : leur utilisation en pédagogie me paraît à même de renouveler de façon considérable et positive les manuels de grammaire scolaires.

Je terminerai par la formule bien connue *La suite au prochain numéro*. Le numéro 5 comportera en effet les actes du Colloque international de Genève sur « *Connecteurs pragmatiques et structures du discours* ». A suivre donc!

Georges KLEIBER

Travaux de linguistique québécoise, Coll. Langue française au Québec, 4º section, Presses de l'Université Laval (Québec), vol. 2 (1978) et vol. 3 (1979), publiés par L. Boisvert, M. Juneau et Cl. Poirier.

Le volume 1 a été signalé dans RLiR 1976, pp. 199-200. Le vol. 2 réunit les articles suivants :

- M. JUNEAU, *Un nouvel article du TLFQ*: Japper *et ses dérivés*, pp. 1-19. Nouveau témoignage de la remarquable richesse documentaire du TLFQ et du savoir-faire lexicographique et lexicologique de l'un de ses maîtres d'œuvre. On peut penser que la rédaction définitive sera plus économe d'exemples malgré leur intérêt évident, et aboutira à des articles plus concis pour éviter une certaine inflation.
- P. MARTEL, Recherches sociolinguistiques dans la région de Sherbrooke (Estrie): présentation et premiers résultats de l'étude lexicale de 16 textes libres, pp. 21-42. Il faudrait attendre de plus amples dépouillements pour aboutir à des résultats plus probants et, d'autre part, pour être utiles, les comparaisons ne devraient porter que sur d'autres corpus constitués à l'aide d'enquêtes sur le français parlé et non pas par ex. sur le fonds du TLF. Par ailleurs, la transcription intégrale du discours oral, avec ses inévitables scories (lacunes, redites, hésitations, etc.) est-elle de bonne méthode? Le souci de ne perdre aucune miette n'entraîne-t-il pas plus d'inconvénients que d'avantages?
- Cl. POIRIER, L'anglicisme au Québec et l'héritage français, pp. 43-106. A l'aide d'une cinquantaine d'exemples, l'auteur veut « rappeler l'importance de la démarche historique dans l'étude de l'anglicisme et la nécessité d'élaborer une méthode sûre pour l'identification et le classement des cas où il est difficile de faire le partage entre le legs gallo-roman et l'effort historique ». Il y réussit pleinement et nous livre une intéressante étude écrite dans un style agréable, très documentée, dont les affirmations, les suggestions et les réserves sont toujours solidement fondées. Une utile bibliographie prolonge cet excellent article.
- M. MASSICOTTE, *A propos du terme maritime* mâtereau *en québécois*, pp. 107-120. Note lexicographique, fondée en bonne partie sur des enquêtes

orales, qui rassemble et classe les divers sens du mot au Québec. A l'origine, terme du langage de la marine, $m\hat{a}tereau$ a connu sur la terre ferme un riche provignement, absorbant parfois aussi quelques-uns des sens du fr. $m\hat{a}t$. A remarquer (cf. note 30) que $m\hat{a}treau$ « sorte de bois employé dans les constructions » est attesté au début du XIX $^{\rm e}$ s. dans le Glossaire de Musset, t. 3, p. 452.

- J.-M. LÉARD, Quelques faits de morphologie du québécois, pp. 121-142. Examen de sta. adj. démonstr. fém. et stèl(l)a, pron. démonstr. fém. ; des pron. pers. nous autres, on, y, ils (pour elles), eux autres (pour elles autres), a (fém. sing. pour elle devant un mot à initiale consonantique sans doute, ce qui n'est pas précisé); assez avec les sèmes « quantité suffisante, degré suffisant » et « haut degré d'intensité ».
- R. MARTEL et P. MARTIN, *Le système phonologique du français de Lewiston, Maine*, pp. 143-173. Description classique, conduite avec précision et qui, en conclusion, indique les différences entre le système étudié et celui du français d'après le *Dict. de la prononc. fr.* d'A. MARTINET et H. WALTER.

Dans le vol. 3 : M. JUNEAU et Cl. POIRIER, Le TLFQ : une approche d'un vocabulaire régional, pp. 1-139. Véritable charte lexicographique et lexicologique, qui expose avec clarté les objectifs à atteindre, les choix qu'ils impliquent et les moyens pour y parvenir. L'abondance et la diversité des sources du TLFQ, le recours judicieux à l'ordinateur, la nomenclature, la structure des articles, le projet de diffusion au moyen de microfiches (4 ou 5 parutions en attendant l'édition définitive, permettant une nomenclature et un corpus ouverts et d'éventuelles corrections et améliorations), autant de questions abordées et qui sont illustrées de nombreux exemples. Ces réflexions théoriques et méthodologiques auxquelles se mêlent des considérations pratiques définissent avec soin les ambitions de l'équipe. La compétence, la ténacité et l'enthousiasme dont ses responsables donnent ici une nouvelle preuve inspirent la plus grande confiance et il faut souhaiter vivement qu'ils puissent mener à bien leur entreprise dans les meilleures conditions.

- Cl. VERREAULT, Les adjectifs en -able en franco-québécois, pp. 141-249. Etude intéressante, conduite à partir du fichier du TLFQ, qui donne un inventaire raisonné des adj. en -able et met bien en valeur, à côté de faits attestés en fr. général, certaines tendances propres au français du Québec.
- J. HAMELIN, Dimensions historiques du problème linguistique, pp. 251-269. Reprise d'un article déjà paru au Québec en 1974, dans lequel l'auteur retrace de façon vivante l'aventure des francophones du Québec, particulièrement au cours du XIX° s., mettant en évidence combien la reconnaissance et la vitalité de la langue sont liées aux facteurs politiques et économiques.
- L. BOISVERT, Bazou : contribution à l'histoire d'un mot (ou histoire d'une contribution), pp. 271-277. Un bazou est « une voiture automobile démodée ou délabrée (ou les deux à la fois) ». Cette note, écrite avec humour, veut « illustrer les misères du lexicographe aux prises, pour les mots d'emploi populaire, avec l'indigence de sa documentation (sans parler des problèmes quasi insolubles de

l'étymologie) ». Mais la ténacité du chercheur lui a déjà valu un début de satisfaction : attesté depuis 1929 dans la littérature populaire, le mot serait d'origine anglaise ou anglo-américaine.

C. OUELLON, De la relative stabilité des voyelles françaises d'après un groupe d'informateurs québécois, pp. 279-295. Etude phonétique de l'articulation des voyelles suivies de consonnes occlusives, grâce à l'analyse radiocinématographique.

M. MASSICOTTE, Les articles bacul face au fichier lexical et à la nomenclature du TLFQ, pp. 297-321. Deux nouveaux articles d'essai du TLFQ dans lesquels l'auteur justifie le dédoublement bacul¹ et bacul². Malgré des imbrications sémantiques et étymologiques évidentes, il semble opportun de classer les matériaux recueillis en deux articles distincts.

Pierre RÉZEAU

Linguistique et mathématiques. Peut-on construire un discours cohérent en linguistique? Berne, Francfort/M., Lang, 1982, [VI +] 198 p. (Coll. « Sciences pour la communication »).

Ce volume rassemble les Actes d'une Table ronde qui s'est tenue à Neuchâtel du 29 au 31 mai 1980 (organisée par l'ATALA, le Séminaire de Philosophie et Mathématiques de l'ENS de Paris et le Centre de Recherches Sémiologiques de Neuchâtel). Le propos était de « déterminer quelles mathématiques peuvent éclairer les phénomènes de la langue et lesquelles ne peuvent que les mutiler » (p. [V]). Les communications recueillies abordent le sujet sous des angles fort divers.

La réflexion liminaire, difficile à suivre, de D. DUBARLE porte sur le « discours hégélien et quelques-uns de ses points de contact avec la mathématique ». Le texte, fort suggestif, de P. SCHEURER (« Discours, langage et le choix fondamental : structures ou formes ? ») a l'inconvénient de laisser dans le vague la notion de forme que, selon l'auteur, le rôle du linguiste doit consister à appréhender, par delà les structures « bourbachiques ». La brève contribution de R. THOM (« Thème et sujet grammatical d'une phrase ») a le mérite de montrer, sur un exemple simple (la collision élastique), que les langues tendent en pareil cas à thématiser l'élément fixe (p. 58). Le texte, parfois obscur, de Y. GENTILHOMME (« Description globale, descriptions locales, description partielle ») vise essentiellement à définir la notion de microsystème : « on aurait aimé quelques exemples concrets de microsystèmes » dit fort justement l'un des intervenants de la discussion (p. 97). L'article le plus clair est assurément celui de A. MEL'čUK (« Elaboration d'un langage formel pour la morphologie ») : on y trouvera un remarquable système de définitions, sans doute trop complexe, mais parfaitement cohérent et explicite. « Opérations constitutives d'énoncés » par J.P. DESCLES propose la traduction mathématique précise de procédures

linguistiques élémentaires (Analyse en constituants immédiats, grammaire de dépendance, grammaire catégorielle). Après les réflexions d'une écriture trop souvent énigmatique de Ch. BERTAUX sur « l'épistémologie et ses référentiels », J. B. GRIZE a le mérite, en termes limpides, de montrer le rôle central, dans tout métalangage, des mathématiques conçues non pas comme un « discours » mais comme un « calcul » (p. 191).

Ce livre riche et stimulant traite assurément d'un sujet de grande importance. On regrette seulement que la densité impénétrable de certaines des communications le rendent si incommode.

Robert MARTIN

Actes du 5º Congrès de l'Association internationale de linguistique appliquée (Montréal, août 1978) présentés par Jean-Guy SAVARD et Lorne LAFORGE, Québec, Presses de l'Univ. Laval, 1981, [VIII] + 465 p.

Ce volume rassemble — sélectivement — les actes du 5° Congrès de l'AILA (Montréal, 1978): on y trouve 27 communications (5 en français, 22 en anglais) sur les 755 projets soumis au Comité canadien d'organisation. Il y a évidemment fort à parier qu'une réduction aussi drastique a fait perdre bien des exposés de qualité. Mais le fait est que le résultat est d'une belle tenue. Les contributions retenues illustrent assurément de façon représentative « l'évolution de la linguistique appliquée entre 1975 et 1978 » (p. III). C'est le cas surtout pour l'enseignement des langues (pertinente distinction notamment pour opposer, d'un point de vue « neurologique », les langues vivantes et les langues mortes, K.C. Diller et T.M. Walsh), la théorie de l'apprentissage, les problèmes de terminologie. On apprécie tout particulièrement les réflexions sur la politique linguistique: ainsi le plaidoyer habile (S. Abou) pour la liberté du langage en face de la perversion sémantique du discours idéologique et l'excellente synthèse (J.C. Corbeil) sur la théorie et la pratique de la planification linguistique, à partir de l'expérience du Québec. Le choix de l'ordre alphabétique par auteurs rejette au beau milieu du volume l'allocution du président de l'AILA (Guy Rondeau) : ce texte donne un bon aperçu des tâches de la linguistique appliquée (encore qu'on puisse trouver fort étendu le domaine qui lui est assigné : la linguistique mathématique n'est-elle pas aussi une application des mathématiques, la linguistique computationnelle de l'informatique?). Cet inventaire fait évidemment voir les lacunes du volume : rien sur la traduction automatique, fort peu sur la lexicographie (en dehors d'une contribution suggestive de L.F. Lara: « A Lexicographical Proposal for the Third World »).

Mais comment traiter de tout en moins de 500 pages ? Tel qu'il est le volume apparaît comme une appréciable réussite.

Robert MARTIN

Actes du VIII^e Congrès des Romanistes Scandinaves, publiés par P. Spore, S. Hanon, E. Barellai, M. Nøjgaard et L. Schosler, Odense University Press, Odense, 1983, 399 p.

Les Actes du VIII^e Congrès des Romanistes scandinaves, qui s'est tenu au Danemark du 17 au 27 août 1981 sous les auspices de l'Institut des langues romanes de l'Université d'Odense, présentent uniquement les communications individuelles. L'ensemble ne pouvait évidemment être qu'éclectique, mais cet éclectisme témoigne d'une vitalité, d'une richesse et d'une ouverture de pensée tout à l'honneur du mouvement des romanistes scandinaves. Nous ne pouvons bien entendu énumérer les trente-sept contributions qui composent ce volume. Contentons-nous de signaler que leurs sujets portent sur tous les domaines romans : latin vulgaire, ancien français, français moderne, italien, espagnol, catalan, provençal, portugais, et qu'études littéraires côtoient études philologiques et études linguistiques. Bref, de quoi retenir l'attention de tout romaniste!

Qu'on me permette pour terminer un choix tout subjectif. J'ai particulièrement apprécié l'article de Henning NØLKE sur certains adverbes du français (Analyse sémantique des compléments adverbiaux contextuels en français contemporain, pp. 269-280), dans lequel l'auteur introduit la notion de quantopérateurs, c'est-à-dire des expressions qui ont à la fois le comportement d'opérateurs de phrases et celui de quantificateurs, notion dont il se sert pour cerner le fonctionnement particulier d'adverbes comme même, aussi, surtout, etc., appellés, par opposition aux classiques adverbes de phrases, adverbiaux paradigmatisants.

Georges KLEIBER

L'Onomastique, témoin des langues disparues, Acte du Colloque d'onomastique romane de Dijon (27-30 mai 1981) publiés par Gérard Taverdet, Dijon, Association Bourguignonne de Dialectologie et d'Onomastique, 1982, VII \pm 429 pages.

Les toponymistes et anthroponymistes français, se sentant « isolés », dans les congrès internationaux d'onomastique, « au milieu de gens [...] dont les préoccupations sont fort différentes des [leurs] », se réunissent, depuis quelques années, en colloques. Les actes du colloque de Dijon, publiés à la diligence de G. Taverdet, contiennent 31 communications, consacrées pour l'essentiel au domaine gallo-roman. Nous nous limiterons à certaines d'entre elles, en délaissant, faute de compétence, ce qui concerne l'anthroponymie (5 communications) et sans cacher le caractère personnel d'un choix que nous espérons toutefois suffisamment représentatif de l'ensemble.

La première communication, due à Paul Fabre, « Enquête sur l'enseignement et la recherche en onomastique dans les Universités françaises » [1-14] permet

de prendre la mesure d'un état de fait (un seul certificat de maîtrise consacré à l'onomastique, à Montpellier) et d'un état d'esprit (ainsi, a-t-il été malencontreusement répondu, pour Clermont-Ferrand, « la dialectologie a disparu [?] et elle ne renaîtra plus [!] », « l'onomastique ne prendra pas »).

On n'en appréciera que davantage le contraste avec la situation prévalant en Belgique et que décrivent, en fin de volume, Henri Draye (« Les recherches toponymiques en Belgique néerlandophone » [347-358]) et Jean Germain (« Les travaux de micro-toponymie en Wallonie » [359-387]). Dans le domaine néerlandophone, l'informatique a permis de réunir en trois registres les données de quelque 250 travaux universitaires. En Belgique romane, sur 1482 communes, 355 sont explorées, soit 24 %, dont 196 par des mémoires de licence, et, dans la région de Liège, le taux de prospection avoisine 50 %.

Etudiant les « Noms d'arbres dans la toponymie romane du Gévaudan » [39-58], Louis Balmayer a choisi un sujet déjà traité, pour l'essentiel, par R. Hallig, « Pflanzennamen in den Ortsbezeichnungen des Gévaudan zu Beginn des 14. Jahrhunderts », Etymologica, Walther von Wartburg zum siebzigsten Geburtstag, Tübingen, 1958, 321-341 (repris dans R. Hallig, Spracherlebnis und Sprachforschung. Aufsätze zur romanischen Philologie, hgg. von P. Schwake, Heidelberg, 1970, 92-106). Or, la contribution d'Hallig, envisageant l'ensemble des noms de plantes, mais limitée aux NL mentionnés dans les Feuda Gabalorum (1307), n'est pas citée. La communication de L. Balmayer complète, dans une certaine mesure, le travail méritoire du romaniste suisse, puisqu'elle exploite les formes modernes de la nomenclature de Vincens (1879), mais elle ne le remplace pas. Comme Hallig est également l'auteur d'un Atlas linguistique de la Lozère, inédit, mais dont les matériaux sont passés dans le FEW, la consultation de ce dernier ouvrage (et de l'ALMC) aurait pu fournir à M. Balmayer maints appelatifs gévaudanais, alors qu'il se contente de citer Alibert et Vayssier. Hallig (p. 331) avait, en tout cas, évité d'interpréter lo Fraysser [47] comme un dérivé en -ARIU de FRAXINU (il s'agit ici du simple, cf. les aboutissements parallèles des proparoxytons apr. casser, Rozer, azer et . . . fraisser, DAO nº 492). Je ne trouve rien sur CERASEUM et SALIX, mentionnés par ce dernier (p. 333).

Pierre Bonnaud a recueilli les « Témoignages onomastiques de l'évolution linguistique et de son contexte humain en Auvergne et aux environs » [69-90]. Le linguiste appréciera la vision spatiale et synthétique qui est le propre du géographe. Nul doute que l'onomastique et la dialectologie aient à gagner à se confronter à ce regard (v. la récente thèse de P. Bonnaud, Terres et langages). Le linguiste sera toutefois déconcerté par certains accès de normatisme (« dépister les intrus étrangers » [69]; « identifier les bonnes formes auvergnates et les distinguer de l'ivraie du français patoisé » [79]). Il sera aussi amené à discuter certains points de détail ou certaines interprétations. Un exemple: P. Bonnaud [75] assigne comme foyer à l'évolution -l- > -rl-, caractéristique de la région des Dômes et étudiée par Jean-Claude Potte (Les Dial. rom. de la France 131 sqq.), la zone de Charbonnières (tout au nord du domaine actuel) et veut la dater du XVIIIe s. Mais les témoignages onomastiques sur lesquels il se fonde

restent, il faut le constater, fragiles. Le NL Gourlanges (Blot) est interprété par Dauzat (La Top. fr. 316) comme *GORNANICAS et l'étymologie du NP Sourlet (= « soleil » ?) est loin d'être évidente. Pour autant, et bien qu'Edmont n'ait rien noté à Pontgibaud, il faut rejeter l'idée d'une diffusion endémique toute récente (cf., dans ce sens, G. Straka, Les Dial . . . 135). En effet, si ni Sanitas (Pontgibaud, début du XIXe s.), ni Roy (Gelles ; mort en 1853), ni les chansons de Pontgibaud de l'Album Auvergnat (1853) n'attestent le phénomène, Pommerol note, en 1898, dans son « Essai de glossaire patois de la Limagne », marlode « malade » et localise la forme à Sayat (où Dauzat assurait, en 1952, n'avoir pas relevé le phénomène !). Et Rolland atteste ourlagna « noisette » à Gelles (RIFI 10, 185 ; enquête personnelle de l'auteur, mort en 1909). Il semble donc qu'au tournant du siècle, l'évolution -l- > -rl- était connue à l'extrême ouest et à l'extrême est de son domaine actuel. Ce sont pour le moment, à notre connaissance, les seuls jalons diachroniques sûrs, et ils n'orientent pas spécialement vers le Nord.

Patrice Brasseur étudie de manière exhaustive et classe avec soin « Les noms des champs de l'Île de Sercq » [107-124]. Comme il se conçoit, peu d'agronymes (7) restent sans étymologie [116] ; encore convient-il de retirer de la liste $l\ddot{e}$ rat $\tilde{e}g$ qui para $\tilde{e}t$ bien représenter le même mot que Jers. r a: t \tilde{e} : g « poor, stony ground » (Spence), lui-même d'origine obscure pour Spence, dérivé du type rater « peler, ratisser » pour le FEW (10, 90 b, *RASITORIA) qui a tiré l'attestation du Glossaire de la Société Jersiaise.

Le Chanoine Falc'hun traque « Les noms celtiques du marais » dans la toponymie de la France [149-156], selon la « nouvelle méthode » qu'il applique depuis de nombreuses années. L'avis, récemment exprimé, d'un celtiste autorisé, P.-Y. Lambert (« tout cela est bien agréable à lire, mais aucun linguiste n'y croira », BSL 76, 1981, II, 214; on verra la réplique du chanoine dans Les Noms de lieux celtiques, première série, Genève-Paris, 1982², 291 sqq.) dispense de longs commentaires. Prenons seulement un exemple entre dix : selon l'auteur, le nom celtique de l'étang (airl. lind, gall. llyn, bret. lenn) « est particulièrement reconnaissable dans le nom des communes de Saint-Martin-de-Lenne et Saint-Satur-nin-de-Lenne (Aveyron), qui encadrent le hameau de Lenne dans la large vallée marécageuse du Ruisseau de Serre ». Malheureusement, les formes les plus anciennes sont du type Elna (12° s. CartBonneval 43, 73), Lenna n'apparaissant que plus tard (1510, Pouillés de la Prov. de Bourges, éd. Font-Réaulx, 325, 326). N'insistons pas sur la nécessité des formes anciennes en toponymie.

L'« Essai sur l'étymologie du toponyme Dardon», par Norbert Guinot [159-161] est un essai manqué, mais instructif. On veut bien croire que « l'étymologie du mot Dardon a certainement excité la curiosité des hommes tout au long des derniers siècles » [159], mais personne ne croira à la solution proposée à coup de « phonétique » pré-indo-européenne (Dar- < *BARD- \sim *BAR \sim *BOR \sim *BER) et qui veut rapprocher la première syllabe du mot de . . . Dardanelles, et, pour faire bonne mesure, d'all. berg. Ne rions surtout pas, puisque la méthode

employée est celle de maints toponymistes professionnels. L'ingénuité du propos a, ici, le mérite de dépouiller cette méthode de la rhétorique pseudo-technique dont elle s'entoure sous d'autres plumes.

La communication de Jean-Claude Rivière, « Les couches lexicales dans la toponymie de Vebret (Cantal) » [211-220] est un bon exemple d'investigation communale fondée sur la connaissance de la phonétique locale et sur celle des lieux eux-mêmes, formes anciennes et dialectales à l'appui. L'auteur a heureusement limité sa communication aux faits qui entraient dans le cadre du colloque. A la discussion sur l'agglutination d'en- < \pm N [220], ajoutons que cette tendance est fréquente dans le nord du Rouergue, et pas seulement dans l'Aubrac autour de Curières (v. Pressouyre, Revue de la Haute-Auv. 44, 1974, 20 et n. 73): Peyrargues (Ste-Geneviève) est en patois Impeyrargos; Pradaliès (La Terrisse), Impradaouiés; Prayssac (Brommat), Imprayssac ou Emprayssac; Gorse (Thérondels), Ingorso, etc., et la même tendance se trouve dans certaines formes officielles (carte de l'I.G.N. au 25.000°). Le Dictionnaire Topographique d'Amé montre plusieurs ex. dans le Cantal, y compris au Nord, ainsi Embesses (Riom-ès-Montagnes) < Bessa 1441. — Un détail: l'auteur veut tirer Estiougassaire d'estiou « été » + gaissá « semer ». Or, comme le montre la consultation d'Amé, de nombreux NL en Es- du Cantal manifestent l'agglutination partielle de l'article pluriel, surtout, il est vrai, dans le sud du département ; mais on a, par exemple, Estillols < mansus dels Teilhols 1473, à Jaleyrac (canton de Mauriac). Dès lors, Estiougassaire pourrait s'analyser en Es-tioug-ass-aire et contenir un augmentatif de TEGULA, avec -L- > -g- régulier à Vebret (cf. Rodez $tie\bar{u}las$ « grande pierre plate », Malz. tyugás, FEW 13, I, 154 b), et équivaloir, au « préfixe » et à l'infixe près, à la Tiougaire (mont. à vacherie, Coltines).

Dans un article comme toujours très bien documenté, Raymond Sindou étudie « La forme nauda et ses variantes » [239-254] qu'il rattache, de manière convaincante, à lat. NAUTEA « sentine ». Ajoutons à la documentation rassemblée apr. nauza (Buzet 1244, Layettes . . . 2, 534 a, 536 ab) et Nauta, NL à Chomelix (M.-Th. Morlet); auv. narsa se trouve FEW 21, 28 b et 40 b, et lang. nassa « prairie portée par une eau souterraine » 7, 29 a, NASSA. Si Nasas (Bessuéjouls, Aveyr.) n'est pas un dérivé de narsa [250, n. 31], on peut citer, non loin, le l.-d. la Nasse à Pierrefiche (où il y a un autre l.-d. la Naute).

La réinterprétation par le pré-indo-européen des types romans les plus clairs de notre toponymie est devenu un genre classique. G. Alessio s'était plu à considérer Clermont comme un ancien composé tautologique d'*ALBA (nom pré-i.-e. de la montagne, compris d'abord albus, celui-ci étant traduit ensuite par clar/clair) et de mons (FrMod 5, 1937, 221-7). Certains ont voulu voir dans Chanteloup un autre composé tautologique *KANTA + *LUPP-, et ainsi de suite. Sous le titre « Que la montagne est belle » [267-275], Gaston Tuaillon s'attaque ici au type Belleville. Dans trois villages du versant occidental de la Belledonne, on a recueilli la locution adverbiale \tilde{a} $b \notin l$ pour dire « en haut ». Dès lors, l'auteur raisonne ainsi : « Si on dit encore \tilde{a} $b \notin l$ pour dire « en haut », c'est qu'a vraiment existé, dans les régions où survivent ces adverbes et

dans quelques régions avoisinantes, une famille lexicale organisée autour du signifiant bel et du signifié « haut ». Les toponymes du type Belledonne, Bellevaux, Belfort, Beaufort, Belleville, etc., ne découlent donc pas nécessairement de l'adjectif latin BELLUS; certains de ces toponymes peuvent remonter à la racine prélatine (ou peut-être prégauloise) homophone du bel issu du latin, mais signifiant « haut » ou d'autres idées associées à la hauteur comme « escarpé », « abrupt », « perché », etc. ».

Ce raisonnement nous paraît pécher en plusieurs points. Il faut, tout d'abord, constater que la racine *BEL- a un degré d'existence plutôt faible. L'auteur renvoie au livre d'Alain Nouvel, Les Noms de la roche... Mais on n'y trouve pour tout potage (pp. 84-5) que les NL la Belette et Belloc, eux-mêmes d'origine incontestablement romane. Flutre, Recherches..., a bien un chapitre intitulé *BAL-/*BEL- « rocher ; hauteur, élévation de terrain » (pp. 28-30), mais pas un mot n'y est dit sur *BEL-... Jusqu'à plus ample informé, cette « racine » paraît donc « dégagée » de deux NL (d'origine romane). L'existence de *BEL- paraît, en fait, déduite de celle de *BAL- (Bertoldi, BSL 32, 1931, 138-141) et il faut les yeux de la foi pour en apercevoir la réalité. Il est vrai que le « pré-indo-euro-péen » est une (?) langue (?) où les voyelles ne comptent pour rien et les consonnes, pour fort peu de choses...

Ensuite, le sens d' \tilde{a} $b \in l$ ne force peut-être pas à récuser BELLUS. On connaît en effet le prov. en bello « en lieu propice, en position favorable » M (et l'afr. avoir le bel « l'emporter, prendre le dessus »). A partir d'un tel sémantisme, bel a pu évoluer, en se grammaticalisant, vers le sens de « en haut ». Or, à Viriat (Ain), $e \in b \in l$ signifie, non pas « en haut », mais « placé bien en vue sur une éminence ou une hauteur ou un sommet », c'est-à-dire que $b \in l$ y semble resté à mi-chemin entre le sens « en position favorable » et celui d'« en haut ». Naturellement, bel, signifiant « beau » ou « grand » en occitan, a pu, combiné avec mont, suc ou d'autres oronymes, prendre une valeur d'emploi plus ou moins équivalente à « haut » (c'est ce qu'a voulu dire, pensons-nous, le Chanoine Nègre, dans la discussion, p. 276). Naturellement aussi, bel a pu participer, ici ou là, à des tentatives de remotivation : ainsi Bellegrave (torrent, affl. de la Durance, HAlpes), encore Beal Grave en 1725.

Gaston Tuaillon présente, certes, ses conclusions sous une forme largement hypothétique; il écrit [273] qu'« en toponymie il y a toujours des cas, de nombreux cas, où la part de l'hypothèse l'emporte sur celle du raisonnement ». Mais pourquoi la toponymie serait-elle la seule discipline scientifique où l'« hypothèse » devrait s'opposer au « raisonnement » ?

Signalons en terminant l'allocution de Kurt Baldinger qui ouvre le recueil [V-VII] et apporte, en quelque sorte, le point de vue de l'observateur extérieur au domaine. « Quelques-uns des secrets méthodologiques » de l'onomastique française y sont plaisamment dévoilés. Il y est souligné que quelques onomasticiens publient « des travaux vraiment solides ». « Mais heureusement, ajoute Baldinger, c'est l'exception. Tous les autres procèdent autrement : ils prennent

des hypothèses, en insistant sur le provisoire de leurs conclusions, de telle sorte que le sujet ne s'épuisera jamais ». K. Baldinger conclut qu'il faut éviter que ces méthodes « se vulgarisent et que l'onomastique perde son originalité ». On remerciera K. Baldinger d'avoir si spirituellement vendu la mèche. On rira, mais jaune, car, au fond, il n'y a pas de quoi rire. Surtout si l'on est onomasticien.

Jean-Pierre CHAMBON

Analyses grammaticales du français. Etudes publiées à l'occasion du 50° anniversaire de Carl Vikner éditées par M. Herslund, O. Mørdrup, F. Sørensen. - Copenhague, Romansk Institut, 1982, 189 p. (Revue romane, numéro spécial 24, 1983).

Recueil riche en informations et en suggestions ; quelques négligences d'expression.

Ebbe SPANG-HANSSEN (*La Notion de verbe auxiliaire*, pp. 5-16) isole en les justifiant des critères, à combiner, pour cerner la classe d'auxiliaires flexifs (*avoir*, être, venir de, aller, devoir, pouvoir): l'auxiliaire 1° n'admet pas de complément en propre et ne se focalise pas, 2° ne modifie pas la sélection exercée par l'auxilié sur son sujet, 3° ne se combine qu'avec certains flexifs, 4° s'analyse en termes de valeurs temporelles, aspectuelles, modales, diathétiques.

Nicolas RUWET (Montée et contrôle: une question à revoir? pp. 17-37). A côté des transformations de « montée » (sembler) et de « contrôle du sujet » (prétendre), N. R. suggère un mécanisme analogique pour les verbes de contrôle avec un sujet inanimé qui atteste une intervention humaine, verbes qui acceptent la transformation « en » typique des verbes de montée, voire pour les verbes qui, selon leur sens, synchroniquement (menacer) ou diachroniquement (penser), appartiennent à l'une ou à l'autre des classes. L'analogie est fondée sur le parallélisme entre l'identité des structures superficielles et des faits sémantico-pragmatiques (qu'il faudrait explorer pour chacun des verbes concernés) : présence de la personne humaine suggérée par les énoncés de montée, pertinence des sens ponctuel ou statif du présent, de la nature intrinsèquement humaine ou inanimée du prédicat de la subordonnée, et peut-être de la distribution des prépositions à et de devant l'infinitif subordonné.

Finn SØRENSEN (La Position du sujet en français et en danois, pp. 38-49) démontre que le sujet, en français, se déplace toujours vers la droite et, en danois, vers la gauche et que la règle « déplacer- α » de la théorie standard étendue (1981) de Chomsky est inacceptable. En français, le sujet déplacé prend la place de l'objet direct ; les règles de déplacement devraient combiner le principe de projection et le principe conservateur de structure.

Hanne KORZEN (Réflexions sur l'inversion dans les propositions interrogatives en français, pp. 50-85) rappelle la distribution des trois types d'inversion du sujet : a) V - Pron ou Subst 1 - V - Pron 1, b) V - Subst, c) V - Pron ou V -Subst (dans l'incise), et démontre que l'inversion dans l'interrogation directe obéit à une syntaxe générale de l'inversion que H. K. tente d'interpréter. H. K. suppose une structure hiérarchique de la phrase telle que seuls les constituants de la phrase simple (selon l'ordre hiérarchique descendant : temps, lieu, manière, objet indirect, direct, attribut) peuvent entraîner l'inversion V - Subst. Le circonstanciel de cause est un constituant de niveau supérieur à celui de la phrase simple et, à ce titre, refuse ce type d'inversion (10 pages très intéressantes sur la spécificité distributionnelle du circonstanciel de cause). Le subst. postposé prend la place de l'élément qui a été antéposé ; il n'admet à sa droite qu'un complément hiérarchiquement supérieur au complément antéposé qui a entraîné l'inversion. Le verbe doit être informationnellement « léger » (mais Ensuite marchaient les soldats est à rapprocher de Les soldats marchaient ensuite (où l'adverbe est également local et le verbe tout aussi vide) et non de Ensuite, les soldats marchaient) et ne s'accompagne que du pronom réfléchi, du participe passé, à la rigueur de l'attribut ; le sujet doit désigner (indéfini, démonstratif sont exclus); ces deux restrictions pour ménager la structure sémantique de la phrase inversée (pp. 64-67, 57-58). Des règles d'autres domaines syntaxiques limitent absolument (que, quel imposent l'inversion V - Subst) ou facultativement (ambiguïté de qui interrogatif, nécessités rythmiques) cette syntaxe.

Richard S. KAYNE (*Le Datif en français et en anglais*, pp. 86-98) rend compte de la possibilité en anglais mais non en français du double complément direct *John gave Mary a book*, de la phrase passive correspondante et de la construction passive des verbes *obéir* et *pardonner* au moyen de l'hypothèse d'une préposition vide dans le cadre de la théorie des cas.

Michaël HERSLUND (Le Datif de la possession inaliénable en français, pp. 99-115) distingue le complément lui dans le type Marie lui serre la main du datif lexical (Marie lui donne un livre) et du datif étendu (Marie lui ouvre la porte), relève que la relation lui - la main est une relation tout - partie et recherche les conditions sémantico-pragmatiques de cette construction : l'acte doit intéresser le tout (le plus souvent une personne), il est conventionnel (lui $serrer\ la\ main\
eq\ serrer\ sa\ main)$; le substantif désignant la partie doit être suivi d'une épithète objective (il lui caresse le bras droit \pm il caresse ses beaux cheveux). M. H. en rapproche le type: il lui court après. Mais il faudrait en distinguer je me lave les mains, il se lave les mains (et non il lui lave les mains), il se lave, ils se battent où le pronom est un indice de la voix. M. H. discute une contre-proposition de Kayne et dérive à la fois lui et le possessif d'un syntagme prépositionnel [à PRO] constituant du complément du verbe : [la [main [à PRO]]], ou [sous [le [nez [à PRO]]]] (pour il lui passe sous le nez, il passe sous son nez) ou du sujet (dans la tête lui tourne). Mais alors comment expliquer: Jean tire les lapins au maire - Jean LUI tire SES lapins et non ! Jean LUI tire

LES lapins? Par ailleurs, il serait intéressant d'étudier les groupements sémantiques: Marie serre la main DE Pierre, Marie serre SA main d'une part, et Marie serre la main A Pierre, Marie LUI serre la main d'autre part.

Maurice GROSS (Sur quelques types de coréférence, pp. 116-129) montre que les contraintes de coréférence débordent largement les cas traditionnellement décrits, mais exigent des descriptions propres. Ainsi dans les constructions dire (croire, remarquer, exiger, etc.) de Nhum que P, il est Adj de la part de Nhum que P, Nhum a l'habitude suivante : P, X apprécie Nhum pour SN, Nhum a perdu SN ou X a retiré à Nhum SN, Nhum et le possessif ou le pronom dans P et dans SN ont même référent. M. G. relève en outre lever le nez de son livre, aider qqn dans son travail, perdre son sang, laisser sur sa faim, tirer l'échelle après soi, etc., et signale des transformations qui conservent cette contrainte de coréférence et des cas où la situation seule assure la coréférence : Le directeur a dit de M. Durand que Luc réussirait, si M. Durand s'intéresse à Luc.

Ole MØRDRUP (La Formation des mots: L'hypothèse de la base unique, pp. 130-146). Les affixes (à l'exception des modificatifs, ou suffixes à très vaste extension: diminutifs, suffixes péjoratifs) sélectionnent les « mots » de base selon leur catégorie grammaticale (morphème n'apparaît pas dans l'étude). L'identité du dérivé est définie par sa catégorie sémantique, sa catégorie grammaticale et celle du mot de base. On en déduit des suffixes homonymes, ainsi-able 2 dans ministrable, papable (subst. + -able, productif). Pour défendre sa thèse, O. M. admet un phénomène de « surproduction » (formations irrégulières, non reproductibles, greffées sur une dérivation très productive), invoque la diachronie: justicier, mfr., + able \rightarrow justiciable, sequere, lat., + -ence \rightarrow séquence, postule farcer, avionner (+ -eur) sur la base subst. + -er, arlequiner, rodomonter, capuciner (+ -ade) « agir comme un Arlequin, un Rodomont, un capucin » parce que ces verbes sont « possibles, pitoyer (+ -able) car on a aussi le dérivé apitoyer. On ne voit pas quel est le subst. de base (+ -ence) dans permanence, excellence. O. M. remet à un travail ultérieur les dérivés en -isme, -iste.

Henning NØLKE (Remarques sur la focalisation, pp. 147-165). La place du foyer (distingué du thème) est déterminée au niveau de la phrase en fonction de règles sémantiques (répartition du « dynamisme de communication » sur les constituants de la phrase), du choix de marqueurs (clivage, adverbes paradigmatisants, mots interrogatifs, etc.) qui délimitent des séquences facolisables, de l'impossibilité pour certains constituants, certains mots d'être focalisés. L'acte illocutoire de focalisation délimite le fragment de l'énoncé effectivement focalisé, éventuellement plus court que la séquence focalisable, la situation et le contexte désignant ce foyer à l'interprétation. L'intonation peut compenser l'absence de marqueurs et d'indications contextuelles et situationnelles suffisantes. La focalisation obéit à des visées de discours diverses (contraste, correction, identification « forte » ou « faible », etc.) dont certaines sont signalées par les marqueurs. La négation entre en interaction avec l'acte de focalisation et ne constitue pas un marqueur à elle seule.

Oswald DUCROT (Puisque: essai de description polyphonique, pp. 166-185) reprend l'étude de puisque et de car à partir de sa distinction entre l'acte illocutoire et l'acte d'énonciation. Par l'acte illocutoire, un énonciateur cherche à influencer le comportement de son destinataire. L'acte illocutoire ne correspond pas à l'énoncé (Pierre ne fume pas en réalise deux ; un énonciateur 1 asserte : Pierre fume, un énonciateur 2 réfute cette assertion). Par l'acte d'énonciation, le locuteur réalise l'énoncé et « met en scène » les énonciateurs, s'assimilant à eux ou s'en distançant. Les cas de figure possibles (le locuteur accomplit lui-même l'acte illocutoire, dit l'accomplir, l'attribue à « on » en en acceptant le contenu présupposition —, l'attribue à un énonciateur en en mettant le contenu en cause, explicitement par la réfutation ou implicitement, par exemple dans la subordonnée de Ressuscite cet homme, puisque tu peux tout) ne sont qu'évoqués ici (1). L'enchaînement de car/puisque q se fait à l'acte illocutoire du locuteur dans Elle n'est pas là puisque les volets sont fermés, Ne prends pas de concombres puisque tu ne les supportes pas, à l'énonciation de l'acte illocutoire dans Je vais au cinéma, puisque tu veux tout savoir ; Où étiez-vous le jour du crime, entre 16 et 17 h, puisque vous voulez que je vous interroge? Des questions se posent sur les conditions de l'interprétation : La différenciation acte illocutoire/acte d'énonciation n'est-elle pas rendue possible précisément par l'existence d'une connexion? Le contenu de q ne détermine-t-il pas l'interprétation de p? La forme linguistique de p ne la limite-t-elle pas ? Ainsi, peut-on justifier une question autrement qu'en en justifiant l'énonciation, c'est-à-dire la décision de la poser ?

La spécificité de car q est expliquée à partir de qua re interrogatif. A la suite de l'énonciation p, le locuteur attribue à un énonciateur une question « pourquoi ? » et y répond par l'assertion q, assertion dont il prend nécessairement la responsabilité. Dans p puisque q, l'énonciation q reprend une assertion préalable, thèse suggérée (ou justifiée ?) par l'origine temporelle de puisque; donc q n'est jamais une assertion mais seulement un rappel. Cependant q n'est pas un présupposé : l'allocutaire n'est pas nécessairement au courant de q, O. D. en donne des exemples. L'énonciation de puisque q contraint le locuteur à l'énonciation p, ou bien contraint le comportement du destinataire de l'acte illocutoire, mais seulement si ce destinataire est aussi l'énonciateur de q (ceci compte sans doute aussi lorsque l'énonciateur est on, cf. l'illustration extraite d'un article de R. Grunig, p. 168).

O. D. écarte de son métalangage des distinctions entre cause et raison, explication et justification.

Christine WIMMER

⁽¹⁾ O. D. renvoie à son article « La Notion de sujet parlant », Recherches sur la philosophie et le langage, Cahier du Groupe de recherches sur la philosophie et le langage de l'Université de Grenoble 2, n° 2, 1982, pp. 65-93. V. aussi Les Mots du discours, P., Minuit, 1980, pp. 44-55.

Anselm HAVERKAMP (ed.), Theorie der Metapher, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1983, 502 p.

Il s'agit d'un recueil de textes sur la métaphore, traduits en allemand, et choisis par A. Haverkamp pour leur représentativité théorique et leur caractère décisif en matière de métaphore. C'est là tout l'intérêt de l'ouvrage que de présenter au lecteur en cinq rubriques (I. Rappel historique, II. Le paradigme analytique, III. Le paradigme structuraliste, IV. Le paradigme herméneutique et V. Transitions et perspectives) dix-huit études importantes, certaines même capitales, pour la connaissance du problème de la métaphore. On y trouvera ainsi, abrégés ou non, les travaux de I.A. RICHARDS (Metaphor et The Command of Metaphor dans The Philosophy of Rhetoric, 1936), M. BLACK (Metaphor dans Models and Metaphor, 1962, et More about Metaphor, dans Dialectica, 31, 1977), P. HENLE (Metaphor, dans Language, Thought and Culture, 1958), P. WHEELWRIGHT (Semantics and Ontology, dans Metaphor and Symbol, éd. par L. C. Knights et B. Cottle, 1960), M. C. BEARDSLEY (The Metaphorical Twist, dans Philosophy and Phenomenological Research, 22, 1962), V. C. ALDRICH (Visual Metaphor, dans Journal of Aesthetic Education, 2, 1968), R. JAKOBSON (The Twofold Character of Language et The Metaphoric and Metonymic Poles dans Fundamentals of Language, 1956), J. LACAN (L'instance de la lettre dans l'inconscient ou La raison depuis Freud, dans Psychanalyse, 3, 1957), J. SOJCHER (La métaphore généralisée, dans Revue Internationale de Philosophie, 23, 1969), G. GENETTE (La rhétorique restreinte, dans Communications, 16, 1970), N. RUWET (Synecdoques et métonymies, dans Poétique, 4, 1975), H. BLUMENBERG (Paradigmen zu einer Metaphorologie, 1960 et Ausblick auf eine Theorie der Unbegreiflichkeit, dans Schiffbruch mit Zuschauer, 1979), H. WEINRICH (Was bezeichnet der herkömmliche Begriff « metapher » ?, dans Muttersprache, 77, 1976), P. RICŒUR (La métaphore et le problème central de l'herméneutique, dans Revue philosophique de Louvain, 70, 1972), et P. DE MAN (The Epistemology of Metaphor, dans Critical Inquiry, 5, 1978). Le recueil constitue donc un panorama assez complet des questions qui sont à l'origine de la mouvance des discussions actuelles sur la métaphore. Il a surtout l'avantage de présenter des textes moins connus et souvent difficiles d'accès. Certains regretteront peut-être l'absence de telle ou telle étude, mais il est clair que A. H. ne pouvait prétendre à l'exhaustivité. D'autres trouveront sans doute que la part faite à la philosophie et à l'épistémologie est trop belle, mais ce n'est là que le reflet de l'importance prise par la métaphore dans ces domaines. Au total, force est de reconnaître que cet ouvrage, avec une introduction raisonnée et une riche bibliographie qui s'étend jusqu'en 1981, permet à un lecteur non averti d'entrer de plain-pied dans le monde complexe et toujours insaisissable des métaphores.

Georges KLEIBER

PROBLÈMES GÉNÉRAUX

Robert MARTIN, Pour une logique du sens, Paris, Presses Universitaires de France, Collection Linguistique nouvelle, 1983, 271 p.

Pourquoi cacher le double plaisir que nous avons éprouvé à lire Pour une logique du sens? Plaisir de la forme tout d'abord. R. Martin a réussi le tour de force de rendre pleinement accessible à tous une matière réputée difficile et complexe, « ondoyante et diverse », comme il se plaît à le souligner. Une présentation rigoureuse et cohérente, un style ferme et précis, une démarche raisonnée, « nerveuse » et tout à la fois prudente, et des exemples toujours judicieux, sobrement malicieux parfois, font de l'ouvrage un modèle de clarté. Plaisir du contenu ensuite et surtout, R. M. défend une double thèse à laquelle nous souscrivons entièrement. Il soutient (i) que le sens peut être avantageusement décrit à l'aide du concept de vérité et (ii) que cette vérité linguistique n'est que relative. L'ouvrage vient ainsi à point. On sait en effet qu'actuellement la sémantique linguistique, plus particulièrement la sémantique véri-conditionnelle, se trouve menacée dans son existence par certaines tentatives venant de pragmaticiens, de psycholinguistes et de sociolinguistes, dont l'objectif déclaré est de faire apparaître l'inanité de la notion même de sens linguistique et de lui substituer en conséquence des concepts englobants beaucoup plus puissants, mais à notre avis trop nivellateurs. Deux arguments sont généralement utilisés. On insiste d'une part sur le fait que beaucoup de phénomènes de signification échappent totalement à une appréhension en termes de valeurs de vérité et on souligne, d'autre part, que, même dans les cas apparemment les plus favorables à un traitement véri-conditionnel, essentiellement donc le domaine du sens dénotatif, une démarche sémantique autonome est impuissante à rendre compte de la complexité des mécanismes interprétatifs mis en jeu, parce qu'elle néglige la multidimensionnalité et la variabilité inhérentes aux contenus linguistiques en laissant croire que le sens est quelque chose de fixe, de déterminé. L'ouvrage de R. M. répond fort pertinemment à ces deux objections. La première se trouve désamorcée par le modèle global élaboré par R. M. La distinction d'une double composante (composante sémantique et composante pragmatique) et de trois paliers de fonctionnement (fonction phrastique, fonction discursive et fonction pragmatique) permet de traiter tous les faits de signification, qu'ils soient réputés véri-conditionnels ou non, et surtout leur assure, — avantage décisif de la hiérarchisation —, une place déterminée dans le modèle. Quant au second argument, R. M. le retourne fort habilement contre ses auteurs. Il reconnaît également qu'en matière de signification les frontières ne sont pas nettes, que les contours ne sont pas tranchés, que la variation n'y est pas étrangère, bref, que le continuum y est de règle, mais ce constat du flou inhérent aux langues naturelles ne l'amène pas à renoncer au concept de vérité, bien au contraire. Il sert de point de départ à la thèse principale de l'ouvrage, à savoir que « la logique du langage n'est (...) pas celle du vrai et du faux, mais du vrai et du faux à tel ou tel point de vue, c'est-à-dire du plus ou moins vrai, du plus ou moins faux » (p. 175).

Les différents développements soit généraux, soit particuliers sont consacrés à la défense et illustration de cette « logique du sens ». L'ouvrage prolonge ainsi naturellement celui de 1976 (Inférence, antonymie et paraphrase). L'auteur reprend les principales hypothèses postulées à ce moment-là et conserve notamment pour le sens dénotatif la représentation basique $M=(R\ ab\ldots)$, où M est le modalisateur, R le prédicat (ou relation, ou propriété) et a et b... les arguments. Signalons en passant que l'utilisation du signe = pour marquer la consubstantialité, c'est-à-dire l'absence de subordination entre le modalisateur et la relation $R\ a\ b$ ne nous semble pas très heureuse. S'agit-il vraiment d'une consubstantialité, alors que le rôle du modalisateur est de modifier la relation $R\ ab$? La question reste posée. Cette parenthèse refermée, on soulignera que la nouveauté théorique de $Pour\ une\ logique\ du\ sens\ réside\ dans\ l'introduction de quatre notions fondamentales, celle de vérité floue, celle de mondes possibles, celle d'univers de croyance et celle d'analyticité.$

Cinq chapitres composent l'ouvrage : le premier présente les notions de base, le second traite de la relation analytique, le troisième des mondes possibles et des univers de croyance, le quatrième du plus ou moins vrai, le cinquième conduit au domaine discursif et, en dernier lieu, sur le terrain de la pragmatique. La méthode d'exposition choisie est due en partie au fait que l'auteur a mis à contribution dans son ouvrage plusieurs de ses publications antérieures, toutes réécrites ou remaniées. Elle consiste en une alternance assez régulière d'explications théoriques et d'applications particulières. L'ensemble est malgré tout homogène, le fil rouge étant celui de la vérité relative. Un léger inconvénient découle toutefois de ce mode de présentation. Certaines des notions générales introduites ne sont pas toujours, nous semble-t-il, réutilisées systématiquement dans des questions ponctuelles où elles auraient sans doute pu trouver application. Il en va ainsi de déjà et de encore (pp. 40-43), par exemple, où la notion de monde possible, définie comme instant d'un temps ramifié, aurait, à notre avis, dû trouver sa place, étant donné surtout que le concept d'anti-univers, qui s'y trouve illustré, constitue l'ensemble des mondes contre-factuels, donc, en quelque sorte, la collection des mondes possibles abolis. L'avantage, par contre, de la procédure d'exposition choisie est de nous faire parcourir un itinéraire sémantique riche et varié, Qu'on en juge : sont traités, chemin faisant, les phrases analytiques, la polysémie, les primitifs sémantiques et les universaux linguistiques, les discours direct et indirect, la question du «complémentiseur», les temps et modes grammaticaux, en particulier le subjonctif, le futur et le conditionnel, les mécanismes référentiels des déterminants, la métaphore, la question du sujet et du thème, de la focalisation et de la topicalisation, la distinction entre interprétations et (ré)interprétations locutoires et illocutoires, et, enfin, dans ce domaine fluctuant et vaste qu'est la pragmatique, la question de la prévisibilité.

Impossible dans ces conditions de rendre compte ici de tous les sujets abordés! Et pourtant, ils mériteraient incontestablement d'être tous commentés. On s'arrêtera donc uniquement sur ceux qui nous ont paru les plus saillants, les plus stimulants. Il s'agit, pour l'essentiel, des chapitres 1, 3 et 4. Les autres parties, loin d'être négligeables, présentent à nos yeux un intérêt peut-être un peu moins grand. Le développement sur la polysémie (pp. 63-83), par exemple, d'une utilité certaine pour le lexicologue et le lexicographe qui ne peuvent que mettre à profit les classifications opérées par R. M., ne contient pas de vues théoriques fondamentalement neuves sur la question et s'il est exact que ce phénomène témoigne spectaculairement de l'existence du « vague » dans le langage, — ce qui justifie sa place dans l'ouvrage —, on aurait aimé que certains des concepts présentés, notamment l'opposition, capitale pour la typologie polysémique, entre sens et acception, fussent éclairés par le reste du travail. On signalera deux ouvrages, l'un de G. Nunberg, The Pragmatics of Reference (1978, Indiana University, Linguistics Club), qui traite la polysémie comme un phénomène pragmatique, et l'autre de J. M. G. Aarts et J. P. Calbert, Metaphor and Non Metaphor (1979, Tübingen, Niemeyer), qui propose, dans un cadre sémantique structuraliste, une étude approfondie de la polysémie adjectivale.

Le premier chapitre (pp. 19-53) est, à coup sûr, le plus important de l'ouvrage. Pour deux raisons principalement. Il comporte premièrement une justification fort adroite d'une sémantique en termes de valeurs de vérité et introduit en second lieu des notions sémantiques « nouvelles », qui sont soit redéfinies, comme celles de mondes possibles et d'univers de croyance, soit originales, comme celles d'hétéro-univers et d'anti-univers. Comment peut-on justifier une sémantique en termes de vrai et de faux ? Le point de départ est l'observation communément faite par les logiciens du langage que le sens d'une phrase peut être défini, partiellement au moins, comme l'ensemble des conditions qui doivent être remplies pour que cette phrase puisse être déclarée vraie. Une telle conception véri-conditionnelle du sens nécessite que l'on élabore un modèle dans lequel les énoncés pourront être dits vrais. Elle exige donc, comme les autres conceptions dénotatives du sens, une traduction d'un langage dans un autre et se heurte par conséquent également à l'écueil des «traductions indéfiniment recommencées et qui laissent toujours ouverte, par refus de la dénotation, la question fondamentale de la nature du sens » (p. 22). Pour éviter un tel piège, R. M. met volontairement de côté la question de la dénotation et lui substitue, dans une optique relationnelle à la Saussure, « le jugement que formule le locuteur compétent sur la relation de vérité entre les phrases » (p. 22). Une telle sémantique, qu'il appelle véri-relationnelle, se trouve justifiée par le fait que ces jugements d'inférence, de paraphrase, etc., sont des opérations essentielles de la compétence langagière. Nous ajouterons deux petites remarques. Le paragraphe sur les modèles (p. 22) est trop succinct pour qu'un lecteur non averti puisse saisir pleinement l'enjeu du débat en question. En second lieu, et en liaison directe avec la première remarque, il n'aurait peut-être pas été inintéressant de réserver une place au courant des « tarskiens » (cf. par exemple D. Davidson, H. Field, M. Platt, etc.).

La justification d'une sémantique véri-relationnelle passe par l'introduction des notions de mondes possibles, d'univers de croyance, d'hétéro-univers et d'anti-univers. On sait que la notion de monde possible a été ces dix dernières années une des sources les plus fécondes de renouvellement en sémantique. On sait aussi que ce concept leibnizien connaît des fluctuations définitoires qui rendent son application souvent difficile. Le mérite de R. M. est de lui assigner une définition claire qui se distingue de la classique conception en termes d'alternativité en ce que les mondes possibles sont définis comme étant « les instants d'un temps ramifié » (p. 30). L'univers de croyance consiste en « l'ensemble indéfini des propositions que le locuteur, au moment où il s'exprime, tient pour vraies ou qu'il veut accréditer comme telles » (p. 36). Ainsi s'explique aisément l'ambiguïté référentielle transparence/opacité : les énoncés a) et b) sont tous deux vrais dans l'univers de croyance du locuteur, mais seul b) est vrai dans l'univers de croyance d'Œdipe

- a) Œdipe voulait épouser sa mère
- b) Œdipe voulait épouser Jocaste

L'hétéro-univers est l'univers de croyance de l'énonciateur, c'est-à-dire celui dont le locuteur rapporte les dires, les pensées, les croyances (cf. Œdipe ci-dessus). D'où son utilité pour décrire les discours direct et indirect, L'anti-univers, conçu comme l'ensemble des propositions qui, quoique fausses au moment de l'énonciation to, auraient pu être vraies ou que l'on imagine telles (p. 38), nous pose plus de problèmes que les deux autres notions d'univers. Sa nécessité découle manifestement de la restriction apportée par R. M. à la définition des mondes possibles. En faisant des mondes possibles les instants d'un temps ramifié, on ne peut évidemment plus saisir à l'aide de cette notion les situations contrefactuelles (cf. par exemple l'irréel), puisque le passé et le présent sont linéaires et non ramifiés. De là, ce concept d'anti-univers destiné à rassembler toutes les propositions fausses, mais qui auraient pu être vraies dans un... monde autre que le monde actuel. L'anti-univers semble par conséquent plus proche des mondes que des univers de croyance. Avant de devenir passé, le passé a également été, en quelque sorte, un temps ramifié, ce qui fait que, ainsi que le souligne R. M. p. 114, l'anti-univers « rassemble les mondes qui étaient possibles et que le réel a annihilés ». Qu'il y ait un rapport avec le locuteur et donc les univers de croyance, c'est certain, mais ce rapport n'a peut-être pas l'immédiateté que lui confère R.M. en opposant directement l'univers de croyance à l'anti-univers. Affaire à suivre, donc!

Le chapitre trois (pp. 91-149) constitue une excellente mise en pratique des notions de monde possible et d'univers de croyance. R. M. renouvelle de façon magistrale l'approche théorique du subjonctif en français contemporain. En s'appuyant sur l'hypothèse fondamentale que le morphème que a pour fonction essentielle de suspendre la valeur de vérité de la proposition qu'il introduit, R. M. démontre que le subjonctif est le mode qui marque soit l'appartenance aux mondes possibles (il est possible/il faut qu'il vienne, Max apprécierait une viande qui soit très cuite, etc.), soit l'appartenance à l'anti-univers (cf. le subjonctif de

subordination critique, le subjonctif de la concession, de l'irréel, de l'inexistence, de l'antécédence, etc.). Une telle analyse, comme on voit, constitue un indice supplémentaire de la parenté étroite entre l'anti-univers et les mondes possibles. Les pages consacrées au futur et au conditionnel sont en tous points remarquables. Le futur, selon R. M., conduit de l'ensemble des mondes possibles au monde de ce qui est, c'est-à-dire du possible vers la certitude. Son domaine est donc celui du monde des attentes, défini dans un temps ramifié comme étant le monde privilégié, celui qui a le plus de chances de se réaliser. On aura reconnu ici la filiation avec la psycho-mécanique de G. Guillaume. Ce n'est d'ailleurs pas le seul endroit où R. M. effectue de tels rapprochements. Un des grands mérites de l'ouvrage est précisément de mettre à jour, avec une prudence pertinente, une certaine parenté entre la sémantique logique du flou, du plus ou moins vrai et les mouvements de pensées, les tensions et saisies de la psycho-systématique guillaumienne. Le conditionnel répond à deux types, qui ne correspondent pas, comme l'on pourrait s'y attendre, à la distinction classique conditionnel temps et conditionnel mode. La séparation qu'opère R. M. est celle entre le conditionnel qui inscrit le procès dans les mondes possibles (potentiel et irréel) et le conditionnel du changement d'univers « qui signifie que le locuteur ne prend pas ou pas entièrement en compte ce qu'il dit » (p. 134) (il ne m'a pas dit s'il reviendrait à Paris).

Le chapitre quatre (pp. 150-203) présente le sémantisme flou à propos des déterminants du substantif et de la métaphore. En une trentaine de pages remarquables par leur clarté et leur précision, R.M. brosse un tableau très suggestif du système des articles-pivots un et le, du partitif et de l'indéfini tout. L'ensemble témoigne d'une cohérence et d'un pouvoir explicatif indéniables. On ne peut qu'y renvoyer le lecteur désireux d'avoir une vue générale et cohérente de la dynamique référentielle des articles du français contemporain. On se limitera par conséquent à quelques remarques. Le statut des différentes opérations sur lesquelles s'articule le fonctionnement des déterminants n'est pas suffisamment précisé. Ainsi, par exemple, les opérations effectuées sur les ensembles préconstruits gagneraient à être définies par rapport au sémantisme de un. Un exemple précis : l'opération d'attribution, à l'œuvre dans Ceci est un disque, ne nous semble pas relever spécifiquement de l'article indéfini un, mais de la structure phrastique attributive. En général, d'ailleurs, le lien qui n'est pas assez entrevu est celui de l'interprétation référentielle et des facteurs « extrinsèques » au SN lui-même. Il est certes vrai que dans le modalisateur (pp. 101-103) figurent un opérateur DET (détermination) qui porte sur les arguments de la relation $R \ a \ b$ et un opérateur TPS-MODE (temps-mode) qui porte sur la relation R, mais ce qui manque, c'est la mise en relief de l'interdépendance de ces deux opérateurs. Or, il est bien connu que l'un agit sur l'autre et vice versa, que les interprétations référentielles du SN sont bien souvent fonction des indications temporelles et aspectuelles, et qu'inversement l'interprétation aspectuelle et modale peut être liée à la nature du déterminant. Loin de changer le résultat, à savoir que dans ce domaine plus que dans un autre, le flou est à l'ordre du jour, la prise en compte de ce facteur aurait sans doute considérablement modifié

le nombre d'opérations et de lectures proposées et leur organisation hiérarchique. Ceci, en particulier, pour les lectures attribuées au SN défini en *le*, car, si nous souscrivons totalement à la thèse de la construction d'un singleton pour *le*, nous ne ferons pas entièrement nôtre la typologie de ses emplois (pp. 167-172) et surtout rejetons l'idée guillaumienne sur laquelle conclut R. M. (p. 172), à savoir que « le contenu de l'article (...) forme un cinétisme qu'il est hasardeux de découper strictement ». On signalera enfin pour terminer notre désaccord véniel, mais persistant, — il remonte à plusieurs années —, sur l'interprétation du test du verbe *exister* dans les énoncés c) et d) :

- c) *Une licorne n'existe pas (p. 152)
- d) La licorne n'existe pas (p. 169)

L'anomalie de c) prouverait, selon R. M., que « l'article un présuppose un ensemble d'objets qui ne peut pas être vide ». La possibilité de d) montrerait, au contraire, que la classe sur laquelle porte l'article défini en lecture attributive générique peut, elle, être vide. Si c) est incontestablement anomal, ce n'est pas, nous semble-t-il, parce que les licornes . . . n'existent pas, mais parce que le prédicat exister est un prédicat collectif, qui, à ce titre, refuse l'article un. On notera à cet égard que la phrase positive est tout aussi anomale (*Une licorne existe), que l'introduction de ça autorise l'énoncé négatif et l'énoncé positif (Une licorne, ça n'existe pas/ça existe), que le résultat est le même avec d'autres prédicats collectifs (*Une cigogne ne vit pas en Alsace/*une cigogne vit en Alsace). Pour l'interprétation de d), il faut préciser qu'il s'agit d'un mode spécial d'existence, en l'occurrence ici de l'existence réelle (cf. notre article Sur le statut sémantico-logique du verbe EXISTER, Tralili, XV, 1, 1977).

Au terme de ce compte rendu, la conclusion s'impose d'elle-même. Toutes les remarques que nous avons pu faire, bien loin d'en amoindrir la valeur, témoignent au contraire de l'importance et de la richesse de l'ouvrage de R. M. Faut-il le répéter? Pour une logique du sens est un ouvrage de sémantique fondamental, triplement indispensable : indispensable à qui veut connaître les orientations actuelles de la sémantique, et plus particulièrement les problèmes actuels de la sémantique du français contemporain, indispensable à qui veut s'initier à une sémantique logique « non modélisée », indispensable, enfin, à qui veut poursuivre et capter, ne fût-ce, bien entendu, que de façon provisoire, quelques-unes des multiples facettes de la signification.

Georges KLEIBER

Geoffrey LEECH, Semantics. The Study of Meaning, Penguin Books Ltd, Harmondsworth, Middlesex, 1981, XII + 384 p.

C'est la seconde édition (1^{re} éd. 1974), revue et mise à jour, d'un manuel devenu classique, qui se recommande par sa clarté et par l'étendue des questions traitées (notion de sens ; les sept types de sens — chapitre original qui a peut-

être le défaut de mêler le sens des mots et celui des phrases — ; concepts de base ; sémantique et société ; analyse componentielle ; logique du langage ordinaire ; sémantique et syntaxe ; sémantique et lexicographie ; sémantique universelle ; présupposition ; factivité). Les additions concernent pour l'essentiel les développements pragmatiques. Livre utile, mais l'on regrette que l'information soit si exclusivement anglo-saxonne. A croire que les sémanticiens ne s'expriment jamais qu'en anglais.

Robert MARTIN

Jane-Odile HALMØY, Le gérondif. Eléments pour une description syntaxique sémantique, Trondheim, Tapir, 1982, 451 p.

Rares sont aujourd'hui les monographies en grammaire. L'abandon des études ponctuelles au profit d'analyses d'ensemble, interdépendantes, croisées, « imbriquées », coïncide avec l'essor des tentatives de (re)construction théorique de la grammaire. L'utilisation de modèles d'analyse de plus en plus sophistiqués, quel que soit leur horizon théorique, fait généralement éclater le cadre des catégories grammaticales classiques. Il en résulte, d'un côté, de plus en plus d'écrits théoriques, méthodologiques et épistémologiques et de plus en plus d'analyses globales ou d'analyses-« fragments », et de l'autre de moins en moins de monographies. On ne peut donc que féliciter Jane-Odile Halmøy d'avoir su et osé renoué en quelque sorte avec la tradition en consacrant cet ouvrage, qui est la publication d'une thèse soutenue en mai 1982 à l'Université de Trondheim, au gérondif dans le français contemporain.

A-t-elle réussi dans son entreprise ? La réponse est positive, mais avec une importante restriction toutefois. Le travail de J.O.H. est en effet une bonne illustration de la difficulté qu'il y a, à l'heure actuelle, à concilier théorie(s) et description(s). Le linguiste, qui aborde une question particulière, comme celle du gérondif, par exemple, est bien souvent obligé de choisir entre la fidélité à une théorie et la fidélité à la question examinée. Il est bien rare, en effet, qu'il puisse rester fidèle aux deux. S'il opte pour une théorie « pointue », il est presque sûr d'une part de ne pas pouvoir traiter tous les cas qu'il voudrait traiter et d'autre part d'être entraîné malgré lui sur des terrains auxquels il ne désire pas toucher. A l'opposé, s'il veut faire le tour de la question, et aussi bien le « tour » syntaxique que sémantique, il est certain qu'il aura du mal à s'accommoder d'une théorie sophistiquée et rigoureuse. La description, dans ce cas, pour nécessaire et intéressante qu'elle soit, reste à beaucoup d'égards superficielle. J. O. H. a choisi la seconde voie. Elle nous offre une vue assez complète du gérondif, mais une vue qui, sur de nombreux points, devrait être, à notre avis, approfondie. Le modèle théorique retenu, celui du fonctionalisme, lui permet, étant donné sa trop grande puissance intrinsèque, de se sortir des situations les plus complexes, mais lui interdit en revanche d'aller en profondeur là où les faits l'exigeraient. On peut ainsi regretter que certaines de ses analyses ne soient pas poussées assez loin, comme, par exemple, p. 110, où, à propos des substantifs noyaux du gérondif, elle se contente de suggérer qu'il « semble qu'on puisse toujours retrouver un noyau verbal ».

Il ne faudrait pas en conclure que les explications sont inexistantes et que l'ouvrage est inintéressant. Loin de là. J. O. H. présente en quatre parties un tableau riche et assez complet du gérondif en français contemporain. La première partie, consacrée à l'examen des grammaires d'usage, des grammaires du français langue étrangère et des ouvrages et articles spécialisés, fait ressortir les principales questions qu'a suscitées l'étude du gérondif : quel est son statut par rapport au participe présent ? Quelle est sa « fonction » ? Quel est son sens ? Cette première partie aurait toutefois été beaucoup plus stimulante, et beaucoup plus rapide, si J. O. H., au lieu d'avoir recours à une succession de courts comptes rendus, avait effectué une présentation d'ensemble organisée. Il reste cependant que, telle quelle, cette partie constitue un précieux réservoir bibliographique commenté.

La seconde, la description morphologique, est sûrement la moins réussie de tout l'ouvrage. Bien sûr, l'auteur y définit le gérondif comme étant un syntagme qui comporte au moins l'élément en, un radical verbal et l'élément -ant (p. 48), mais le restant des informations apportées est soit vague, soit trivial. Vague, comme par exemple la qualification métaphorique de la préposition en comme préposition incolore (p. 50). Trivial, comme l'exclusion longuement commentée de non gérondifs tels que celui de les violences de la police et les souffrances en résultant (pp. 63-68).

Dans la troisième partie, la description syntaxique, commencent les vrais problèmes. Et tout d'abord celui de la distinction du gérondif et du participe présent. J. O. H. le règle de façon nette en démontrant que les latitudes coordinatoires, fonctionnelles et subordinatoires (structure interne du syntagme gérondif) ne sont pas celles du participe présent. Les résultats font apparaître que le gérondif a le statut d'un syntagme adverbial, — c'est donc une forme adverbioverbale —, et le participe présent celui d'un syntagme adjectival, — c'est donc une forme adjectivo-verbale. Rien de bien nouveau en somme, parce que le cadre théorique, dans lequel elle se place, celui des rapports fonctionnels de Mahmoudian, se révèle beaucoup trop fruste. Il n'est pas suffisant, nous semble-t-il, d'affirmer que, dans Ma chambre est au premier étage, à gauche, en regardant la mer, le noyau du gérondif est la locution adverbiale à gauche (p. 99). Une analyse moins superficielle aurait fait ressortir des identités que l'on ne fait que deviner et auxquelles fait indirectement allusion J.O.H. lorsqu'elle recourt sporadiquement à la notion d'ellipse. La catégorie de l'adverbe, par ailleurs, joue un rôle capital dans la description proposée, mais comme elle regroupe des expressions extrêmement diverses, elle ne saurait être utilisée dans une différenciation syntaxique sans réflexion critique préalable, et surtout ne permet pas d'aboutir à une définition syntaxique unitaire du phénomène qu'est le gérondif. Conformément à la dislocation typologique que connaît la catégorie des adverbes, J. O. H. est en effet amenée à distinguer plusieurs types de gérondifs. Ce qui

fait que, finalement, il n'y a pas de réponse syntaxique claire au statut du ou des gérondifs. Encore une fois, le modèle ne permettait pas d'y répondre. Cela dit, l'essentiel de la démonstration est convaincant. Les multiples faits distributionnels que recueille J. O. H. militent nettement en faveur d'une séparation syntaxique entre le gérondif et le participe présent. Le second problème a trait à la fameuse règle du « sujet logique », qui veut que le sujet de l'action exercée par le gérondif soit le même que celui du verbe de la principale (pp. 117 et ss.). Les contre-exemples, on le sait, sont légion. Dans une discussion bien argumentée, J. O. H. met les choses au point et montre notamment (i) que la règle est caduque dans le cas où il n'y a pas de verbe recteur et quand le syntagme gérondif est un repère temporel et (ii) qu'elle cesse de s'appliquer, dans les autres cas, lorsque la clarté ne souffre pas de la non-coréférence des agents. La différence 'animé'/'non animé' représente une de ces conditions de clarté, parce que « dans un système qui met en jeu deux verbes (le verbe principal et le gérondif) et leurs agents respectifs, toute ambiguïté est évitée si le verbe principal a un sujet non animé et si le gérondif demande un agent animé ou humain » (p. 210). Pour le reste, il est entendu qu'on peut toujours tout trouver.

La description sémantique occupe la place la plus importante de l'ouvrage et en constitue également la partie la plus originale (pp. 220-383). J. O. H. aborde trois grands thèmes: la classification sémantique des gérondifs, le rôle de l'opposition 'statique'/'dynamique' et l'analyse du tour Tout + gérondif. Au lieu de la classique répartition en valeurs circonstancielles diverses (temps, condition, etc.), qui se révèle très vite caduque, parce que le gérondif est en fait indéterminé, J. O. H. propose une nouvelle typologie des gérondifs non adverbes de phrase qui repose sur deux oppositions, l'opposition 'antériorité logique' vs 'non antériorité logique' et l'opposition 'deux actions' vs 'une seule action'. Ces deux critères débouchent sur quatre types de gérondifs:

- a) Les gérondifs A comme *Il réussira en travaillant* : il y a deux actions différentes exprimées par le gérondif et le verbe principal ; celle du gérondif est logiquement antérieure à celle du verbe principal.
- b) Les gérondifs B comme *Il se rase en chantant* : il y a également deux actions différentes, mais pas d'antériorité logique.
- c) Les gérondifs A' comme *En tuant sa mère, il a aussi assassiné le rêve* : le couple verbe principal gérondif n'exprime en quelque sorte qu'une seule action, mais le gérondif est antérieur au verbe principal.
- d) Les gérondifs B' comme dit-il, en bafouillant: il n'y a qu'une seule action et pas d'antériorité logique.

L'intérêt de cette nouvelle classification réside dans l'explication d'un certain nombre de données syntaxiques et sémantiques. La catégorie A regroupe ainsi les relations logiques correspondant aux étiquettes traditionnelles de moyen, cause et condition, tandis que les gérondifs B, en l'absence de tout rapport logique avec le verbe principal, concernent avant tout la simultanéité. La catégorie B' est réservée surtout à l'expression de la manière.

La caractérisation globale du phénomène du gérondif se fait au moyen de la paire conceptuelle 'situation statique'/'situation dynamique'. J. O. H. montre qu'à la différence du participe présent le système gérondif ne peut exprimer une situation statique et qu'il exclut donc les verbes d'état (cf. l'opposition La lampe est située sur la table, illuminant la nappe blanche / *en illuminant la nappe blanche). Une exception toutefois, le gérondif est compatible avec un verbe statique, lorsqu'il joue le rôle de repère temporel (cf. Il se demandait si les riches pouvaient être beaux en dormant). Le caractère dynamique du gérondif, allié à son statut de constituant facultatif, rend aussi compte de nombreuses restrictions et différences que met à jour la confrontation du gérondif avec les syntagmes prépositionnels à/de/par/pour/sans + infinitif (pp. 325-350).

Le tour *Tout* + *gérondif* mérite indiscutablement une attention particulière. Mais pourquoi l'avoir placé à part, à la fin de l'ouvrage, dans la partie sémantique? Les spécificités syntaxiques de cette tournure sont bien connues : il ne peut être mis en relief par C'est ... que, ne peut être adverbe de phrase et présente fréquemment, contrairement aux autres gérondifs, des formes verbales composées. Ses propriétés sémantiques sont plus délicates à saisir. J. O. H. note qu'il n'est jamais repère temporel et qu'il ne peut exprimer l'antériorité logique. Le rapport entre le gérondif et le verbe principal est un rapport de simultanéité, de pure concomitance. La question essentielle reste cependant celle de son sens d'opposition. Faut-il lui accorder ou non une valeur d'opposition? J. O. H. pense que non. Cette valeur circonstancielle proviendrait non du tour lui-même, mais de la relation de sens des verbes mis en présence. Elle lui reconnaît par contre deux autres traits spécifiques : il reprendrait toujours une action ou une situation déjà présentée ou connue (p. 370) et exprimerait une situation imperfective, d'où le test de l'insertion du verbe continuer (cf. tout en nageant \rightarrow tout en continuant de nager). L'hypothèse de J. O. H. ne nous semble pas suffisamment fondée. Elle n'avance guère d'arguments pour justifier le trait de reprise d'un élément connu et, surtout, les exemples présentés pour illustrer des emplois non oppositionnels ne nous paraissent guère probants. Dans Cet écran où mon regard se bute, tout en y persistant à y voir de l'air (p. 374), la valeur d'opposition ne nous semble pas absente, contrairement à ce que soutient J. O. H. En fait, il faudrait là aussi un modèle d'analyse plus perfectionné. On ne peut en rester aujourd'hui en sémantique à la notion vague d'opposition. Nous sommes tout à fait d'accord avec J. O. H. lorsqu'elle déclare que « le problème de tout n'est pas entièrement réglé » (p. 381). Notre avis personnel est que, contrairement aux autres gérondifs, le tour Tout + gérondif exprime toujours une valeur sémantique particulière « d'opposition ». La piste à suivre est sans doute celle des connecteurs logiques et argumentatifs.

On peut donc regretter l'absence d'un investissement théorique suffisant, aussi bien dans la partie syntaxique que dans la partie sémantique. Ce défaut n'est cependant pas trop grave, car on sait que bien des travaux souffrent du défaut contraire, à savoir une préparation théorique hypertrophiée, qui sacrifie le domaine d'étude choisi à l'explication préalable du modèle théorique retenu.

Il ne fait aucun doute que les nombreux faits syntaxiques et sémantiques décrits et analysés minutieusement par J. O. H. font de cette première monographie consacrée à la description du gérondif du français contemporain un travail globalement positif, une invitation stimulante à entreprendre d'autres recherches grammaticales de ce genre, mais avec des instruments théoriques plus affinés.

Georges KLEIBER

Guy SERBAT, Cas et fonctions. Etude des principales doctrines casuelles du Moyen Age à nos jours. Paris, PUF, 1981, 214 p (Ling. nouvelle).

Comme le précise le sous-titre, cet ouvrage est une contribution à l'histoire de la linguistique. Il ne s'agit pas de construire une théorie nouvelle des cas et des fonctions, mais de fournir une vue critique des systèmes explicatifs qui, depuis le Moyen Age, ont pu être proposés. Le latiniste Guy Serbat était mieux placé que quiconque pour dresser ce vaste panorama, pour y déceler les constantes, les tâtonnements et les innovations.

Ce qui frappe en effet, c'est l'ampleur de l'information. Pour répondre aux contraintes éditoriales, l'auteur a dû réduire à quelques pages son texte sur les théories de l'Antiquité. C'est dommage, car ce qui est dit sur Denys le Thrace, sur Varron, sur Priscien fait voir toute la modernité de leurs préoccupations. Il est difficile de s'orienter dans la forêt — en grande partie vierge — de la grammaire médiévale : G. S. a habilement choisi les Grammatici Daci, bien édités, et divers textes tirés du recueil de Charles Thurot, pour montrer la révolution que représente cette grammaire spéculative et universelle par rapport à « l'empirisme désordonné des grammairiens du Bas-Empire » (p. 23). Pour le XVIe s., Sanctius et Scioppius fournissent une ample matière pour faire voir que la « raison » devient le « pilier principal » des édifices grammaticaux, l'autre étant l'usage, « l'usage correct des auteurs latins, et non pas le latin barbare du Moyen Age » (p. 41). « La raison-nature tient chez ces rationalistes la même place que la métaphysique chez les modistes » (p. 57). La grammaire de Port-Royal (Nouvelle Méthode [NM] de Lancelot, Grammaire générale et raisonnée [GGR], Logique) s'inscrivent pleinement dans la ligne de ce courant rationaliste. Rejoignant en cela A. Joly, G. S. critique N. Chomsky qui laisse croire que « la tendance à l'universalisme a été instaurée par Port-Royal » (p. 70) : impossible de se référer à la GGR (ni à la NM) « pour justifier les prétentions de Chomsky à fonder sur le « cartésianisme » ses propres conceptions. Ni la créativité, ni l'innéité, ni même les structures profondes ne s'y rencontrent au sens où il le prétend » (p. 72; on renvoie notamment à la pertinente critique, p. 71, du commentaire chomskyen sur Dieu invisible a créé le monde visible ; une vétille, p. 72, n. 43, l. 3 : lire « règles transformationnelles » et non pas « règles de réécriture »). Un des meilleurs chapitres de l'ouvrage est celui qui est consacré aux « néo-grammairiens ». G. S. ne cache pas son admiration pour ces historiens

qui ont élaboré « les œuvres maîtresses qui demeurent à la base de notre documentation » (p. 77) : « contre ceux qui expriment aujourd'hui leur dédain pour l'« épisode philologique de Bopp à Meillet » [cit. de Michel Foucault], épisode qui serait venu interrompre stupidement la réflexion séculaire sur la philosophie du langage, il est équitable d'exalter le travail admirable accompli par ces hommes » (p. 75). Cela n'empêche pas G. S. de montrer finement que ces grammairiens, qui pourtant condamnent les fantaisies romantiques de Schleicher, n'en restent pas moins pris au piège de la langue primitive (Ursprache) : s'ils ne rédigent plus eux-mêmes une Genèse, ils n'en continuent pas moins d'en postuler l'existence en se référant implicitement à l'état de langue « idéalement primitif » de l'indo-européen (p. 88). L'âge « totaliste » des structuralismes conduit à envisager la théorie des cas de L. Hjelmslev, « projet grandiose » mais qui « a porté bien peu de fruits » (p. 110), le travail de R. Jakobson sur « la signification d'ensemble des cas en russe », la théorie des cas en latin de J. Kuryłowicz, les structures d'actance chez les disciples allemands de L. Tesnière (notamment les travaux de H. Happ sur le latin), la syntaxe fonctionaliste d'A. Martinet, la grammaire des cas de Ch. Fillmore.

On voit la diversité des points de vue et l'étendue des investigations. L'auteur domine magistralement cette vaste matière. Loin de s'en tenir à la problématique des cas, il manifeste partout le souci de faire apparaître les lignes de force qui traversent ces divers courants ; le traitement des cas n'en est à tout prendre que la conséquence. L'ouvrage en acquiert une hauteur de vue inhabituelle. Naturellement, ces développements généraux prennent de la place, et c'est au détriment de telle ou telle théorie casuelle. Ainsi on peut trouver un peu courtes les deux pages (pp. 67-68) consacrées aux grammairiens du XVIIIe s. Pourtant les vues sur les cas de Du Marsais et de Beauzée, p. ex., méritaient le détour par l'Encyclopédie. Sans doute est-il regrettable aussi que rien ne soit dit des langues « ergatives » (v. notamment le livre de C. Tchekhoff, Aux fondements de la syntaxe, l'ergatif, PUF, 1978) et que tel ou tel type d'approche ait été sacrifié (p. ex. l'approche guillaumienne, v. l'article important de G. Moignet sur « La flexion à deux cas en ancien français », Trav. Ling. littér. 1966, pp. 339-356 ; ou bien les travaux onomasiologiques allemands, v. p. ex. K. Heger, Valenz, Diathese und Kasus, ZRPh. 1966, pp. 138-170). Il a fallu choisir : le fonctionalisme s'en est trouvé privilégié.

Un des intérêts de l'ouvrage tient à la pertinence de la critique. Esprit indépendant, respectueux avant toute chose de l'exactitude des faits, G. S. avance chemin faisant trois types d'objections. Les réserves les plus graves visent l'inadéquation aux faits observables. Seuls les « néo-grammairiens » y échappent. Les exemples latins sont avancés avec une sûreté imperturbable. Tel ou tel de ces édifices, perdu dans les brumes, en prend de rudes coups. Partout est prôné le « retour aux données de la langue concrète, qui est la chair de la grammaire » (p. 38). Qui oserait le dénier ? Ainsi le latiniste H. Happ ne convainc pas toujours : « l'élaboration philologique des données fourmille . . . de négligences graves » (p. 165).

D'autres objections visent la cohérence interne. Elles sont moins nombreuses, tant il est vrai que la perfection interne est plus facile à obtenir que la fidélité aux données. Pourtant G. S. voit des « contradictions » chez Fillmore (p. 196). Peut-être n'est-il pas rendu entièrement justice à l'effort qui est fait dans The case for case pour séparer (le mieux possible) les cas définis sur le plan conceptuel et les cas morphologiquement décelables dans telle ou telle langue particulière (v. aussi les travaux déjà cités de K. Heger, ceux de B. Pottier, notamment « Théorie des cas, logique et linguistique », in : Modèles logiques et niveaux d'analyse linguistique, Klincksieck, 1976, pp. 131-140). Ce n'est que dans une perspective conceptuelle qu'il convient d'étudier à la fois cas, prépositions et ordre des mots (on pouvait donc faire une place à V. Brøndal et à sa théorie des prépositions, alors que le reproche fait à R. Jakobson de ne pas tenir compte de l'ordre des mots et du « peuple des prépositions », p. 126, paraîtra injustifié : à l'intérieur d'une langue donnée, les cas (morphologiques) constituent des systèmes — ou des sous-systèmes — qu'il n'est pas interdit d'envisager en soi).

Une autre source de critiques vient des postulats linguistiques qui sont ceux de l'auteur lui-même. Ainsi est fréquemment réaffirmée la nécessité d'aborder les cas et les fonctions en termes syntaxiques (pp. 16, 93, 105, 123, 133, 182, 201...). L'ennui c'est que ces principes qui servent ainsi de critère pour juger les théories en cause ne sont pas très explicites. On sait qu'il est infiniment difficile, en matière de fonction grammaticale comme ailleurs, de séparer proprement ce qui est syntaxique de ce qui ne l'est pas. Rien n'est dit là-dessus. G. S. excelle à faire naître l'inquiétude. Partout il sait opposer le contre-exemple percutant. Mais ses propres positions affleurent en des termes qui ne permettent pas toujours de les cerner dans le détail.

Il est vrai que la conclusion promet des prolongements : ce livre exemplaire de rigueur, d'une écriture sobre et d'une exceptionnelle richesse les fait impatiemment attendre.

Robert MARTIN

LINGUISTIQUE ROMANE

Gerhard ROHLFS, Romanische Lehnübersetzungen aus germanischer Grundlage (Materia romana, spirito germanico), Bayerische Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-historische Klasse, Sitzungsberichte, Jahrgang 1983, Heft 4, 79 S. mit 9 Karten.

La plupart des publications s'occupant des influences germaniques sur les langues romanes portent soit sur la phonétique historique (v. plus spécialement Wartburg, La fragmentation linguistique de la Romania [1950], trad. fr. 1967,

65-76, 96-102, 107-134 ; tout dernièrement encore H.-E. Keller, « Quelques réflexions à propos de l'influence germanique sur les dialectes d'oïl », Festschrift K. Baldinger, 1979, 813-828), soit, surtout, sur l'aspect étymologique du vocabulaire. Dans ce dernier domaine — sans omettre naturellement les trois volumes du FEW consacrés aux étymologies germaniques en gallo-roman — il faut souligner l'importance des travaux de M. Rohlfs consacrés à la géographie lexicale de l'ensemble des langues romanes et, dans ce cadre, aussi à l'expansion, dans la Romania, de mots d'origine germanique. Or, dès 1946, M. Rohlfs a fait allusion à l'existence des « Lehnübersetzungen » (calques linguistiques ; Ascoli : materia romanza e spirito tedesco, in Arch. glott. ital. 7, 1883, 559) à côté des « Lehnwörter » (mots d'emprunts) (Germanische Spracherbe in der Romania, Sitzungsber der bayerischen Akad der Wissenschaften, Phil.-hist Klasse, année 1944-1946, fasc. 8, 1947, p. 23), et dans son ouvrage fondamental en la matière, Romanische Sprachgeographie (Munich, 1971), il a consacré, dans le chap. XIII (Die germanische Durchdringung der Romania), plusieurs paragraphes aux calques romans du germanique (§§ 94-98, pp. 127-133). Entre temps, Wartburg a, de son côté, attiré l'attention sur l'intérêt qu'il y aurait à « examiner [...] de façon systématique la question de savoir si différentes particularités syntaxiques du français ne doivent pas être mises aussi sur le compte de la forte empreinte germanique en France » (Fragmentation, 1950; trad. fr. 1967, p. 102) et, depuis, plusieurs romanistes (notamment R. Baehr, H. Kuen, G. Hilty, H. Stimm, O. Gsell) ont étudié différents faits de sémantique, de formation de mots et de syntaxe romanes s'écartant de l'usage latin et susceptibles d'être interprétés comme des germanismes. M. Rohlfs, qui s'est à son tour occupé de plusieurs de ces problèmes, nous a donné une mise au point critique de la question dans la Festschrift K. Baldinger, 1979, 805-812, et en présente aujourd'hui une refonte approfondie, complétée par de nouveaux chapitres, et qui suscitera sûrement un grand intérêt parmi les romanistes.

Le premier des dix-sept chapitres traite des traces du système vicésimal en français (soixante-dix, quatre-vingt, quatre-vingt-dix à la place de septante, huitante, nonante primitifs, repoussés vers la zone marginale Nord-Est-Sud de la Galloromania, cf. carte 1, établie par l'auteur dès 1943, AStNSpr 183 ; une autre carte représentant les restes de septante et nonante en gallo-roman figure dans l'article d'A. Goosse, « Qu'est-ce qu'un belgicisme ? », Bulletin de l'Acad. Royale de Langue et de Litt. françaises, t. 55, Bruxelles, 1977, 359), lequel système - contrairement à ce qu'on pense d'habitude - ne peut pas être d'origine celtique, étant donné que, dans les langues de ce groupe, cette numération est un phénomène relativement récent (Pedersen), mais peut être, comme dans beaucoup d'autres langues et parlers, même en dehors de la Romania et de l'Europe, une création spontanée, indépendante, due à une mentalité populaire primitive (Reichenkron, Colón), ou bien avoir une origine germanique, nordique, comme en anglais la numération au moyen de score, ainsi que Marguerite Rössler l'avait supposé dès 1910; en faveur de cette dernière explication parlerait, semble-t-il, la géographie linguistique (chap. I). Pour l'ordre des mots dans les noms des jours de la semaine (vendre+di, etc.), qui est aussi une innovation (par rapport

à di+vendre(s) et vendre(s), etc.), l'auteur soutient nettement l'hypothèse d'une impulsion germanique, également nordique, propagée à travers la Normandie (v. les cartes 2 et 3), et non francique (chap. II). Quant à l'it. venerdì, il serait venu de France, avec beaucoup d'autres influences culturelles qui se sont manifestées en Italie à partir de l'époque carolingienne, tandis que le système vicésimal qu'on rencontre dans le Sud de l'Italie, à côté du système décimal, a dû être apporté par les Normands. C'est encore à l'influence des Normands à l'époque du bilinguisme anglo-roman en Angleterre que M. Rohlfs attribue le fait qu'un même mot baiser est à la fois, comme en anglais (to kiss - a kiss), verbe et substantif (ce dernier à la place de bais, de BASIUM, qu'on ne trouve cependant pas en anc. fr., mais en anc. prov. et prov. mod. bais, en pic. bé, en lorr. ba, FEW 1, 272 a) (chap. XV). Certains calques romans du germanique, comme l'emploi du sujet pronominal — qui, s'il se limitait au français, pourrait être une conséquence de l'effacement des désinences —, s'étendent au-delà du français, sur les domaines rhétique et italien du Nord (chap. VII). D'autres, tels que la flexion de deux cas dans l'ancienne langue (chap. IV), ou l'inversion du sujet lorsque celui-ci n'est pas en tête de phrase (chap. VI), sont propres aux aires gallo-romane et rhétique, ce qui renforce l'hypothèse d'une influence germanique; combien, pour le lat. QUANTUM, en regard de l'all. wieviel, angl. how much, a aussi un parallèle en ladin (chap. XII). D'autres calques, enfin, n'apparaissent qu'en français : jouer de la flûte, comme jouer aux cartes, parallèlement à l'all. Flöte spielen et Karten spielen, avec un même verbe correspondant à deux verbes différents en latin (LUDERE et CANERE, CANTARE), en italien (giocare et sonare), en espagnol (jugar et tocar), etc. (chap. IX); ou seulement en ancien français et, jusqu'à présent, dans le domaine picardo-wallon : avoir cher, calque de l'all. gern haben, pour aimer (chap. XIV) ; ou encore uniquement dans les dialectes et les français régionaux du Nord et de l'Est, par ex. l'ordre de mots un blanc fil, n. de lieu Rougemont, etc. (chap. V).

L'auteur ne se limite pas aux seuls cas qui touchent le français ; il étudie aussi le même type d'influences germaniques dans les parlers d'autres régions de la Romania : it. mezèdima (*MEDIA HEBDOMA), venu de Haute Italie, en face de l'all. Mittwoch (chap. III) ; it. du Nord $andare\ via$ « s'en aller » (all. weggehen) qui s'est aussi étendu vers le Sud (chap. X) ; distinction rhétoromane entre om et umán ou crastián, parallèle à celle que fait l'allemand entre Mann et Mensch (chap. XI).

Des formations verbe + adverbe, possibles en latin, par ex. PONERE FORIS, etc., ont dû se développer sous l'influence de l'usage germanique (cf. all. wir gehen fort) et sont devenues fréquentes en anc. français (entrer enz, traire sus, etc.), ainsi qu'en Haute Italie (en général au Nord de Rome) et dans les parlers rhétoromans (chap. VIII).

Les deux derniers chapitres du fascicule sont consacrés respectivement à une dizaine de calques rhétoromans de l'allemand (chap. XVI) et à quelques calques propres au français d'Alsace (chap. XVII).

Les lignes qui précèdent ne sont qu'un simple résumé, très sommaire, de la vue d'ensemble riche en faits précis, claire, magistrale, que M. Rohlfs nous a donnée de l'état présent des recherches sur un problème important et que les romanistes devront méditer en essayant de faire, dans ce domaine, si possible, de nouvelles découvertes.

Georges STRAKA

Keith E. KARLSSON, Syntax and affixation. The Evolution of MENTE in Latin and Romance. Beihefte zur Zeitschrift für Romanische Philologie, Band 182, Niemeyer, Tübingen, 1981, 163 pages.

Dans toutes les langues romanes, à l'exception du roumain, l'adverbe est formé sur l'adjectif au moyen d'un suffixe remontant au latin classique MENTE, l'ablatif du nom MENS. La naissance de ce suffixe en latin populaire et son développement dans les différentes langues néo-latines est l'objet de l'étude de Keith E. Karlsson, qui précise que le suffixe MENTE permet d'examiner « the complications in the transmutation of an independent lexeme, relatively free syntactically, into a bound derivational morpheme » (p. 3).

Dans un premier chapitre, l'auteur présente un tableau, certes non exhaustif, mais à vrai dire très suggestif des différents procédés de formation de l'adverbe dans plusieurs langues indo-européennes et autres. Il en ressort que l'on peut distinguer trois types de procédés. Une première catégorie de langues est constituée par celles qui ne possèdent pas de forme adverbiale différenciée de la forme de l'adjectif. L'auteur donne en exemples le breton et le perse modernes. Toutefois, ces langues ne confondent pas pour autant les fonctions adverbiale et adjectivale, l'ordre des mots y étant en général fonctionnalisé. D'autres langues, qu'il faut surtout chercher parmi les langues flexionnelles ont fonctionnalisé comme adverbe l'une ou l'autre forme adjectivale peu marquée, généralement la forme nominale du neutre singulier ou pluriel. Le russe et le grec représentent bien cette catégorie de langues. Certaines langues flexionnelles possèdent toutefois un morphème flexionnel particulier marquant la fonction adverbiale, comme c'est le cas du latin. Une dernière catégorie de langues forment leur adverbe en ajoutant un préfixe ou un suffixe à l'adjectif.

Or, le cas du latin classique est assez particulier, dans la mesure où les terminaisons -Ē (parfois -Ō) et surtout -ITER ressemblent fort à des suffixes alors qu'en vérité -Ē et -Ō sont d'anciennes formes flexionnelles de l'adjectif (l'ablatif-instrumental). Le latin classique présente donc une situation plutôt confuse qui sera encore accentuée par la ruine totale du système casuel. Une des convictions de l'auteur est dès lors que l'apparition d'un nouveau procédé utilisant MENTE pour la formation de l'adverbe vient restaurer un certain ordre dans un système linguistique en pleine mutation.

Comme le souligne toutefois l'auteur dans le deuxième et le troisième chapitres, le désordre et la complexité du système latin ne peuvent être exagérés.

Même s'il y a au moins une dizaine de terminaisons adverbiales en latin classique (-Ē, -Ō, -E, -UM, -A, -AM, -ĀS, -ĪM, -Ā, -ĪS, -(I)TER, . . .), la plupart des adverbes se terminent en -Ē et en -(I)TER. A ce propos, il est intéressant de faire remarquer que la distribution de ces deux procédés (-Ē pour les adjectifs en -US et -(I)TER pour les adjectifs en -IS) ne date pas du latin archaïque où l'emploi des deux procédés était assez libre, la terminaison -(I)TER étant la plus courante, mais plutôt du latin classique où les grammairiens semblent avoir voulu fixer l'emploi des deux terminaisons probablement contre l'usage populaire. Cette constatation implique que, dès le latin archaïque, la formation de l'adverbe à partir d'une ancienne forme flexionnelle perdait du terrain devant la formation avec -(I)TER, terminaison plus longue et dès lors plus expressive, et qui avait l'avantage de n'avoir qu'une seule fonction bien définie.

Ces faits sont confirmés par la manière dont le procédé à base de MENTE se développe. En effet, dès l'époque du latin classique et surtout dès l'époque impériale, l'ablatif MENTE est de plus en plus utilisé dans des tournures où le sens primitif d'« esprit » disparaît pour une signification à la fois plus large et moins précise de « manière » (p. ex. devota mente credimus), pour remplacer avant tout les adverbes en -Ē, tandis que le suffixe -(I)TER se maintient encore et gagne même du terrain dans certains textes d'inspiration chrétienne.

Enfin, dans les périodes les plus reculées des langues néolatines, la périphrase en MENTE prend définitivement l'allure d'un procédé de suffixation et se généralise en même temps dans la catégorie des adjectifs en -IS. L'ancien suffixe -(I)TER, toutefois, n'a pas été éliminé pour autant dans toutes les langues. En effet, en ancien espagnol, mais aussi dans certains dialectes norditaliens et en dalmate, la forme MENTE aboutit à mientre, mentro, miantre, forme remontant probablement à un croisement entre MENTE et TER devenant *MENTER.

D'après Karlsson, le choix de MENTE plutôt que de -(I)TER ou de l'ablatif de MODUS, s'explique assez facilement. Le suffixe -(I)TER, bien que dissyllabique et assez expressif, ne porte pas l'accent et aurait été certainement altéré au cours de son évolution. Les mêmes observations valent pour une dérivation à l'aide de MODŌ. Comme le montre l'expression QUŌ MODŌ, aboutissant à como, come, com(me), MOD \bar{O} aurait probablement abouti à -mo. En outre, cette formation aurait donné lieu à un déplacement d'accent assez gênant ; LEN-TUS > lénto; LENTŌ+MODŌ > lentómo(do). En revanche, MENTE présente une substance phonétique peu susceptible à l'altération et porte l'accent, ce qui n'empêche pas l'adjectif de porter son propre accent, comme c'est toujours le cas en espagnol moderne. Au sujet de cet accent, l'on peut d'ailleurs formuler quelques remarques. L'ancien français et l'espagnol connaissent des diphtongaisons dites spontanées de certaines voyelles accentuées. Comme l'adverbe attire l'accent sur le suffixe, on pourrait s'attendre, d'après l'auteur, à ce que des variations morphologiques apparaissent. Or, ni l'espagnol, ni le français ne présentent des traces de variations morphologiques de cette nature. Ainsi RARA devient rere et RARA+MENTE rerement et non *rarement. Néanmoins, d'après l'auteur, ces variations ont pu exister, tout en étant éliminées ultérieurement par la voie de l'analogie. Il me semble toutefois qu'un raisonnement semblable est peu convaincant. Même si l'ancien et le moyen français ont connu de nombreuses tentatives d'analogie, les anciennes variations morphologiques ont toujours laissé quelques traces jusqu'à l'époque actuelle. Il est peu probable que l'ancien français, qui présentait tant d'irrégularités dans sa morphologie, ait éliminé systématiquement toutes les irrégularités de la formation adverbiale. Comme Keith E. Karlsson le fait remarquer lui-même, l'espagnol maintient une double accentuation de l'adverbe ; il n'est dès lors pas exclu que cette double accentuation ait existé dans les autres langues romanes et en particulier en français. Cela revient à dire que la soudure définitive de l'adjectif et du suffixe en une seule forme n'est pas nécessairement postérieure à la diphtongaison spontanée des voyelles toniques.

L'auteur consacre les chapitres suivants à l'examen du traitement de MENTE dans les différentes langues romanes modernes. Il en ressort que le français présente le plus de complications morphologiques dues au fait que l'adverbe est formé sur le féminin et qu'en ancien français il existe deux classes d'adjectifs. En effet, certains adjectifs présentent un féminin en -e, d'autres possèdent une forme féminine identique à la forme masculine. La généralisation de la forme féminine en -e à tous les adjectifs n'a pas atteint la formation de tous les adverbes, ce qui explique l'existence de formes du type savant - savamment. D'autre part, certains adverbes ont perdu l'ancien e du féminin. Ici, Karlsson semble ne pas avoir distingué certains phénomènes d'ordre phonétique et orthographique. En ancien français, plusieurs adjectifs se terminaient en voyelle accentuée, tels que verai, hardi, aisé. L'adverbe formé sur le féminin en -e, veraiement, hardiement, aiséement semble perdre le e dès le XIIIe siècle. Dès lors, conclut l'auteur, la langue présente des adverbes dérivés du masculin : vrai - vraiment. Or, même si cela ne change pas grand-chose à la description des faits grammaticaux, il me semble qu'une telle affirmation est fausse. Ce n'est pas la forme féminine ou masculine qui est en jeu, mais bien une évolution phonétique qui atteint également d'autres formes : je donnerai > je donrai ou serement > serment. En outre, la langue parlée finira par éliminer la différence de genre des adjectifs en voyelle tonique, la double graphie vrai, vraie et aisé, aisée ne représentant plus qu'une seule prononciation. Que l'adverbe de vrai, vraie ne soit pas vraiement mais vraiment, comme doucement provient de doux, douce n'est qu'une particularité orthographique et non morphologique.

L'intérêt de cette étude, bien menée, réside surtout dans la description de la naissance et du développement d'un nouveau suffixe à partir d'une tournure périphrastique. On pense à ce sujet à la naissance d'un futur synthétique en roman né également d'une tournure périphrastique: CANTARE HABEO > *cantarayo > esp. cantaré, it. canterò, fr. (je) chanterai. Certains aspects de ce développement ont peut-être été trop peu soulignés, probablement faute de matériaux suffisants. Je pense entre autres à la différence, devenue rapidement une véritable coupure, entre la langue écrite et la langue parlée, au problème

lié à cette 'diglossie' de la norme et des variations sociales. Il est en effet concevable, comme Keith E. Karlsson le suggère, que le suffixe -(I)TER a rapidement gagné du terrain sur la terminaison -Ē, comme le laisse déjà présumer le latin archaïque, malgré la distribution 'normative' des deux terminaisons en latin classique. L'auteur relève d'ailleurs quelques cas où -(I)TER était employé avec des adjectifs en -US: HUMANUS - HUMANITER, FIRMUS - FIRMITER. Peut-être l'auteur aurait-il dû accorder une plus grande importance aux transformations phonétiques en latin vulgaire et à la ruine totale du système casuel. Au moment où les terminaisons -I, -Ē et -E, et même -IM, -ĒM, en position non accentuée se confondent en une terminaison unique -e, l'ancienne terminaison -Ē n'avait plus aucune valeur distinctive. Il en va de même pour les quelques adverbes en -UM et en -Ō, la différence du latin classique entre MULTUM « souvent » et MULTŌ « beaucoup » étant appelée à disparaître. A ce moment-là, la perte du suffixe -Ē a déjà pu être un fait accompli dans la langue parlée, son existence étant confinée à la seule langue écrite.

Henri Van den BUSSCHE

Roger WRIGHT, Late Latin and Early Romance in Spain and Carolingian France, Liverpool (Francis Cairns) 1982 (ARCA Classical and Medieval Texts, Papers and Monographs 8), XII + 322 pages.

L'auteur, hispaniste médiéviste à Liverpool, essaie de démontrer dans les premiers chapitres de ce livre une thèse essentiellement nouvelle et d'une grande portée : le latin médiéval en tant que langue parlée des couches cultivées, n'aurait eu aucune existence réelle jusque vers 800 et ne serait qu'une invention des savants carolingiens visant à standardiser la prononciation du latin liturgique. Tous les textes apparemment bas latins entre 400 et 800 ne seraient que la transcription, sous une forme graphique traditionnelle, de la langue vulgaire protoromane. Ce n'est que la Réforme carolingienne de la prononciation qui aurait créé une phonie correspondant à cette graphie latine (correspondance qui a pu faciliter aussi la naissance de textes en graphie vulgaire représentant le roman parlé).

On ne saura contester qu'à l'appui de ces hypothèses M. Wright propose une série d'arguments basés sur une étude minutieuse et le plus souvent compétente des sources et que ce travail permette de préciser à plusieurs égards les rapports entre le bas latin et le protoroman. Quant à l'existence même d'un latin parlé à l'époque en question, elle nous semble cependant plutôt relativisée que réfutée de manière concluante. La conception d'un « diasystème » à variations sociolinguistique et stylistique, admise aussi par l'auteur (cf. p. X), n'exclut pas que les variantes de prononciation les plus relevées se rapprochent du latin traditionnel et correspondent plus ou moins à la réalisation graphique. D'autre part, M. Wright a quelquefois tendance à exagérer la nouveauté de ses résultats en s'attaquant à des vues qui ne sont plus guère partagées généralement, telles que

l'idée d'un bas latin resté immuable pendant un millénaire (cf. p. IX) ou l'opinion que le latin vulgaire et le latin classique constituent deux systèmes séparés de la langue parlée à l'époque classique (cf. p. 49).

Le parti pris de nier l'existence d'un bas latin parlé après la chute de l'Empire comporte pour l'auteur également la nécessité de nier toute influence savante sur le lexique protoroman. Les critères allégués contre cette influence et les nouvelles explications proposées pour certaines des formes considérées communément comme savantes ne convainquent pourtant que partiellement. La forme espagnole *pensar* p. ex. est expliquée p. 15 par l'influence analogique d'autres verbes espagnols tels que *cansar*, les formes savantes tout à fait parallèles dans les autres langues romanes n'étant même pas mentionnées.

Les derniers chapitres du livre sont consacrés à « l'invention » du latin médiéval dans la France carolingienne (pp. 104-144) et à la description détaillée et approfondie de la situation linguistique en Espagne entre 711 et 1250 (pp. 145-260). Bien que l'auteur y envisage en premier lieu l'histoire (création et propagation) du latin médiéval, ses analyses apportent aussi plusieurs contributions en partie précieuses à la connaissance de la protohistoire du roman ainsi qu'à l'origine des premiers textes vulgaires. Parmi les interprétations moins plausibles mentionnons l'hypothèse que les Serments de Strasbourg auraient été rédigés en graphie vulgaire parce que Louis le Germanique n'aurait pas été capable de lire un texte français transcrit en latin (« I suggest that the evidence points to their being produced for the benefit of a Germanic-speaker who had learnt to read Latin but was not fluent in French », p. 123).

Le livre de M. Wright constitue sans doute pour une large part une étude solide et utile. Mais les conclusions générales que l'auteur tend à tirer de ses analyses ne sont pas toujours suffisamment justifiées. Pour ce qui est de la thèse centrale de l'inexistence d'un bas latin parlé, affirmée tout le long du livre avec une conviction presque absolue, nous faisons nôtres les réserves exprimées par l'auteur même à la fin de sa conclusion : « It cannot be said to have been proved » (p. 262).

Arnulf STEFENELLI

DOMAINE ROUMAIN

Marinella LÖRINCZI ANGIONI, Alle origini della linguistica romena. Da H. Megiser a F. J. Sulzer, dans Annali della Facoltà di Magistero dell'Università di Cagliari, Quaderno nº 18, Cagliari, 1983, 203 pages.

En Italie, après une production florissante de travaux consacrés à des aspects particuliers ou généraux de la linguistique roumaine (citons au moins

les noms de Bartoli, Tagliavini, Bonfanti, etc.), il y a eu, pendant ces dix dernières années, un ralentissement de l'intérêt pour le roumain, à l'exception de quelques articles publiés en général dans des revues roumaines. Voilà pourquoi chaque publication, qui contribue à la renaissance de la tradition des études linguistiques roumaines en Italie, doit être accueillie avec satisfaction.

Le livre de Mme Lörinczi se compose de quatre études : 1) Grafia latina e conoscenza del romeno in Europa occidentale in alcune versioni del Pater Noster (pp. 5-48); 2) Il romeno nel 'Mitridates' di Adelung e Vater (pp. 49-84); 3) Dimitrie Cantemir e la scrittura del romeno in caratteri latini (pp. 85-106); 4) Note di storiografia linguistica romena : Franz Joseph Sulzer (pp. 107-202).

Dans la première étude, l'auteur, après avoir fait remarquer que l'usage de la graphie latine en Roumanie, quoique localisé et limité, est aussi ancien que celui de l'écriture cyrillique, propose de subdiviser les documents dont nous disposons en alphabet latin en deux catégories : documents écrits à l'usage interne et ceux qui étaient destinés à l'usage externe ; les premiers, écrits pour les Roumains, portent généralement sur des sujets religieux ; les seconds, écrits pour les étrangers, concernent généralement la langue. On peut accepter cette division, mais il faut ajouter que, parmi les écrits « externes », il y en a aussi qui traitent des sujets religieux (voir, par exemple, les ouvrages des missionnaires italiens destinés aux étrangers, aux Italiens avant tout).

L'auteur présente successivement deux analyses d'anciennes versions roumaines du Pater noster, celle de la version de H. Megiser (1603) et celle de Stiernhielm (1671). Pour ce qui est de la première, nous nous bornons à la remarque suivante : à la p. 22, note 5, Mme Lörinczi suppose que la graphie puine « potrebbe riflettere . . . una pronunzia transilvana piine o puine ». Nous avons aussi pensé que le graphème u représentant $\hat{\imath}$ — qu'on rencontre dans plusieurs écrits en alphabet latin, mais quelquefois aussi en alphabet cyrillique (voir Evangheliarul slavo român de la Sibiu), surtout après des consonnes labiales — pouvait refléter une prononciation réelle. Mais s'agit-il d'une particularité transylvanienne? Dans des textes provenant de Moldavie (par ex. le glossaire italien-moldave de Silvestro Amelio, 1719, les Diverse materie in lingua moldava de Antonio Maria Mauro et le Ms. de Göttingen, de la deuxième moitié du XVIII e siècle), les formes avec u pour $\hat{\imath}$ sont très fréquentes. Le problème est l'interprétation de la valeur de ce graphème, qui, croyons-nous, reste ouvert. Dans la note 2, qui occupe les pages 34 à 38 de cette première étude, l'auteur nous donne une liste, avec bibliographie, de tous les ouvrages en caractères latins parvenus jusqu'à nous, et cette liste, selon les données dont nous disposons, peut être considérée comme complète. Toutefois, il y a lieu d'ajouter le volumineux manuscrit de Silvestro Amelio, intitulé Conciones latinae-muldavo (1725) et conservé à la Bibliothèque de l'Académie de Bucarest (n° 2882) ; j'ai entrepris une étude de ce manuscrit. Parmi les ouvrages en alphabet latin, l'auteur cite aussi (pp. 36-37) le Manuscrit de Göttingen, qui porte le titre de Petit recueil des mots moldaves écrit par un Italien à Yassi l'an 1770 et pour lequel elle renvoie à la note de Tagliavini dans « Studi rumeni », IV, p. 45. On complètera la bibliographie relative à cet ouvrage par les articles de N. Iorga, Manuscripte din biblioteci străine relative la istoria Românilor, dans « Analele Academiei Române », Secția istorică, série II, t. XX, București, 1899, pp. 197-203, et de S. Pașca, Manuscrisul italian român di Göttingen, dans « Studii italiene », N.S., II (1935), pp. 119-136; v. aussi ma récente étude Il manoscritto italianoromeno Asch 223 di Göttingen, dans « Revue de linguistique romane », t. 46 (1982), pp. 255-270.

Dans le deuxième chapitre de son livre, Mme Lörinczi analyse avec clarté l'opinion d'Adelung et Vater sur le roumain, et elle arrive à la conclusion que dans l'ouvrage de ces deux savants, la langue roumaine se présente comme « un complesso dialettale neolatino proprio delle zone balcaniche » (p. 77), et qu'on y trouve « la prima presentazione, anche se non proprio sistematica, di caratteristiche grammaticali del romeno » (pp. 78-79).

Dans la troisième étude, l'auteur s'arrête au passage très connu de la Descriptio Moldaviae, où Dimitrie Cantemir parle de l'usage de l'alphabet latin par les Moldaves jusqu'au Concile de Florence (1439). L'auteur souligne le fait que, jusqu'aujourd'hui, les savants n'ont pas prêté attention aux exemples donnés par Cantemir sur l'usage de l'alphabet latin. Dans les pages 96-99, elle nous donne en outre une liste d'hydronymes, de toponymes et d'oronymes puisés dans la Descriptio, et qui constitue certainement un des plus anciens répertoires roumains écrits en alphabet latin et en orthographe polonaise.

La quatrième étude, qui occupe presque la moitié du volume (pp. 107-202), est consacrée à l'examen d'un des ouvrages les plus discutés de l'histoire de la linguistique roumaine : la Grammatikalische Abhandlung von der Walachischen Sprache de F. Joseph Sulzer, le célèbre partisan de la théorie de la non-continuité des Roumains. L'auteur fait d'abord quelques remarques sur l'ouvrage de Samuel Micu, Elementa linguae dacoromanae sive valachicae, publié à Vienne en 1780, et met en évidence la faiblesse de l'orthographe étymologique. Elle souligne successivement la personnalité de Sulzer, en remarquant que, malgré sa valeur intellectuelle, il n'a jamais joui de la sympathie des Roumains pour des raisons évidemment politiques. En analysant l'ouvrage de Sulzer, Mme Lörinczi fait observer que, du point de vue linguistique, on y rencontre la première formulation de la théorie considérant le roumain comme une langue mixte slavo-latine. Elle nous présente ensuite une importante liste de mots donnés par Sulzer en roumain et en allemand, ces derniers étant traduits en italien. Dans quelques cas, à côté du mot « mascherato da una ortografia inconsueta e approssimativa » (p. 140), est donné aussi le correspondant en graphie roumaine moderne. A côté du mot roumain, ou de sa traduction de l'allemand en italien, on trouve souvent un point d'interrogation lorsque la forme roumaine n'est pas reconnaissable avec certitude ou n'est pas attestée. A cet égard, nous nous bornons à faire quelques observations.

Pour ce qui concerne le principe suivi par l'auteur de donner la traduction de l'allemand en italien, nous pensons qu'il aurait été utile de présenter aussi l'original allemand. Mais examinons quelques-unes de ces gloses :

- P. 144 sgertschit (zgîrcit) « rugoso ». A la page 190, n. 40, l'auteur annote : « In realtà 'avaro', 'contratto'. Probabile confusione con la forma e col significato di sbîrcit 'rugoso' ». Cette dernière forme doit être corrigée en zbîrcit (DEX) : il s'agit sûrement d'une faute d'impression. Il faut relever, toutefois, que zgîrcit est aussi attesté avec la valeur d'« encogido » (A. Cioranescu, Diccionario etimologico rumano, La Laguna, 1958-1966, 7751). De toute façon, l'explication donnée par Lörinczi est possible.
- P. 145 skuola (scula) « alzarsi ». Cette forme, avec la diphtongue uo, pourrait dériver de scola (avec o < u).
- P. 145 slogni (slomni) « compitare ». La graphie -gni représente peut-être la palatalisation de -ni.
- P. 148 *löwischta* « eine Fischgrube ». L'auteur propose de lire *lavişte* ou *laişte*, qui « non esiste nel DEX » (p. 190), ni même ainsi que nous devons l'ajouter dans le DA. Par la suite, elle relève que cette forme « si avvicina a *lacovişte* o *lácovişte* . . . 'luogo paludoso' », laquelle explication nous semble très valable.
- P. 149 nokowanea (nicovală?) « incudine ». Le point d'interrogation ajouté par l'auteur se résoud sans difficulté : en effet, parmi les nombreuses variantes de nicovală, il existe aussi nocovană, enregistré par l'ALR, I, 942/122, 125, 160, 170, 772 (une variante nicovana se trouve même en Oltenie, cfr. Noul atlas lingvistic român pe regiuni, Oltenia, III, București, 1975, carte 579, point 998 : Islaz). Pour les autres variantes, cfr. DLR, s.v.
- P. 150 pikatoare (?) « teglia ». Dans la note 44, p. 191, Mme Lörinczi écrit que « la parola, che va letta come picătoare non è attestata nel DEX con il significato di 'teglia' », mais dans le DLR nous trouvons même la valeur de « vas de tuci, de lut, etc., care se pune sub grătar sau sub frigare ca să se scurga în el grasimea », et chez Cioranescu, DER, 6343, qui considère le mot comme un régionalisme transylvanien, « grasera de asador ».

Suit l'analyse de la description des sons roumains et de leur représentation graphique par Sulzer. L'auteur remarque que le savant suisse, pour transcrire la voyelle $[\check{a}]$, emploie généralement e, mais quelquefois aussi \ddot{o} (p. 169), et elle donne les exemples pökat, pömünt. Toutefois, dans ces dernières formes, ö, à la place du plus fréquent e employé par Sulzer, pourrait refléter une prononciation dialectale : on sait qu'après les consonnes labiales, $[\check{a}]$ dans des dialectes transylvaniens se change en o (cfr. O. Densusianu, Graiul din Tara Hațegului, București, 1916, p. 27; en outre, R. Popescu, Graiul gorjenilor de lîngă munte, Craiova, 1980, p. 28; V. Rusu, Graiul din nord-vestul Olteniei, București, 1971, pp. 39-40). Ce phénomène est attesté aussi dans le Lexicon Marsilianum, dans les formes pomont, flomansesk (C. Tagliavini, Il Lexicon Marsilianum, Bucarest, 1930, p. 62), et, peut-être, si les graphies sont dignes de foi, dans l'Evangheliarul slavo-român de la Sibiu (1551-1553), où il apparaît aussi après des consonnes labiales (« Textul Evangheliarul de la Sibiu are, după labiale, aproape consecvent, o în loc de ă, în orice poziție », Studiu introductiv filologic de Emil Petrovici, studiu introductiv istoric de L. Demény, București, 1971, p. 16).

L'auteur conclut son étude en mettant en relief le fait que Sulzer exprime dans plusieurs passages la conviction qu'à la base du système phonétique roumain, il faut voir la « römische Bauersprache » (p. 176).

Le travail de Mme Lörinczi, fondé sur des données abondantes et conduit avec un sens critique et une parfaite maîtrise des problèmes examinés, apporte une véritable contribution à la connaissance de certains aspects de l'histoire de la linguistique roumaine qui, à cause de leurs implications extra-linguistiques, avaient été jusqu'ici laissés de côté ou étudiés avec des idées préconçues.

Giuseppe PICCILLO

DOMAINE ITALO-ROMAN

Libreto de tute le cosse che se manzano, Un libro di dietetica di Michele Savonarola, medico padovano del secolo XV. Edizione critica basata sul Codice Casanatense 406 a cura di Jane NYSTEDT, vol. 1, in-32, 228 p., Stockholms Universitets Bibliotek, 1982.

Cet ouvrage — une thèse de doctorat soutenue à Stockholm — est remarquable à plus d'un égard. Tout d'abord parce que l'auteur du texte édité, l'oncle de Jérôme Savonarole (1385 ?-1466 ?), médecin à la cour des Este sous Nicolas III, Lionello et Borso, professeur de médecine à Ferrare pendant dix ans, auteur fécond vers la fin de sa vie, est un personnage attachant. Son Libreto de tute le cosse che se manzano, conçu comme une information donnée à la deuxième personne du singulier à Borso d'Este, fourmille de renseignements curieux, dûment classés, relatifs à la nature, aux caractéristiques et aux vertus nutritives ou médicales des mets en usage à son époque dans les diverses classes de la société. Certes, le lecteur non initié du XX° siècle peut être surpris par les classifications systématiques héritées d'Aristote, de Galien, d'Empédocle, d'Hippocrate, renouvelées par la médecine arabe, que Michele Savonarola adopte, conteste ou discute méthodiquement; mais le discours est vif, précis, « scientifique », enrichi de prescriptions culinaires et de conseils diététiques.

Des sept manuscrits connus cinq sont dignes d'attention et les quatre éditions imprimées (1508, 1515, 1554 et 1575) avaient besoin d'une mise à jour sérieuse. Cette mise à jour, fondée sur le *Codice Casanatense 406*, nous en dispopons maintenant et nous la devons à Jane Nystedt.

Documentée en grande partie par l'étude fondamentale d'A. Segarizzi, *Della vita e delle opere di Michele Savonarola, medico padovano del sec. XV* (1900), cette thèse comporte un bref chapitre introductif — clair et substantiel —, l'édition proprement dite, assortie de notes critiques, des notes interprétatives

et des notes d'érudition, un glossaire, divers index (des noms propres de personnes, des noms propres de lieux et, en quatre listes distinctes, des « ingrédients et produits utilisés en médecine, en diététique et en cuisine » : ingrédients d'origine animale, d'origine botanique, d'origine minérale, termes médicaux).

L'éditrice prend le parti de moderniser les graphies dans tous les cas où leur incohérence ne fait que rendre inutilement difficile la lecture. Le détail et la justification de ces choix, ainsi que les normes retenues pour l'établissement des variantes — choix et normes inévitablement arbitraires —, sont clairement exposés dans l'introduction.

En attendant le volume II, qui produira du *Libreto* une étude linguistique dont le volume I garantit d'avance le caractère sérieux et précieux, on ne peut que se réjouir de disposer enfin, dans une édition sûre, commode et agréable à manier, d'un texte intéressant tant du point de vue culturel que du point de vue linguistique. On ne saurait nier que le travail de Jane Nystedt comble opportunément un vide (1).

Jean NICOLAS

DOMAINE IBÉRO-ROMAN

Albert FUSS, Felipe JAMBRINA, Angel San MIGUEL, ¡Qué barbaridad!, I, Einführung in die spanische Sprache, kontrastiv-kognitiver Sprachlehrkurs auf audiovisueller Grundlage, Tübingen: Max Niemeyer Verlag, 1981, 153 pp.; II. Lehrerheft, Schlüssel zu den Übungen, Tübingen: Max Niemeyer Verlag, 1981, 74 pp.

La forme et la structure de cette introduction destinée à l'enseignement universitaire de l'espagnol langue secondaire s'expliquent par la tradition de la romanistique allemande; dans le cadre de cette discipline traditionaliste tout(e) étudiant(e) d'une langue romane doit acquérir des rudiments élémentaires dans une autre langue romane, connaissances correspondant en général à deux unités de valeur et qui permettent l'accès à l'étude comparative des langues romanes. Les auteurs, anciens enseignants aux universités bavaroises de Würzbourg et de Bamberg, visent avant tout un public universitaire sans pourtant exclure l'emploi du livre dans l'enseignement dans les lycées ou les universités populaires où l'espagnol est actuellement en pleine expansion.

^{[(1)} Pour utiliser cette édition il faudra tenir compte du compte rendu critique d'Ingrid Arthur dans *Studia neophilologica* LV, 1983, 121-128. — G.S.]

Le livre de l'élève se fonde sur la méthode audiovisuelle ; il comprend dix unités didactiques consécutives qu'on enseignera, en général, en cinq heures d'enseignement chacune. La structuration des différentes leçons sait convaincre : chaque unidad didáctica contient (1) des DIALOGUES où l'élève est introduit aux spécificités de la langue parlée et apprend à réaliser des actes de langage réussis, (2) des TEXTES NARRATIFS et DESCRIPTIFS servant à l'enrichissement de la compétence lexicale et à l'agrandissement de la capacité de lecture et (3) des PARTIES GRAMMATICALES destinées à l'étude des structures de l'espagnol.

Les textes sont actuels et contiennent le vocabulaire le plus fréquent et le vocabulaire disponible de l'espagnol contemporain. Les cours peuvent être complétés et actualisés par l'emploi de diapositives ou de cassettes (qui n'ont pas été mises à notre disposition et que nous n'avons pu examiner), le choix des sujets traités dans les diálogos et resúmenes contribue à une meilleure connaissance du pays (c'est-à-dire de l'hispanidad européenne).

Le manuel du professeur (*Lehrerheft*) se propose d'atteindre deux buts principaux : (1) il donne une justification convaincante de la méthodologie choisie (1-20) et formule les principes qui pourront diriger le professeur dans le travail des différentes unités didactiques (21-48) et (2) il contient la solution des exercices et permet ainsi un meilleur usage pour l'autodidacte (49-74).

Dans l'ensemble : un bon livre d'une conception claire et cohérente que l'on peut recommander et qui fera certainement ses preuves dans l'enseignement des adultes.

Christian SCHMITT

William T. PATTERSON, The Genealogical Structure of Spanish. A Correlation of Basic Word Properties, University Press of America, P.O. Box 19101, Washington, D.C., 1982, VIII+235 pp.

Cet ouvrage issu de l'école d'Alphonse Juilland, représente un complément diachronique de l'étude typologique que l'auteur a publiée avec H. Urrutibéheity il y a 8 ans (1). Dans l'étude précédente, plus vaste et plus détaillée, l'auteur avait traité à la fois des problèmes historiques, typologiques et fonctionnels de l'espagnol; dans la présente étude il s'est proposé d'analyser le seul côté diachronique du vocabulaire espagnol et d'établir des rapports entre la vue historique et les aspects fonctionnels, statistiques et chronologiques.

Servent de base pour le présent travail avant tout des textes espagnols modernes et non pas les entrées d'un dictionnaire ou bien des dictionnaires de

⁽¹⁾ The Lexical Structure of Spanish, La Haye 1975.

l'espagnol contemporain. L'auteur a choisi les 5.000 mots les plus fréquents (provenant de 20.000 « sentences totaling more than half a million words, by A. Juilland and E. Chang-Rodriguez ») (2).

Dans la première partie du livre l'auteur range ces mots dans l'ordre généalogique ; il traite d'abord les mots hérités du latin (19-26) parmi lesquels se trouvent également les survivances lexicales des substrats celtiques et basques et de l'adstrat germanique du latin ; le grec qui a fourni des lexèmes tels que golpe (22 a), lámpara (22 c ; cf aussi DCELC2 III, 567 b) ou tío, tía (26 a) n'y figure pas. En général Patterson exploite les données historiques de la première édition du Corominas (1954-1957), la deuxième édition (Madrid 1980 ss.) n'est pas respectée. Suivent les mots d'emprunt (27-42) parmi lesquels les 'cultismes' d'origine latine occupent la première place. La filiation de ce vocabulaire est souvent peu élaborée, l'auteur ne prend pas en considération les données romanes : declarar peut être un latinisme, mais également s'expliquer à partir de l'italien ou du français (v. Wartburg a certainement raison d'expliquer claro « lugar sin árboles en un bosque » comme calque du français, FEW II, 745 a) ; pour moderno (1433) ou modificación (1490) on pourrait penser à une interférence entre l'espagnol et le français où moderne (1361) et modification (1385) sont attestés bien antérieurement, etc. ; la liste des emprunts au latin n'est donc qu'un trompe-l'œil statistique, peu informatif sans discussion des faits socioculturels préalable ; les latinismes de l'espagnol et les 'cultismes' paneuropéens se retrouvent ici pêle-mêle, sans distinction méthodologique. On s'étonnera également du rôle insignifiant que joueraient les langues romanes (38-40) : dans le corpus analysé se trouvent 132 gallicismes, 46 italianismes, 34 catalanismes, 19 occitanismes et 1 lusitanisme ; l'apport des langues non romanes s'avère peu important: 9 anglicismes, 5 américanismes, etc., et trois germanismes: cultural, pistola et regimiento, tous discutables : cultural < all. KULTURELL (DCELC2 II, 289 a) peut s'expliquer aussi bien comme gallicisme (fr. cultural est attesté depuis 1829) ou anglicisme (angl. cultural, BlW5, s.v. culture, et le PRob2 1977 expliquent fr. culturel (1929) « qui est relatif à la civilisation dans ses aspects intellectuels » par l'allemand kulturell alors qu'ils expliquent par l'anglais fr. cultural « relatif aux formes acquises de comportement, et non pas à l'hérédité biologique »; pistola « pistolet » vient, sans aucun doute, du tchèque pišt'ala « arme à feu », l'allemand n'a pu servir que de médiateur pour l'espagnol sans qu'on puisse exclure des filiations telles que tchèque $pišt'ala \rightarrow \text{all. } Pistole \rightarrow \text{fr.}$ pistole (1546) \rightarrow esp. pistola ou all. $Pistole \rightarrow$ it. $pistola \rightarrow$ esp. $pistola \rightarrow$ port. pistola (cf. aussi REW 6538); la même incertitude existe pour esp. regimiento « unidad militar » (Real Academia, Dicc. de la lengua castellana, V, Madrid 1737, s.v.), « en alemán desde 1546, MLN XXXVIII, 405-6, en francés desde 1553 » (DCELC2 IV, 901 a) qui peut être un latinisme comme le fr. régiment « corps de troupe placé sous la direction d'un colonel » (PRob2 1977, s.v.), un gallicisme ou

⁽²⁾ Voir p. 2; cf. A. Juilland, E. Chang-Rodríguez, Frequency Dictionary of Spanish Words, La Haye 1964.

un germanisme passé en espagnol par l'intermédiaire du français. Et que penser d'une classification non commentée de « germanic bigote » après tant d'études consacrées à ce vocable? Le troisième groupe comprend les formations espagnoles (« created words », 42-55) par composition, dérivation, contamination, agglutination, abréviation ou changement fonctionnel; ce chapitre n'est pas moins épineux et les résultats nous paraissent peu fiables comme le démontrent les quelques exemples que voici : peut-on qualifier esp. kilómetro de composition espagnole ou faut-il plutôt penser à un emprunt au fr. kilomètre (1790, de kilo et mètre) (3) ? Peut-on expliquer norteamericano comme formation originairement espagnole ou faut-il plutôt penser à l'anglais North American? Realismo et realización sont-ils vraiment des formations suffixales espagnoles? D'après Corominas (DCELC2 IV, 805 b) « realizar (...) tanto en castellano como en las demás lenguas modernas debió tomarse del fr. réaliser...» et on sait bien que le realismo espagnol (realismo manque Acad. 1843!) n'est pas issu de la doctrine platonicienne des idées mais est dû à l'influence de l'école littéraire française et de sa conception de l'art. De même il est peu vraisemblable que l'esp. irreprochable s'explique par préfixation en espagnol : Corominas parlant de reproche « tomado del fr. reproche » (DCELC2 IV, 878) ne discute pas l'origine de cet adjectif que nous expliquons par l'emprunt au français où irreprochable est attesté depuis 1460 (BlW5, s.v. reprocher); la liste des cas douteux pourrait être prolongée sans difficulté étant donné que le problème des calques linguistiques reste assez négligé dans le cadre des mots savants et que l'auteur n'explique pas assez clairement ce qu'il comprend par 'created words'.

Dans le chapitre suivant (57-95), l'auteur regroupe ce même vocabulaire d'après des critères fonctionnels ; pour les mots hérités et empruntés il suit la classification traditionnelle bien connue de Donat et Priscien (4) (nom, verbe, adjectif, adverbe, pronom, préposition, article, conjonction, numéral) ; les résultats ne devraient surprendre personne : les noms occupent la première place dans l'inventaire des mots hérités et empruntés ; parmi les mots fonctionnels les emprunts font défaut ou peu s'en faut (esp. hasta).

Les quatrième et cinquième chapitres sont consacrés aux analyses matérielles et distributionnelles des mots ; l'auteur classe les 5.000 lexèmes selon le nombre de syllabes (mots monosyllabiques, bisyllabiques, trisyllabiques, quadrisyllabiques, etc., 97-140) et prouve d'une façon probante qu'en moyenne les mots hérités de l'espagnol sont plus courts que les mots dérivés ou les mots d'emprunt. On acceptera aussi le résultat concernant la distribution absolue des lexèmes :

⁽³⁾ Le système métrique a été introduit en Espagne par décret à partir de 1858; esp. metro, litro, gramo ainsi que kilómetro, kilógramo, etc., sont donc des gallicismes, cf. aussi D. Messner, Geschichte des spanischen Wortschatzes, Heidelberg 1979, pp. 100 s.

⁽⁴⁾ Cf. H. Keil, *Grammatici Latini*, t. IV, Lipsiae 1864, p. 53 et t. II et III, Lipsiae 1855 et 1859.

plus un mot est fréquent, plus il est probable qu'il soit hérité, les mots empruntés connaissant une fréquence nettement inférieure à celle des mots hérités (141-190).

Vu l'état de la lexicochronologie de l'espagnol (5), le dernier chapitre destiné à la chronologie des mots n'apporte que des résultats bien provisoires (191-229). Une enquête plus poussée et plus détaillée des datations prouvera s'il est justifié de soutenir la thèse que la majorité du vocabulaire essentiel allogène de l'espagnol a été empruntée aux 13° et 15° siècles et s'il est fondé de dire que la formation des mots a atteint en espagnol son sommet pendant ces deux siècles. A la lexicologie espagnole de montrer si les mots hérités sont vraiment « outnumbered by borrowed words almost two to one ; two out of every five basic Spanish words are borrowed, one out of every three is created, and one out of every four inherited. Out of every 100 words, thirty-three are Latin borrowings, fourteen are created by suffixation, and twelve by a change of function » (231 s.).

Somme toute, après les essais modestes, voire décevants, de Messner (6), voici une autre analyse généalogique peu fiable de la structure du lexique espagnol. Son auteur a accordé trop de crédit aux ordinateurs qui n'admettent pas de cas douteux et aux dictionnaires étymologiques quelque peu périmés; il n'a pas conçu d'une manière assez profonde les problèmes méthodologiques et n'a pas su évaluer à sa juste valeur le matériel qui lui a servi de base.

Christian SCHMITT

Guillermo ARAYA, De Garcilaso a García Lorca (Ocho estudios sobre letras españolas) (Biblioteca hispanoamericana y española de Amsterdam, 2), Amsterdam (Rodopi) 1983, 215 p.

Les huit articles réunis dans ce volume ont été publiés, entre 1965 et 1972, dans plusieurs revues du Chili et de l'Espagne. Une seule de ces études semble poser un problème linguistique : Semántica y etimología en Ortega [121-135], mais Ortega s'est intéressé surtout à la question philosophique des relations entre le vocabulaire et la pensée humaine, aux changements de sens qui reflètent l'histoire des peuples, etc. — c'est pourquoi l'article de M. Araya est plutôt une contribution à la philosophie de la langue qu'à la linguistique au sens propre. — Parmi les sept autres articles, il y a cinq interprétations de textes

⁽⁵⁾ Cf. B. Müller, El proyecto de un diccionario del español medieval (DEM) y el estado de la investigación en el campo del léxico del español antiguo, in : Cahiers de linguistique hispanique médiévale 5 (1980), 175-194.

⁽⁶⁾ D. Messner, Chronologische und etymologische Studien zu den iberoromanischen Sprachen und zum Französischen, Tübingen 1974 et id., Dictionnaire chronologique des langues ibéroromanes, Heidelberg 1976 ss.; cf. le compte rendu critique de K. Baldinger, in: ZRPh 95 (1979), 539-541.

ou de groupes de textes espagnols: M. Araya compare les versions de la légende de Pyrame et Thisbé qui se trouvent dans la romance La ciudad de Babilona de Góngora et dans A Midsummer-Night's Dream de Shakespeare: l'intention de Shakespeare est humoristique, celle de Góngora parodique (pp. 3-24). L'auteur décrit ensuite le rôle de la fontaine dans la deuxième églogue de Garcilaso de la Vega et celui des fleuves dans l'œuvre du même poète (pp. 137-157); les images de la mer dans la poésie de Fray Luís de León (pp. 177-190); et la signification politique de La fontana de oro de B. Pérez Galdos (pp. 191-207). Mais la partie la plus importante du livre, et qui peut être mise à profit aussi par l'historien de la langue espagnole, est formée par une analyse de l'Evolución del pensamiento histórico de Américo Castro (pp. 25-79), article complété par une interprétation de la tragicomédie Péribáñez y el Comendador de Ocaña de Lope de Vega, qui part du point de vue de A. Castro sur l'honneur au XVIIe s. espagnol (pp. 81-119), et par un résumé de ce que A. Castro pensait sur Cervantes, Lope et García Lorca (pp. 159-176).

Albert GIER

DOMAINE GALLO-ROMAN

Kurt BALDINGER, Dictionnaire étymologique de l'ancien français, G4 (genoïr - gibier), Tübingen, Max Niemeyer, 1982; col. 505-698.

Après un long silence de 8 ans, le DEAF publie un nouveau fascicule. Qu'on me laisse dire d'abord le plaisir de la lecture. Rigueur philologique, finesse des analyses mettent en valeur cette magnifique promenade à laquelle nous sommes conviés. On peut maintenant définir la philosophie de cette œuvre monumentale ; il va s'agir pendant plusieurs générations de consigner le trésor du vocabulaire de l'ancien français. Quelle remarquable école pour nos amis Fr. Möhren et A. Gier aidés par le dynamisme de K. Baldinger et l'expérience de G. Straka que d'être amenés à inscrire dans ce monument la preuve de leur science magistrale. Une amertume toutefois c'est que la France ne tienne pas là la place qui devrait être la sienne ; je connais trop les rebondissements et les pantalonnades de cet imbroglio peu glorieux pour ne pas espérer qu'un jour l'histoire en soit connue de tous.

L'ensemble est excellent et pourtant il fallait beaucoup de courage pour mener à bien les articles gent subst. (plus de 18 colonnes), gent adj. (7 colonnes), gentil (plus de 10 colonnes), gesir (52 colonnes), geste (11 colonnes) soit près de la moitié de l'ouvrage. Quelques remarques au fil d'une lecture rapide : — gent d'estat conteste à juste titre la glose de Diverrès « hommes d'état » dans GeoffrParChron et propose estat « suite, cour » 1358 ds FEW 12, 249 a (qui suit DC). Mais on pourrait aussi considérer estat « situation sociale » cf. d'estat « de

haut rang » 1381 ds FEW 12, 248 b et gens d'estat ds Gdf 9, 559 a auquel on ajoutera Coudrette Melusine R 1293; — 534, 3 l'entrée por gent « agréablement » ne se justifie pas. Por dépend d'orrez (« vous n'entendrez jamais . . . pour/quand il s'agit de »). J'aurais d'autre part tendance à voir dans ce gent non l'adverbe mais le substantif (« les gens »); — 536, 10 l'ex. de RenContrR est un emprunt à Im Mond cité s.v. ragencier avec une définition différente (pour les empr. de RenContr à ImMond v. HLF 23, 313); — 536, 20 l. en covrir; — 537, 2 le sens de « mentionner » est trop contextuel plutôt « arranger » cf. éd. Wailly-Delisle 12267; — 537, 19 agencif on préférera ranger agensis s.v. agenci; — 537, 4 lire Gdf 6, 555 b ; — 538, 22 la pièce des *Chev. bannerets* mériterait d'être examinée de près ; j'y signale le mot mutinerie (cité s.v. banerie ds Gdf 1, 571 b) qui n'est pas connu avant le début du 16° s.; — 542, 47 corriger ed en et; — 572, 1 cog est une forme de coc comme l'indique implicitement Morawski dans son index ; le ms. date non du 13° s. mais du 15°; l'exemple qui signifie « un petit coq a de la semence » est à ranger sous 4° (semence d'un animal) ; — 572, 26 le chiffre 3° entre crochets est à comprendre 2°; je suppose; — 573, 38 germine n'est pas féminin mais masculin (cf. sun). Il s'agit d'une forme savante (cf. virgine) de germe comme l'a compris implicitement T-L et nous avons germe/germne/germine à ranger, je crois, sous germe 1 au sens 1°; — 574, 27 les hypothèses du FEW ont cependant l'avantage d'expliquer l'absence de *gerge alors que la simple attraction de bergier/berchier/berguier ne rend pas compte de ce fait; — 575, 32 par faute à la composition, cette ligne (et la citation qu'elle introduit) a été déplacée de 577, 42 sqq ; — 576, 45 en considérant gerner ds BodelCongéRu 204 on donnera raison à Gier d'avoir placé ici grener ds GuillAnglF malgré T-L (s.v. grener) tandis que le gloss, de Wilmotte (Cfma) reste ambigu « pousser comme une graine, germer »; — 580, 51 un pue intempestif; — 635, 42 le renvoi à BaudSebB est là par erreur puisque le texte contient gire (cf. ici 587, 31); il faudrait le placer au milieu de la ligne 46 devant cp.; 645, 32 Floires et Blancheflor ne meurent pas. Le passage, d'ailleurs fautif dans le ms., n'est pas clair. Voir la note de M. Pelan et on aimerait savoir comme J. L. Leclanche l'a interprété dans sa thèse ; — 673, 30 joulie « gent de pied » me paraît très suspect et s'intègre mal dans le contexte, on pourrait penser à un adjectif qualifiant banere tel joulie (de jolif ou de joliier) ou avec préfixe ejoulie (cf. enjolier, ajolir, ajolier) mais comme je n'ai pas le texte sous la main, je n'oserai me prononcer (cf. dans l'autre sens la forme reconstituée jeldonie qui a côté du Mlat. gellonia 675, 9 pourrait appuyer l'interprétation présentée ici); — 678, 32 on supprimera pic. après PartonG (voir ce que j'ai écrit ds les Mél. Smeets 259 sqq) ; — 679, 19 lire S. Didier au lieu de S. Den. ; — 688, 11 citer maintenant l'édition J. R. Smeets 7897 et la date du milieu 13° (ainsi que celle du ms.) est à rajeunir quelque peu.

En tout cas la lecture de ce magnifique fascicule m'a beaucoup instruit et j'invite les médiévistes à parcourir ces pages pleines de science vivante. Ceux qui veulent juger de ce que la philologie traditionnelle, au meilleur sens du mot, fait actuellement de mieux, se doivent de tenir compte de cette publication. Certes la philologie et l'étymologie ne sont pas tout ; ils ne sont pas ce dernier

mot absolu que croyaient atteindre un jour les fondateurs. Mais mises en œuvre de cette façon, elles sont un régal pour l'esprit rationnel et poétique.

Gilles ROQUES

Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français, publiés sous la direction de B. Quemada, 2^e série, fascicule 22. Datations et Documents lexicographiques, Paris, C.N.R.S. et C. Klincksieck, 1983, in-8°, XIX + 297 p.

Ce nouveau fascicule est dû à la collaboration d'une vingtaine de chercheurs français et étrangers. Tous, sauf deux, se sont limités au vocabulaire des XIX°-XX° s. On a dépouillé de nombreux livres, mais, en outre, des numéros récents de revues, dont se trouve groupée et souvent complétée la documentation lexicale, ZrP, RLiR, FrMod, etc. Il en va de même de Mélanges divers. De plus on a utilement pris en compte, entre autres, les indications du Robert des Sports (1982) et de deux dictionnaires des anglicismes, celui de J. Rey-Debove et G. Gagnon (1980) et celui de M. Höfler (1982).

Comme d'habitude, les dictionnaires de langue ont livré de nouveaux matériaux: Nicot, 1606, atteyner, goujataille — Trévoux, cenophore 1721, oomancie 1771, panagie 1752 — Boiste, dysorexie 1803, euphémique 1834, manutentionner 1819 — Marguery, 1818, iléologie, oléracé, omniprésence — Compl. du Dict. de l'Ac. fr., 1842, garçonnerie, mandchou, palinodique, etc. On y a joint des attestations tirées du Dictionnaire étymologique de J.-B. Morin, 2e éd., Paris 1809 : oryctognosie, ostéosarcome, pentélique, adj., et autres formes savantes. Mais l'originalité de ce recueil, par rapport aux précédents, est sans doute la place importante réservée aux français régionaux, au sens large du terme. Par exemple, le français de Suisse fournit se dégonfler 'exhaler sa colère' XVIe s., celui de Belgique fransquillionisme 1918, celui du Canada, tel que le présente le P. Potier en 1747, baccara, adv. Derlinguer 1849, gremillet 1789, griffe de loup 1817, s'entendent en Normandie; griffon 'martinet', 1767, se dit en Champagne; croy 1723, espoudassage 1958, sont du Midi, rastouillat 1843 plus précisément du Sud-Ouest. La viticulture du Centre utilise en 1723 coudis, courgée, crainer. Toute une série, tirée de La Béate, d'A. Giron, 1884, caractérise le Velay : angiou, coucougner, eichinlous, faude, reinage, etc. Du point de vue du niveau de langue, le parler populaire a cette fois sa large place : épastrouillant 1891, galetteux 1895, gourgandin 1613, se gour(r)er 1790, etc. Cela posé, ce sont les traités et lexiques techniques qui ont été le plus souvent examinés. En tête arrive la médecine. On a scruté, à nouveau, dans leurs diverses éditions, les dictionnaires connus de Garnier et Delamare (amygdalectomie 1927, cystographie 1931, hémoculture 1909), de Nysten (anaplastie 1845, aortite 1824, helminthiase 1814), de Littré et Robin (angiome 1878). Puis viennent les termes d'histoire naturelle, de zoologie (canard édredon 1851, grand tétras 1771, pentatome 1789), de botanique (graine d'amour 1817, laurier-cannelle 1633, mimosa 1806), de géologie (dislocation 1830, glaciologique

1896, ijolite 1931). La géographie fournit, entre autres, inlet 1818, interdunaire 1928, cluse, var. clus 1873. L'histoire est relativement peu représentée ; on peut citer édouardien 1933, eurasisme 1931, jacobiniste 1790. Mention spéciale doit être faite du livre de Ch. de Villers, 1801, qui présente le vocabulaire philosophique kantien: sensualiste, idéalisme, noumène et phénomène, objectivité et subjectivité. Dans le domaine des arts, un bon nombre de mots ont été pris au Dictionnaire de cinéma, son et musique de W. E. Clason, 1956 : avant-plan, claqueman, film en relief, magnétogramme, monophonie, etc. Jusqu'où faut-il aller dans le relevé des mots techniques? La question s'est probablement posée à propos d'articles tels que hyste. Le terme, absent de tous les lexiques, se lit dans un texte qui présente plusieurs autres formes peu usitées. On a préféré laisser cellesci de côté. D'une façon générale, il est certain que les hapax et les vocables très rares — cocotologie 1925, criofage 1791-1798, napoléonographe 1948, etc. — ont moins d'importance que les mots et expressions usuels, à la naissance desquels nous assistons ici et là. La littérature comparée est ainsi nommée dès 1806, l'emprunt (linguistique) dès 1826. Le fait divers est de 1838, jusqu'à plus ample informé, le journal parlé de 1880, la demoiselle du téléphone de 1905. L'emballage perdu date de 1935, la défense du consommateur de 1912. La grève de la faim apparaît en 1906, le prêtre-ouvrier en 1948. En gros, un fascicule très riche, réunissant beaucoup de termes techniques de fréquence variable et un certain nombre de mots usuels, de langue tenue ou de langue populaire, en général fort intéressants. Un vœu : la publication rapide des tables récapitulatives, promises depuis longtemps.

Voici quelques notes de lecture, doutes et adjonctions. Les abréviations sont en principe celles du FEW. ALACOQUISTE, 1852. Dans Besch 1845. — AMOK, var. amock, 1806. Le mot apparaît en contexte français à partir du XVIIe s., sous des formes et dans des emplois variés. 1676 : à Bantam, « Derriere ces palissades s'estoit caché un coquin de Bantamois qui estoit revenu de la Mecque & joüoit à Moqua, c'est-à-dire en leur langage, que quand quelqu'un de la canaille des Mahometans qui est de retour de la Mecque s'avise de prendre son Cric en main [...], il court par les ruës & tuë tous ceux qu'il rencontre qui ne sont point de la loy de Mahomet jusques à ce qu'on le tuë luy-méme », J.-B. Tavernier, Les six Voyages, Paris, II, 481-482. 1707 : à Batavia, « il étoit entré en fureur, & avoit crié Amock, ou Amack, c'est-à-dire, qu'il massacreroit tous ceux qu'il trouveroit dans les ruës, & qui ne se sauveroient pas par la fuite », « le troisième qui avoit crié Amock », Voiage de Gautier Schouten aux Indes orientales, traduit du néerlandais, Amsterdam, I, 40. 1725 : « C'est une coutume sur les côtes de Malabar, que lors qu'un homme se trouve dans des disgraces & des chagrins qu'il n'a pas la force de soutenir, & qui l'abbatent entierement, il prend abondamment de cette boisson [de datura] qui lui cause une telle fureur, que prenant une arme en main, il se jette sur tout ce qu'il rencontre & le massacre impitoyablement [...]. Ceux qui sont dans cet état, s'appellent Amouchi », Voyages de Jean Ovington, traduits de l'anglais, Paris, I, 237-238. — BICAMÉRISTE. La forme moderne se lit aussi en 1792 chez N. Ruault, TraLiLi XX, 1, 1982, 173. — CAFÉ AU LAIT, adj. (couleur), 1835. Exemples de 1793 et de 1802 dans la ZrP 96, 1980,

312. — CANNABINE (bot.), 1816. 1783 : « Cannabine, Datisca ; genre de plante à fleurs incomplètes », EncMBot I, 601 a. L'auteur de l'article, J.-B. de Lamarck, signale le latin scientifique cannabina chez Tournefort et chez Linné. — CARAS-SIN (ichtyol.), 1816; var. corrasin, 1806. 1803: « Carassin, nom spécifique d'un poisson du genre Cyprin », NDHN IV, 339. — CARAVANE (sens gén.: groupe qui se déplace), 1654. Manque le texte. — COCHINCHINOIS, s. (nom de peuple), forme mod., 1721. 1682: « Ie fus raui d'entendre de la bouche d'vn Cochinchinois, ce doute qui auoit autrefois donné de la peine à Saint Augustin », A. de Rhodes, Divers Voyages et missions, Paris, 125. Comme adjectif: « vn Dictionnaire Cochinchinois, Latin, & Portugais », ibid., 71. — CORNEILLE CENDRÉE, 1775. 1750 : « La Corneille cendrée de Royston », E. Albin, Histoire naturelle des oiseaux, traduite de l'anglais, La Haye, II, 16. La gravure correspondante, prise à l'édition anglaise, porte : « Cornix cinerea. The Royston Crow ». Cornix cinerea désigne déjà l'oiseau chez C. Gesner, Historiae animalium liber III., qui est de avium natura, Tiguri 1555, 319. — CORNEILLE MANTELÉE 1. c. emmantelée, 1690. 1555 : « De la Corneille emmantelee », P. Belon, L'Histoire de la nature des oiseaux, Paris, 284. 2. c. mantelée, 1767. 1760 : «La Corneille mantelée », M. J. Brisson, Ornithologie, Paris, II, 19. — DEMI-GLOBE (littér.: sein). Dans le texte de 1775, demi-globe est une apposition descriptive au mot sein. Dans celui d'avant 1870, demi-globes constitue une synecdoque. — DIAFOIRUS, s.m. (péjor.: médecin ignorant). Dans le fragment cité, le mot reprend « apothécaire ». — DJÉRID, (t. ar.), 1819. Var. 1775 : au Caire, « Quelques-uns d'entre eux [sc. des « Grands parmi les Turcs »] s'exercent alors au Dsjerîd, c'est-à-dire qu'ils se poursuivent deux à deux à bride abattue, un bâton de dattier environ de quatre pieds de longueur à la main [...] & ce bâton ils le lancent horizontalement l'un contre l'autre », C. Niebuhr, Voyage en Arabie . . ., traduit de l'allemand, Amsterdam-Utrecht 1776-1780 (achevé d'imprimer du tome I : 1775), I, 136. — ENVINASSA, s. (rég. Midi, champignon : pratelle), 1816. 1793 : à propos des champignons de couche, « enfin dans quelques cantons on les désigne par le terme de camparols ou des champs, & par celui d'envinassas, comme pour dire envinés, à cause de la couleur rouge ou de vin, dont leur surface est en général un peu teinte », J.-J. Paulet, Traité des champignons, Paris 1790-1793, II, 266. Est-il licite de tirer du pluriel de Paulet envinassas un singulier *envinassa? Ce n'est pas sûr. Ce mycologue écrit à l'ancienne, par exemple, « différens noms », op. cit., II, 129, « les Perchés pivotans », II, 216, etc. Le singulier serait peut-être *envinassat, conforme au provençal envinassat, s. m., 'champignon de couche', TDF. — ESCAVILLE, s. (rég., champignon : chanterelle), escraville 1816, escaville 1842, 1793, à propos de la chanterelle, « On la connoît en France sous différens noms, qui expriment ou ses bonnes qualités ou sa manière d'être particulière, tels que [...] escraville pour escaville ou esca villae, nourriture du village », Paulet, op. cit., II, 129. Paulet propose donc ici escaville comme une réfection d'après l'étymologie qu'il croit juste. C'est la forme que reprend le texte cité de 1842, qui contribue à la répandre. — EUMOLPE (entomol.), 1817. 1807 : « Eumolpe, Eumolpus. Les Eumolpes ont été long-temps confondus, les uns avec les Chrysomèles, les autres avec les Gribouris. M. Kugelan les a distingués

le premier », G. A. Olivier, Entomologie, Paris 1789-1807, V, 894. J. G. Kugelann, Verzeichniss der Käfer Preussens, Halle 1798, donne en effet un nom de latin scientifique à un nouveau genre d'insecte : « 92. Eumolpus Kugel. », 498 a. — GIRILLE (champignon: chanterelle) — manque t. lex. Le FEW IV, 359 a signale en ce sens gérille, chez Littré. C'est bien la forme qu'on rencontre, à l'accent aigu près, dès 1676 : «Fungus luteus, sive pallidus se contorquens esculentus I. B. vulgò Gerille », P. Magnol, Botanicum Monspeliense, Lugduni, 103. Paulet écrit « gérille » en 1790, op. cit., I, xiij, etc. — GRAGER (agric.), FEW: 1876, moulin à grager, 1861. Grage 'rape' et grager 'raper' sont des mots des Antilles françaises. Ils sont d'origine caraïbe, selon Friederici², qui en fournit des attestations de 1665, avec la var. greige 'rape', 1664, 263 a. — GRINGETTE. Au lieu de « Buffon, Hist. nat. », lire: « Buffon, Hist. nat. des Oiseaux ». Même remarque pour les articles GRISIN, GRIVELETTE, GRIVELIN. — IATROMAGE (occult.), 1610. Il est intéressant de relever aussi, dans l'énumération citée, « Paracelsiste », absent du FEW, mais assez courant au XVIIe s. — JANFRÉDÉRIC. La forme de 1802 est « Janfrédric », RLiR 44, 1980, 234. — JAUNE D'ŒUF. La mention « En langue d'oc » ne doit porter que sur l'attestation de 1676. — JAVANAIS, 1720 (?), var. Javan, 1806. Déjà en 1598 : « Les Iavans sont vn peuple obstiné, infidele, meschant & meurtrier », W. Lodewijcksz, Premier Livre de l'histoire de la navigation aux Indes orientales par les Hollandois, Amsterdam, 29 r°. Var. 1707 : à Bantam, « les vivandiers vinrent, Mores, Javanois, Métifs, & Hollandois », Schouten, op. cit., I, 27-28. — JAZZÉ adj. (mus.), 1928. C'est le participe passé de jazzer 'arranger, jouer en jazz', relevé à la date de 1923 par M. Höfler, ZrP 95, 1979, 354, n. 77. — MIMOSA, s. f., 1602, A. Colin; s. m., 1806. Colin écrit: « l'Herbe Mimosa », « et s'appelle Herbe Mimose », Histoire des drogues, Lyon 1602, 488. Tournefort utilise le latin scientifique Mimosa, qu'il traduit par « Sensitive », Elemens de botanique, Paris 1694, I, 477. Mais l'édition de Lyon 1797, due à N. Jolyclerc, essaye « La Mimose ou Arbrisseau sensible », III, 353. En 1803 : « Mimeuse, nom qu'on donne, dans quelques jardins, à la sensitive », NDHN XIV, 501. — NOYALE, toiles noyales, 1666; s.f., 1657. En 1505: « Et six cens aulnes tant de coutommine double que simple, toille escrue que noyale [texte du ms.] pour la rechange des vesles », Voyage du capitaine Paulmier de Gonneville au Brésil, in Ch.-A. Julien, R. Herval et Th. Beauchesne, Les Français en Amérique pendant la première moitié du XVIe siècle, Paris 1946, 28. Cf. FrMod 26, 1958, 55 a. — PANDANUS (bot.), var. pandang, s.m. (t. malais), 1806, 1803: « Pandang, [en latin] Pandanus, plante à tiges ligneuses, souples, flexibles », NDHN XVI, 575. Source indiquée : « Rumphius, vol. 4, tab. 82 de l'Herbier d'Amboine », c'est-à-dire G. E. Rumphius, Herbarium Amboinense, Amstelaedami 1750. — PARAPEGME, s. m. (astron. anc.). On nous présente des textes où ce mot a des sens différents, soit 'tables de métal sur lesquelles on écrivait les ordonnances', 1800, et 'tables astronomiques', 1818. Ces deux sens sont donnés par l'abbé A. F. Prévost, Manuel lexique, Paris 1750, dans son article parapegme. - PÉPLIS (botan.), 1704. D'après J. André, Lexique des termes de botanique en latin, Paris 1956, le latin connaissait peplis 'Euphorbe fausse-péplide (Euphorbia peplus L.)' et 'Euphorbe péplide (Euphorbia peplis L.)', mais aussi peplos, attesté

dans ces deux sens. C'est peplos qui passe le premier en français, 1549 : à propos du réveille-matin des vignes, c'est-à-dire de l'Euphorbia peplus L., « La graine de Peplos beue a la quantité d'vng acetabul, auec vng cyathe d'eaue miellee, purge la phlegme & la cholere », Fousch 230 C. Pour la même plante, en 1550 : « La graine de Peplos », G. Guéroult, traducteur du latin de L. Fuchs, L'Histoire des plantes mis en commentaires, Lyon, 416 b. — POLYANDRIQUE, adj. (sociol.), 1803, Boiste. Plutôt : (botanique), puisque l'article de ce dictionnaire renvoie à la polyandrie, douzième classe des végétaux selon Linné. — PRESBYTÉRIEN, s. m., 1649, 1666. Exemple de 1646 dans le FrMod 51, 1983, 85. — PRURIGO, 1814. On a essayé auparavant pruriture, pruriement, puis prurigine, non relevés par le FEW. Ainsi 1478: « dessere [= d'esseres] qui sont nodacions venantes a la cher auec pruriture », N. Panis, Le Guidon de Guy de Chauliac, Lyon, tr. 6, doct. 1, chap. 3. Ca. 1480: « Item comme la roigne et le pruriement est tu feras saigner le pacient de la vaine du col », Lanfranc de Milan, Le Grant Alenfrant, Vienne, tr. 3, doct. 1, chap. 5. 1548: « Infus aux yeux [l'aloès] mont trêmpé guerit tous leurs vices specialemant prurigine, & rogne de paupieres », E. Fayard, Galen sur la Faculté dez simples medicamans, Limoges, 6, 15; « prurigines », pl., 6, 62. — SADDY GUMMING. Pure citation d'une dénomination étrangère. — SOCCUS. Dans le texte de 1819, le mot est une citation du latin de Rumphius, la dénomination donnée pour française étant jaquier arbre à pain. — SUBURB. Le groupe « in a suburb » est à l'évidence une citation de l'anglais. — TÉLÉSIE 'saphir', 1803. 1801 : « IIIe. ESPECE. Télésie, c'est-à-dire, corps parfait », R. J. Haüy, Traité de minéralogie, Paris, II, 480. Création probable. — TÉTRAPOLE, s. f. (antiq. gr.), 1809. Tetrapolis est sans doute un mot grec en 1741 chez A. Bruzen de La Martinière, Le grand Dictionnaire geographique, historique et critique, 2e éd., Paris 1739-1741 : « Tetrapolis, nom grec qui signifie Quatre-Villes, & que l'on a donné à diverses contrées où se trouvoient quatre villes qui avoient quelque relation ensemble ». Le grand Dictionnaire historique de L. Moréri, éd. de Paris 1759, renvoie à La Martinière, dont il copie l'article, mais fournit une adaptation française: « Tetrapole, Tetrapolis ». Le même ouvrage notait déjà Tetrapole dans l'édition de 1718, mais comme nom propre, pour une « Contrée de la Syrie ». — TOSCAN (ling.: dialecte de la Toscane), aux XVIIIe et XIXe s., 1791-1798. A. Piron, mort en 1773, commence ainsi une épigramme connue contre Voltaire : « Son enseigne est à *l'Encyclopédie*. Que vous plaît-il ? de l'anglais ? du toscan?». — TZIGANE, div. var. à partir de 1553. Var. ca. 1530 : par le Nil « viennent chascun iour de Nubie Thebaide & de la prochaine ethiopie nefz chargees de Cingres », J. Thénaud, Le Voyage et itinaire de oultre mer, Paris, B iiii v°. — URBANISTE, s. f. (relig.), 1743. 1718 : « Des Religieuses de sainte Claire, dites Urbanistes », P. Hélyot, Histoire des Ordres monastiques, religieux et militaires, Paris 1714-1721, VII, 194; « les Urbanistes », VII, 195. — USTRINE (antiq. rom.), 1752. 1718: « Ustrine, en Latin Ustrina, ou, Ustrinum, le lieu où l'on brûloit à Rome les corps des défunts », L. Moréri, Le grand Dictionnaire historique, Paris. Non dans l'éd. de 1694. — VIANDE (pop.: corps humain), 1896. Avec une valeur particulière, 1808 : « Montrer sa viande. Montrer des objets que la pudeur et la modestie prescrivent de dérober soigneusement aux regards », BL II, 388. — VOLTAIRIEN, s. m. C'est un adjectif dans le passage cité de 1735. — XÉNIE (cadeau), 1740, Dict. de Trévoux. Cet ouvrage fournit sa source, P. Borel, qui écrit en effet en 1655 : « Xenie, c. estreine, present, de xenion », Tresor des recherches et antiquitez gauloises et françoises, Paris, 457. — YACK, sous cette forme, 1818. 1817 : « Une race d'Yacks ou de Buffles à queue de cheval, originaire du Thibet », NDHN² XIII, 151.

Complément pour la lettre M. Il va de soi que beaucoup des dates proposées ne sont pas définitives. MACROGLOSSE 'genre d'insecte lépidoptère', FEW VI, 1, 77 a : 1828. 1817 : « Macroglosse, Macroglossum. Nom donné par Scopoli à un genre d'insectes de l'ordre des lépidoptères », NDHN² XVIII, 351. Adaptation de « Macroglossum », nom créé en effet par G. A. Scopoli, Introductio ad historiam naturalem, Pragae 1777, 414, nº 161. — MACROPODE 'genre de poissons propres aux eaux douces de l'Indochine', FEW ibid.: 1812. An X [1801-1802]: « Cent troisième genre. Les Macropodes », B. de Lacépède, Histoire naturelle des Poissons, Paris, III, 416. Création. — MADRÉPORITE 1. 'madrépore fossile', FEW VI, 1, 476 b: 1765. 1763: « Les Madreporites sont des pierres figurées, composées de tubules ou de branches, en forme d'arbre ou d'arbrisseau », Bertrand, éd. d'Avignon, 321 a. 2. 'variété de carbonate calcaire', FEW ibid.: 1836. 1803: « Madréporite ou Madrépor-stein, matière calcaire qui a été trouvée par le baron de Moll, dans la vallée de Rüssbach, pays de Salzbourg », NDHN XIII, 500. Cet article suit de près une communication de Ch. Coquebert dans le Journal des Mines, Paris, VIII, 1798, nº 47. Mais ce dernier n'emploie dans son texte que « Madrepor-stein », donné comme nom allemand, 831 ; la table présente « Madréporstein », 975 a. — MAHONIA 'genre de berbéridées à feuilles composées', FEW VI, 1, 52 a: 1829. 1823: « Mahonia », « Mahonia à feuilles de houx », « Mahonia fasciculée », etc., DSN XXVIII, 83-84. Emprunt au latin scientifique de même forme créé par Th. Nuttall « In memory of the late Mr. Bernard McMahon », The Genera of North American plants, Philadelphia, 1818, I, 211. — MAI 'aubépine', FEW VI, 1, 63 b : Ang., sans date. 1823 : « Mai (Bot.), nom vulgaire de l'aubépin dans le Poitou, suivant M. Desvaux », DSN XXVIII, 86. — MAILLOT 1 'bouture, jeune plant de vigne', FEW VI, 1, 115 b: Ol de Serres [1600]. 1544: « une uigne nouvelle ou plantes, aliqui vocant ung maillot », L. Duchesne, In Ruellium de Stirpibus epitome, Parisiis, 48. — MAILLOT 2 'genre de mollusque', FEW VI, 1, 16 a : 1803. 1801 : « LXº GENRE. MAILLOT. Pupa. Coq. cylindracée, à spire alongée », J.-B. de Lamarck, Système des animaux sans vertèbres, Paris, 88. Création. — MALACTIQUE adj. 'émollient', FEW VI, 1, 80 b: 1549. 1537: « Et puis que tu face [sic] rougir les parties qui sont a lentour, en les enuironnent [sic] dung malagme (cest a dire medicament malactique) lequel est faict de moustarde », Le quatriesme livre de la Therapeutique ou methode curative de Claude Galien . . . translaté par Philiatros, Lyon, 11 r°. — MALAGME 'cataplasme émollient', FEW ibid.: 1549. 1537: v. l'article précédent. — MALINETÉ 'qualité nuisible (par ex. d'un poison)', FEW VI, 1, 105 b : 1568, 1566 : la partie de l'antimoine « plus aëree & humide s'euaporant sur le feu [...] laisse la partie plus contumace & terrestre en laquelle principallement la malineté est appuiee », J. Grévin, Discours . . . sur les vertus et facultez de l'Antimoine. Paris, 17 v°-18 r°. — MALLÉABILITÉ, GLLF, PR: 1676. 1653: « Nous dirons que l'Extension, ou Malleabilité des Metaux à froid, ne dépend que du Soulphre incombustible ioint à son Mercure fixe », A. Barlet, Le vray et methodique cours de la physique resolutive, vulgairement dite Chymie, Paris, 532, — MALTHE (tout court) 'bitume glutineux', FEW VI, 1, 121 b: 1803. 1763: « Malthe, ou poix minéral ou fossile », Bertrand, éd. citée, 324 b. — MAMIL-LAIRE, adj., GLLF: 1503, PR: XVe s. Ca. 1370, FrMod 33, 1965, 210, cité sans contexte. — MAMMAIRE 'mollusque à corps globuleux', FEW IV, 1, 134 b : 1803. 1801 : « XCVIII° GENRE. MAMMAIRE. Mammaria », Lamarck, Système cité, 109. Adaptation du latin scientifique mammaria. Le genre Mammaria a été établi par O. F. Muller, Zoologiae Danicae prodromus, Havniae 1776: « 2718. MAMMA-RIA Mamilla conico-ventricosa, alba », 224. — MANCHE D'HIPPOCRAS 'instrument pour filtrer', FEW VI, 1, 208 b: 1701. Var. 1574: « vn couloir de drap de laine, fait en forme de Pyramide (qu'on appelle manche ou chause d'Hypocras) », A. Caille, traducteur du latin de J. Dubois, La Pharmacopée, Lyon, 285. Var. 1581 : « puys on les passera par la manique de hippocras », J. Rivière, traducteur du latin de P. de Gorris, Discours des remedes singuliers, Paris, 159. - MANCHETTE GRISE 'sorte d'agaric', FEW VI, 1, 210 a : 1812. 1793 ; « Les Manchettes grises », « Cette espèce que je ne vois bien clairement décrite nulle part, est remarquable par sa couleur grise généralement répandue », Paulet, op. cit., II, 137. Création probable. — MANDRAGORE, var. mandegore, FEW VI, 1, 158 b : ca. 1420. Fin du XIVe s. : « am suc de une autre herbe qui est dicte mandegore », Le Livre des secrez de nature, in L. Delatte, Manuscrits latins et vieux français relatifs aux Cyranides, Liège-Paris 1942, 336. Date du ms. La forme madragore se lit dans AldS 20, ms. A (XIIIe s.), rédaction probable : 1256. — MANDUCATIF, FEW VI, 1, 176 a: manducative, adj. f. '(plaie) qui ronge', 1549, 1478, FrMod 33, 1965, 210, sans contexte. — MANGE-BOUILLON 'larve du cione du bouillon-blanc', FEW VI, 1, 171 b : 1764. 1700 : « On pourroit [...] appeler ces petites bêtes mange-bouïllon ou bien les souffreteuses », J. Goedaert, Histoire naturelle des insectes selon leurs differentes metamorphoses, Amsterdam, II, 30. Création. Le recours à la version latine antérieure montre que le mot étudié calque le néologisme grec phlômophagous, Metamorphosis et historia naturalis insectorum, Medioburgi [1669?], II, 28. — MANGE-FROMENT 'chenille très pernicieuse au blé vert', FEW ibid.: 1764. Var. 1700 : « J'ay appelé cêtte Chenille pour la distinguer d'avec les autres, Mange-froument ou Tourmente-païsan », Goedaert, op. cit., II, 69-70. La première dénomination calque à peu près le néologisme grec khlôropurophagous, terme de l'éd. latine citée, II, 60. Forme mange-froment en 1759, DRUA III, 17 b. — MANGEUR D'APPAT 'baliste noir qui s'empare de l'amorce de l'hameçon avec lequel on veut le prendre', FEW VI, 1, 175 a: 1829. 1818: «Mangeur d'appat. On donne ce nom, aux îles de France et de Bourbon, à une Baliste toute noire . . . », NDHN² XIX, 204, — MANGEUR DE MILLET 'cocotzin de Cayenne', FEW VI, 1, 174 b : 1764. 1741 : « Miliaria major, nigro-violacea. Gros mangeur de millet » et « Miliaria minor, nigra. Petit mangeur de millet », P. Barrère, Essai sur l'histoire naturelle de la France equinoxiale, Paris, 136-137. — MANGEUR DE PLOMB 'plongeon de

Louisiane', FEW IV, 1, 174 b: 1791. 1758: « Les Plongeons de la Louisiane sont les mêmes que les nôtres; mais lorsqu'ils voyent le feu du bassinet, ils plongent si promptement, que le plomb ne peut les toucher ; ce qui les a fait nommer Mangeurs de Plomb », Le Page du Pratz, Histoire de la Louisiane, Paris, II, 115. - MANGEUR DE POIRES 'petite chenille qui se nourrit de l'intérieur de la poire nommée la sucrée', FEW VI, 1, 175 a : 1764. Var. 1700 : « Ce ver tire son origine de la poire, qu'on nommé [sic] succrée [...]. Je l'ay nommée a cause de la nouriture, mangeur de poire », Goedaert, op. cit., III, 86. Création. Pas de nom particulier dans la version latine, I, 122. La dénomination devient en 1759 « mangeur de poires », DRUA III, 18 a. — MANGEUR DE POULES 'espèce d'oiseau de proie qui dévore la volaille', FEW VI, 1, 174 b : 1764. 1741 : « FALCO Gallinaris, cristatus. Pagani. Mangeur de poules », Barrère, op. cit., 130. — MANGEUR DE RIZ 1. 'gros-bec padda, Loxia oryzivora L.' 2. 'ortolan de riz, Emberiza oryzivora L.' 3. 'troupiale, Oriolus oryzivorus L.', FEW VI, 1, 174 b, aux sens 2 et 3: 1828. 1818 : « Mangeur de riz. Nom appliqué à un troupiale (oriolus oryzivorus), au gros-bec padda et à l'ortolan du riz ou acutipenne », NDHN² XIX, 204. — MANGEUR DE VERS 'esp. de fauvette, Sylvia vermivora Lath.', FEW ibid.: 1791. 1760 : « Le Mangeur de vers, et le Scarabée Chevre », J. du Plessis, traducteur de l'anglais de G. Edwards, Glanures d'histoire naturelle, London 1758-1764, II, 200. Calque de l'anglais « Worm-eater », ibid. — MANIE 'folie', GLLF: v. 1398, PR: fin XIVe s. 1365 au plus tard: « En ver sont faictes manies, melancolies », Martin de Saint-Gille, Les Amphorismes Ypocras, éd. G. Lafeuille, Cambridge 1954, 68. — MANIGOLDE 'vaurien', FEW XVI, 509 a: Nice manigordo m. 'bourreau', alp. manigord 'vagabond, vaurien' M. En français, 1615: les îles grecques appartenant aux Vénitiens « sont repeuplées de fourbes, marioles, bannis, manigoldes, assassins & autres gens de ceste estoffe », Le Pelerin veritable de la Terre saincte, anonyme, Paris, 145. — MANNE 'exsudation de certains végétaux, utilisée en pharmacie', forme mod., FEW VI, 1, 233 a : Ronsard. XVe s.: « Manne. [...] c'est une rosee qui chiet sus herbes qui ont vertu diuretique », GHerbier nº 300. L'éditeur G. Camus précise que la manne se produit sur le Tamarix gallica var. mannifera Ehrenb. 1488 : près du Sinaï, « on treuve de la manne le moys daoust & de septembre tant seulement », N. Le Huen, Des sainctes Peregrinations de Iherusalem, Lyon, o il v°. — MANNEQUIN statue articulée servant aux peintres', PR: 1680, Var. 1676: « Manequin, Statuë dont les jointures sont faites d'une maniere a luy pouvoir donner telle attitude que l'on veut », R. de Piles, Conversations sur la connoissance de la peinture, éd. B. Teyssèdre, in Gazette des Beaux Arts, nov. 1963, 298. — MANTEAU BLEU 'goéland à manteau gris', FEW VI, 1, 274 b: 1867. 1803: « Manteau bleu ou Bleu-manteau, Voy, Goeland à manteau gris », NDHN XIV, 77. — MANTEAU NOIR 'goéland à manteau noir', FEW ibid.: 1867, 1803: « Manteau noir ou Noir-manteau, Voy. Goeland à manteau noir », NDHN XIV, 77. — MANTEAU DE SAINT-JAMES 'coquille du genre harpe', FEW VI, 1, 274b: 1845. 1823: «Manteau de Saint-James. (Conchyl.) Coquille précieuse du genre Harpe, harpa nobilis, Linn. », DSN XXIX, 77. — MANTELET 'esp. de coquillage univalve', FEW VI, 1, 275 b: 1834, 1757: « Le Mantelet, Peribolus. Le genre de coquillage auquel je

donne le nom de Mantelet à cause de la figure de son manteau, est le dernier des Univalves que j'ai observés au Sénégal », M. Adanson, Histoire naturelle du Sénégal. Coquillages, Paris, II, 75. Création. — MAORI, adj., PR: 1865. Var. 1848 : « le chef maoris, John Hikey, avait réuni, dès le 4 juillet 1844, un grand nombre de naturels », « une femme maorie », E. Delessert, Voyages dans les deux Océans, Paris, 198; comme nom de peuple: « les Maoris », ibid. — MARBRE-ONYX 'albâtre', FEW VII, 357 a : marbre onyx 'sorte de marbre ou d'albâtre calcaire à demi translucide, de couleur jaunâtre et provenant d'Algérie', 1877. 1763 : « On a aussi donné à l'Albâtre le nom de marbre-onyx, ou de marbreonychite », Bertrand, éd. citée, 412 a. — MARBRÉ m. 'nom de diverses espèces de bolets', FEW VI, 1, 366 a : 1836. 1793 : «Le Marbré bistre», «Le Marbré olivâtre », « Le Marbré couleuvre », Paulet, op. cit., II, 374. — MARC 'résidu des fruits que l'on a pressés', forme mod., GLLF: 1538, PR: 1539. 1499: « g[allice]. le marc du raisin l[atine]. hoc accinarium, rii », J. Lagadeuc, Le Catholicon, éd. Ch.-J. Guyonvarc'h, Rennes 1975, 132 a. — MARCELIN et var. 'monnaie de Venise', manque FEW VI, 1, 306 a. Fin XVe s.: « Le ducat de Venize de XXIIII caras vault XII marcelins et IIII marques; le marcelin vault dix marques », Le voyage de Pierre Barbatre à Jérusalem en 1480, éd. P. Tucoo-Chala et N. Pinzutti, in Annuaire-bulletin de la Société de l'Histoire de France, années 1972-1973, Paris 1974, 111. 1517: « le ducat de venise vault douze marcellins et quatre marquetz, ung marcellin vault dix marquetz », Le Voyage de la saincte cité de Jerusalem, anonyme, Paris, b iiii v°. 1573 : « qu'il porte monnoye d'or, ou d'argent de Venise, qui soit neufue, comme cequains, Aspres, Medins, Monsenilz, Marcelz d'argent », A. Regnault, Discours du voyage d'outremer au sainct sepulcre de Ierusalem, Lyon, 4. — MARCHAND 'vautour urubu', FEW VI, 2, 7 b: 1701. 1686 : au Vénézuela, « il y a une sorte d'oyseaux qui la mangent [sc. la chair des bêtes à cornes], qu'on nomme Marchands », A.O. Exquemelin, Histoire des avanturiers, Paris, I, 275. — MARCOTTE, var. margotte, FEW VI, 1, 316 a: 1559. Var. 1544: « Malleolus in vite, une marguotte ou rosette », Duchesne, op. cit., 48. — MARÉCAGINE 'paludelle squarreuse, mousse de l'Europe boréale', FEW XVI, 521 a: 1840, 1817: « PALUDELLA », « Germ. Sumpfmoos. Gall. Marecagine », S. Bridel, Muscologia recentiorum . . . Muscologiae recentiorum supplementum, Gothae et Parisiis, 1791-1817, III, 72. — MARÉCHAL 'taupin, insecte coléoptère', FEW XVI, 518 b : 1768. 1754 : « Scarabé nommé le Ressort, ou le Maréchal; Elater », Klein II, 63. — MAREMME, nom commun, GLLF: 1831. 1803 : le sulfure d'antimoine « des maremmes de Sienne en Toscane, est, au contraire, en quilles polyèdres d'une grandeur extraordinaire », NDHN I, 506. — MARFOURÉ 'ellébore fétide', FEW VI, 1, 380 b : 'ellébore', 1840. 1823 : « Marfouré. (Bot.) L'hellébore pied de griffon, helleborus foetidus, est ainsi nommé aux environs de Montpellier, selon Gouan », DSN XXIX, 133. — MARGINELLE 'genre de mollusque', FEW VI, 1, 335 a : 1801. An VII [1798-1799] : « 10. Marginelle. Marginella », J.-B. de Lamarck, Prodrome d'une nouvelle classification des coquilles, in Mémoires de la Société d'Histoire naturelle de Paris, an VII, 70. Création probable.

Raymond ARVEILLER

Henri COTTEZ, Dictionnaire des structures du vocabulaire savant, Eléments et modèles de formation, Paris (Les usuels du Robert), 2º édition revue et complétée, 1982, XXXIV - 515 pages.

Notre vocabulaire est constitué de pièces et de morceaux. Il y a le fond de la langue hérité par transmission directe mais l'évolution des cultures, des mentalités, des modes a nécessité de l'enrichir. Déjà au 12e s. le besoin se faisait sentir d'emprunter au latin des mots pour exprimer des notions qu'ignorait la langue dite commune. Puis peu à peu se forma la langue française, immense bricolage, réemploi tâtonnant de mots des dialectes, du provençal, du latin, du grec, puis des autres langues européennes. La rationalisation de la langue s'amorçait. De leur côté les scientifiques créaient des techniques, des produits, inventoriaient des animaux, des plantes. Habitués au latin, nourris du grec, ils en vinrent naturellement à nommer « scientifiquement » leurs découvertes. De là naquit un vocabulaire savant dont une partie infime est passée dans la langue générale ; le reste, la quasi-totalité, est resté un vocabulaire d'initiés. C'est un vocabulaire rationalisé, à vocation internationale, dont l'essentiel s'est formé entre la fin du 18e et le début du 20e s. Il se caractérise par l'emploi généralisé de racines (sous la forme de ce que Cottez appelle des « formants ») grecques et latines. La productivité de ce vocabulaire est maintenant assez réduite. On ne doit pas oublier d'autre part que ces créations ont évincé au nom de la raison scientifique un vocabulaire « moins scientifique » aussi bien en médecine, en botanique, en zoologie, en chimie, etc.

On manquait d'une analyse linguistique de ces mots savants. Cottez vient de nous la fournir. Elle a la forme d'un dictionnaire, la seule appropriée aux renseignements donnés qui sont sémantiques, étymologiques et historiques. Naturellement il ne s'agit pas d'un dictionnaire de mots mais d'un dictionnaire de signes, les formants de mots (au nombre d'un peu plus de 2700).

L'introduction très claire, décrit la procédure qui a présidé au choix des formants retenus [VIII-IX], insiste à juste titre sur la fonction de « représentation » de certains formants [XII-XIII] et présente, ce qui fait à nos yeux la valeur de ce travail, l'analyse « morphétymologique » des formants [XIII-XV]. Vient ensuite la distinction qui me paraît pertinente des emprunts (généalogie, grec γενεαλογία), des adaptations (physiologie, grec φυσιολογία mais seulement au sens de « sciences naturelles ») et des productions (chronologie sans étymon direct en grec ou en latin) avec, dans ce dernier cas, la possibilité de formants empruntés (chronologie grecs χρονο- dans χρονογραφία et -λογια dans μυθολογία) ou constitués (déontologie où déonto- est établi à partir du grec $\delta \epsilon_{ov}$, δέοντος qui n'existe pas comme formant en grec). Il faut dire cependant que cette dernière catégorie des formants constitués (introduits par «du grec» ou «du latin » par opposition aux empruntés introduits par « grec » ou « latin ») s'étend aussi, et c'est plus discutable, aux adaptations cf. 2 métro- qui contient métronome adapté du grec μετρονόμος « inspecteur des mesures », présenté comme du grec μέτρον « mesure », tandis que 3 métro- contient métrologie, produit en français à partir d'un formant grec $\mu\epsilon\tau_{00}$ - (qu'on a dans $\mu\epsilon\tau_{00}$ vó μ_{05}); cf. aussi 1 my(o)-, myos- « muscle » qui est dit « grec $\mu\nu_{00}$ - » tandis que 2 my(o), myos- « rat » est dit « du grec $\mu\tilde{\nu}_{5}$, $\mu\nu\delta_{5}$ » malgré $\mu\nu_{00}$ - ». Nous louerons aussi l'effort important pour découvrir le créateur de chaque terme [XVIII-XIX].

Nous dirons maintenant le point qui n'a pas notre accord : l'attribution de dates données sans références. L'ouvrage de Cottez est sérieux et un grand nombre des dates données méritent crédit. Dans le TLF nous donnons systématiquement les références de toutes les dates avancées ; ceci me paraît à porter au crédit de ce dictionnaire, même s'il est par là même plus facile à critiquer. Depuis plusieurs années Cottez apporte son concours à la relecture du TLF et les rédacteurs de la notice historique utilisent naturellement son dictionnaire. Mais très souvent nous sommes obligés de demander à Cottez de nous donner la référence du texte qui lui sert à établir sa datation. Chemin faisant nous nous sommes aperçus qu'il y avait des incertitudes et des erreurs dans ses datations. Certaines dates invérifiables sont reprises du Robert (auquel Cottez a collaboré), d'autres correspondent à la date de la forme anglaise ou allemande du mot. Bref je suis obligé de dire que ce dictionnaire, pour être un véritable dictionnaire historique, devrait être complété par l'indication des références précises de chaque première attestation.

Un répertoire des notions vient heureusement compléter ce dictionnaire. Il s'agit là d'un travail méritoire qu'un peu plus de philologie eût pu rendre plus fiable et plus utilisable mais plus aride (peut-être). En tout cas c'est un bon guide, clair et cohérent, qui pourra servir de fil d'Ariane dans l'analyse de tout le vocabulaire savant car cet ouvrage n'en contient qu'un échantillonnage, d'ailleurs représentatif.

Gilles ROQUES

Joseph HANSE, Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne, Editions Duculot, Paris-Gembloux, 1983, 1014 pages.

Œuvre de toute une vie, ce recueil impressionnant de renseignements sur tous les aspects du bon usage du français contemporain est « le fruit de recherches, d'enquêtes et de réflexions poursuivies depuis cinquante ans » (*Préface*, p. 7). Il ne s'agit naturellement pas d'un dictionnaire embrassant la totalité des faits de langue, ni même la totalité du vocabulaire, mais d'un ouvrage qui réunit uniquement les cas où « l'usage est plus variable ou plus instable que ne le prétendent la grammaire scolaire traditionnelle ou les puristes » et où, par conséquent, le bon usage est à définir nettement (*ib.*, p. 8). « A distance des laxistes comme des puristes, de l'archaïsme comme du laisser-aller ou du laisser-faire » (*ib.*), M. Hanse retient et commente, en fin connaisseur, les difficultés concernant autant le vocabulaire, l'orthographe et la prononciation, que la grammaire, les problèmes d'accord ou de construction.

Si libéral qu'il soit, l'auteur condamne par exemple — et, vu son autorité, il faut s'en féliciter — l'application abusive de format à une personne au lieu d'envergure, importance, valeur ; l'abus, non moins désagréable, de certains emplois d'avec (il s'est enrhumé avec ce temps; j'ajoute un autre exemple: mot dérivé avec le suffixe tel et tel ; pp. 139-140) ; la facilité, elle aussi abusive, avec laquelle on emploie, dans la langue familière, formidable pour qualifier une personne ou une chose qu'on admire ou ce qui étonne, déconcerte ; le cliché au niveau de dont on abuse également et dont on déforme le sens en l'employant à la place de en ce qui concerne, du point de vue de, dans le domaine de, en matière de, pour, dans, etc., ou encore sur le plan de (mais non au plan de formé par confusion avec au niveau de et non recommandé, cf. s.v. plan) ; l'emploi de valable comme adjectif qualificatif en parlant, par exemple, d'un bon acteur, d'un roman de qualité ; etc. L'auteur déconseille le pléonasme puis alors pour alors, même s'il est employé par Giono. En revanche, il a raison d'admettre par contre (s.v. contre 5, avec justification), ou le substantif manuscrit pour désigner, par extension, un texte original dactylographié destiné à l'impression (tapuscrit, qui n'est pas mentionné et qui, employé, sinon formé, par Gérard Moignet, se répand dans certains milieux universitaires, est un néologisme malencontreux d'après manuscrit : à MANU exprimant l'instrument ne peut pas correspondre une forme verbale, d'ailleurs inexistante, de taper). Il ne condamne pas — malgré les critiques de l'Académie (1965) — les expressions depuis ma fenêtre, depuis une table de la terrasse, attestées d'ailleurs chez plus d'un bon écrivain (Butor, Clavel ; v. aussi TLF 6, 1193-1194). Il rappelle que déodorant, pour désigner le produit supprimant les odeurs de transpiration, est rejeté par l'Académie, mais constate que désodorant ne s'est pas imposé (aucun des deux ne figure dans le TLF qui relève, comme lemme, uniquement désodorisant). Contrairement à l'Académie (ainsi qu'au PRobert et au TLF 7, 197 b), il a raison de n'accepter difficultueux à la place de difficile ni pour qualifier une personne, ni — à plus forte raison — un problème, un travail, un règlement, une affaire, une opération, etc., comportant des difficultés (v. pourtant FEW 3, 74 a ; le TLF, l.c., considère le premier des deux emplois comme 'vieilli' et le second comme 'familier', mais dans une phrase comme celle que je lis dans le procès-verbal du Conseil de l'Université de Strasbourg II, en date du 17 juin 1983, p. 29, et que voici : « sa délibération [d'un projet de loi] à l'Assemblée Nationale est difficultueuse », il s'agit plutôt d'un style maniéré et pédant, qui se veut administratif). De même, contre l'avis de l'Académie, il accepte, en accord avec l'usage, le verbe alunir (v. également TLF 2, 645 a). Il admet fruste au sens de « grossier, rude, inculte » (attesté dep. 1845, v. BlW5) qu'il considère comme « abusivement condamné par l'Académie », et en explique, de façon convaincante, l'évolution sémantique depuis « usé par le frottement ». Il constate, sans le condamner, que l'adj. estudiantin « cède de plus en plus la place à étudiant », par ex. monde étudiant, mentalité étudiante (cf. TLF 8, 194 a et 306 b). De même, il accepte le néologisme alluré « qui a une bonne allure », ainsi que le nouveau sens de coordonnées « indications précises permettant de se mettre en rapport avec une personne » (par ex. j'ai pris ses coordonnées), sens que le TLF 6, 146, considère

comme familier (plutôt affecté, pédant). Je serais peut-être moins accueillant non seulement pour ce nouveau sens de coordonnées, mais aussi pour l'emploi contemporain, très répandu, de s'avérer (+ adj.), surtout s'avérer faux, inexact, à la place de se révéler, (ap)paraître. De même, je me rangerais plutôt à l'avis du PRobert pour critiquer l'abus de la loc. prép. à partir de pour marquer le point de départ d'une opération matérielle (exemple : produits obtenus à partir de la houille « tirés de la houille »). Et j'ajouterais aussi une mise en garde contre une autre expression qui se répand dans la langue courante, ce n'est pas évident au sens de « ce n'est pas facile, commode » (expression relevée dans le TLF 8, 357 b, Rem.), par ex. : « Travailler au dehors et élever un enfant, ce n'est pas évident » (phrase entendue, il y a peu de temps, à la télévision française).

Particulièrement utiles, surtout pour les non-francophones, seront les articles où l'auteur explique la différence entre deux lexèmes plus ou moins proches au point de vue sémantique ou phonique, par ex. an et année, elle a accouché et elle est accouchée, acquis et acquit, avoir affaire et à faire, ceci et cela, consommer et consumer, évoquer et invoquer, haler et hâler, plier et ployer, soleil de plomb et soleil d'aplomb, etc. Il accepte, suivant en cela l'Académie (1975), la fusion graphique de fond et fonds.

Parmi les emprunts récents et inutiles faits à l'anglais, sont condamnés, avec raison, par ex. aquaplaning au profit de hydroglissage, (payer) cash (= payer comptant), engineering (= ingénierie), footing (= marche, ou promenade hygiénique), pacemaker (= stimulateur cardiaque), kitchenette (= cuisinette), rush (= effort final, ruée), etc. etc. D'autres sont naturellement maintenus, et là encore, pour la distinction des deux catégories de mots, le dictionnaire de M. Hanse sera d'une très grande utilité, pour les francophones surtout.

Les adjuvants familier et populaire sont attribués avec beaucoup de finesse. Ainsi, les mots asticoter, à l'arraché, biser, boucan, interj. chiche, chichiteux, chiner, emberlificoter, gueuleton, kif-kif, louper, etc., sont désignés comme familiers, amuse-gueule comme « légèrement familier, mais courant », caner, copain, copine, copiner, maboul(e), moche ou vacherie comme « très familiers », il est vache comme « très familier et même populaire », tandis que vachement intéressant serait à éviter ; chialer, gueulard, guibole, mince de petite femme, môme (à propos d'une jeune fille ou jeune femme), etc., sont notés comme appartenant au registre populaire (d'autres expressions actuellement en cours, qui frôlent la vulgaritè, pourraient s'y ajouter, par ex. c'est chiant au sens de « c'est ennuyeux », etc.).

Les régionalismes sont très nombreux, surtout les wallonismes, ce qui est normal, voire précieux, dans un ouvrage dont l'auteur est un linguiste belge. Citons au hasard les suivants : accises, aheuré (sur ce mot, v. FEW 4, 469 b), amigo, bourgmestre, castar, cramique, craquelin, échevin, guindaille, pape « bouillie, riz au lait », pistole, etc.; ou les acceptions wallonnes, différentes de celles qu'ont les mêmes mots en France, par ex. académique, académicien, agrégation,

amusette, arboré, athénée, guide, etc.; ou encore les mots d'argot belge estudiantin comme mofler, mofleur et autres. S.v. carbonnade, ou casserole, les deux sens, français et belge, sont relevés et clairement expliqués. Pour certains belgicismes, l'auteur indique qu'ils vivent aussi dans diverses régions de France: aboutonner (sur ce régionalisme, v. notre article à paraître dans un volume de Mélanges en préparation), acconduire (Hainaut picard), archelle « espèce d'étagère » (connu dans le monde des antiquaires du Nord jusqu'en Bretagne; v. aussi afr. archele « petit bahut » FEW 25, 2, 92 b), aubette (du Nord à Strasbourg, mais aussi ailleurs; cf. FEW 24, 306 a), bacon, etc. En revanche, les québécismes sont relativement peu nombreux: bleuet s.v. myrtille; brassière « soutien-gorge »; débarbouillette s.v. gant de toilette; poudrerie « tempête de neige tourbillonnant sous l'action du vent »; etc. Les régionalismes de l'Hexagone retenus dans l'ouvrage sont surtout ceux du Nord.

Pour ce qui est de la grammaire, l'auteur donne scrupuleusement non seulement les pluriels irréguliers (cailloux, genoux, etc.) mais aussi les pluriels de tous les mots composés: abat-jour, amuse-gueule, bain-marie, blanc-bec, etc.; v. surtout l'article noms composés, pp. 624-628. De même, il consacre par ex. le féminin maître-assistante (et non Mme X., maître-assistant), explique l'emploi de bel, donne toutes les formes des conjugaisons irrégulières sous les lemmes des verbes en question; à ce propos, on remarquera qu'il note avec raison qu'il est excessif de considérer les formes en -oi- du verbe (s')asseoir: je m'assois, il s'assoit, que je m'assoie, etc., comme des formes vulgaires (Mario Roques disait parfois en s'asseyant: « Je m'assieds ou je m'assois, l'un et l'autre se dit ou se disent »).

Orthographe. — L'auteur adopte les quelques modifications orthographiques approuvées par l'Académie en 1975 (v. l'article de Jean Mistler dans la revue La banque des mots, C.I.L.F., 1976), ainsi qu'une harmonisation des graphies (y compris l'emploi du trait d'union) figurant dans divers dictionnaires, entreprise par une commission constituée auprès du C.I.L.F. et qui comprend des représentants de toutes les maisons d'édition intéressées. En revanche, il a raison de ne pas tenir compte de l'arrêté ministériel français du 28 décembre 1976, relatif à des « tolérances grammaticales ou orthographiques », qui est inacceptable parce que rempli d'erreurs et de jugements faux (v. J. Hanse dans le Bulletin de

l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises, t. 55, n° 1, Bruxelles, 1977, pp. 1-12). S.v. majuscule, on est heureux de lire, entre autres renseignements utiles, que, contrairement à un fâcheux usage qui se répand depuis quelques temps, on met la majuscule à l'initiale des noms indiquant la nationalité ou l'appartenance à une région, à une ville : un Français, un Belge, un Wallon, un Champenois, un Parisien, mais une minuscule quand ces mêmes mots sont des adjectifs : le peuple français, le parler champenois, l'usage parisien, ou désignent une langue, un dialecte : le français, le champenois, le wallon, etc. L'emploi de la majuscule à l'initiale de Frigidaire (s.v.), dans l'édition de Poche des Mémoires de Guerre de Ch. de Gaulle (L'unité, c'est-à-dire t. II, p. 32 [référence inexacte, v. ci-dessous]), ne peut pas être attribué à l'auteur ; d'autres éditions impriment frigidaire avec minuscule dans la même phrase : Depuis la crise du mois de mai, les rapports franco-britanniques étaient restés au frigidaire conformément à mes directives (t. III, Le salut, éd. illustrée, Club français des bibliophiles, Plon, Paris, 1962, p. 311; de même dans l'éd. princeps de 1959, t. III, p. 282, d'après le TLF 8, 1260 a).

L'étymologie des mots est donnée à bon escient là où, pour diverses raisons, elle peut intéresser l'utilisateur de l'ouvrage : abasourdir, achalander, for, pallier . . . ; je relève par ex une bonne explication de l'origine d'airelle et de la différence sémantique entre airelle et myrtille, mais en rappelant que « l'étymologie du nom méridional airelle explique qu'il ait désigné un fruit noir », on aurait dû ajouter la base étymologique du mot, lat. ATER.

Enfin, il faut faire mention des longs et excellents articles grammaticaux qui se recommandent, par leur sérieux et leur clarté, à l'attention non seulement des non francophones, mais aussi des utilisateurs français, y compris les enseignants. On s'instruit en lisant plus spécialement les articles adjectifs possessifs (pp. 33-38), adjectifs qualificatifs (38-45), article (92-102), concordance des temps (252-255), imparfait (485-487), infinitif (498-506), inversion du sujet (514-520), noms (624-630), participe passé (672-690), pronoms (765-769), subjonctif (885-888), verbe (962-990). On appréciera aussi les articles substantiels tels que après et après que, avec avant que, et l'explication de l'emploi du mode après ces loc. conj. (82-86); dont (338-342); ne (609-610), ni (618-621), non (630-635), pas et point (695-697), rien (829-832); conjonctions si (859-864) et que (780-784); tout (928-939); etc.

Menues corrections et commentaires en marge de quelques articles. — Sous (s') acagnarder, cagne ou, plutôt, khâgne (cf. s.v.) est interprété avec raison comme un emploi ironique, ou par antiphrase, de cagne « paresse » (cf. FEW 2, 186 b et n. 12, qui donne aussi avoir la cagne « être peu disposé au travail » Lar. 1928; v. aussi PRobert), tandis que le GLLF considère à tort ce verbe comme étant d'origine incertaine ou, d'après Esnault, comme un dérivé de cagneux « personne qui a les genoux rapprochés et les pieds écartés ». — De même, s.v. arriver, M. Hanse distingue avec raison, à mon avis, arriver (venir) comme mars en carême « immanquablement » (plus exactement « ne manquer jamais d'arriver à une certaine époque ») et arriver comme une marée en carême « à propos »,

et l'explication qu'il en donne me paraît très plausible ; pour la première des deux expressions, v. FEW 6, 1, 390 a, tandis que la seconde est aussi classée par Wartburg, probablement à tort, sous MARTIUS « mars », et non sous MARE (*ib.*, 318 a-b). — *Bailler*, *bâiller*, *bayer* : j'aurais préféré séparer ces trois verbes ; l'auteur indique bien que bayer a « une autre origine » [BATARE BlW], mais bâiller [BATACULARE] n'est pas non plus le même mot que bailler « donner » [BAJULARE]. — Le mot barbecue, empr. à l'anglo-américain (où il vient de l'espagnol de l'Amérique du Sud, et là, d'une langue amérindienne), n'est attesté que depuis 1954 et n'a donc pas « pour lui une longue existence en français » ; le mot qu'on rencontre au XVIIIe s. est barbacoa (Savary des Bruslons, Dict., 1723; Trévoux 1771, cf. FEW 20, 57 b), emprunté directement à l'espagnol (où depuis 1518, Corom. 1, 397 b) et qui a disparu. — Chienlit (aj. la pron. $[\epsilon y \tilde{a} li]$, en transcr. dite internationale [fjäli], cf. Warnant, Lerond, PRobert, GLLF) est, certes, au masculin et au sens de « celui qui chie au lit (surtout enfant) », un « vieux mot français » qui remonte à Rabelais (FEW 2, 19 a), mais au féminin, avec le sens de « mascarade, désordre anarchique », c'est un mot popularisé par l'emploi qu'en a fait le Général de Gaulle au moment des troubles de mai 1968 (La réforme, oui ; la chienlit, non, cf. P. Gilbert, Dict. des mots nouveaux, 1971; TLF 5, 707 b). — Sur les origines et l'histoire de farde(s) et harde(s), v. FEW 19, 46 b. — J'aurais volontiers ajouté la différence entre gotique « langue des Goths » et gothique. — Goulash avec -sh est une graphie anglaise que je ne trouve pas dans nos dictionnaires. La graphie goulache (dep. 1907) est sûrement préférable, mais on trouve aussi goulasch (1930), les deux formes étant venues en France par l'intermédiaire de l'allemand (BlW^5); le FEW 20, 31 a, relève aussi, en 1907, goulyas (Larousse), emprunt direct au hongrois ; v. aussi GLLF. - A propos des verbes grenouiller et grouiller, auxquels on pourrait ajouter scribouiller (qui figure dans le GLLF; dans BlW5 580 a et dans le Gam.2 799 a, seulement scribouilleur et scribouillard, dans le PRobert seul le second des deux), rappelons que c'est encore une phrase célèbre du Général de Gaulle, dans son discours à l'Hôtel de Ville de Montréal, le 26 juillet 1967, qui les a popularisés : « Nous devons le poursuivre [le rapprochement du Québec et de la France] et le développer. Et, quant au reste, tout ce qui grouille, grenouille, scribouille, n'a pas d'importance historique, dans ces grandes circonstances, pas plus qu'il n'en eut jamais dans d'autres » (Discours et messages, t. 5, p. 197). — L'explication de « l'accord étrange » dans l'expression de guerre lasse est parfaitement juste ; v. Gougenheim, Système grammatical de la langue française, 1939, p. 125, n. 1; FEW 17, 569 a, n. 1. — Aj. héros, héroïne à cause du h « aspiré » au masculin, qui peut s'expliquer « par attraction de son homonyme héraut, plutôt que pour éviter le calembour les-héros (= les zéros) » (Ch. Muller, « Sur l'H aspiré », Praxis 4, 1973, 420-421, maintenant dans Langue française et linguistique quantitative, Slatkine, Genève, 1979, 87-88). — Sur l'évolution sémantique et l'opposition inclinaison « mouvement physique » - inclination « mouvement de l'âme », v. l'excellent exposé de G. Merk, Les héritiers et les substituts du suffixe lat. -tione en Gallo-Romania, Lille, Atelier de reproduction des thèses, 1982, 217-233. — Kinésithérapeute est actuellement abrégé plutôt en kiné qu'en kinési. —

Noroît, terme maritime, est surtout courant en français québécois, cf. Clapin, Dict. canadien-français, 1894; Glossaire, 1930; pour l'ancienneté et l'extension de cette forme en France, v. FEW 16, 602 b. — Verbe *poigner* « émouvoir vivement »: moins catégorique que Littré (3, 1186 a, s.v. poindre) et, tout dernièrement encore, J. Girodet (Dict. du bon français, 1981), qui condamnent sans appel ce verbe, M. Hanse le considère tout de même comme « suspect » (Grevisse parle d'un verbe « hasardeux ») ; certes, c'est un verbe purement littéraire, dont la formation prête à la critique (verbe «barbare» d'après Ch. Muller qui en explique la naissance dans « Poindre - poigner - pointer - se pointer. Avatars morphologiques et sémantiques », Bull. des Jeunes romanistes, nº 2, 1960, 23-34, repris dans Langue française . . ., ouvr. cité, pp. 23 sqq., surtout 26-27), mais son existence est assurée par des attestations chez des auteurs comme Chateaubriand, Daudet, Huysmans, Rod, Estaunié, Troyat, Cesbron, Van der Meersch (v. Muller, l.c.), et il est maintenant accepté par le GLLF (v. aussi FEW 9, 598 a). — Quarteron au sens de « petit nombre, poignée de gens », est effectivement péjoratif, mais ne semble être employé que rarement, et encore seulement depuis que ce terme, avec ce sens, a été lancé par de Gaulle dans son message du 23 avril 1961, au moment de la subversion en Algérie : « Ce pouvoir [insurrectionnel] en Algérie [...] a une apparence : un quarteron de généraux en retraite » (Discours et messages, t. 3, p. 307; mot dérivé de QUARTUS « quatrième », ce qui semble expliquer son choix par de Gaulle pour désigner un groupe de quatre personnes; toutefois sa première attestation remonterait, d'après P. Gilbert, Dict. des mots nouveaux, à 1941, à un texte d'Aragon, v. aussi le GLLF). — Rancart (ou rencart) remonte bien au 18e siècle (Gam.2, GLLF), mais à l'époque contemporaine, c'est encore de Gaulle qui en a relancé l'emploi dans une allocution télévisée le 30 mai 1968 : «l'ambition et la haine des politiciens au rancart » (Discours et messages 5, 293). — Pour le sens exact de sabir, langue mixte, ou composite (pas seulement « bariolée d'emprunts »), issue de la collision de deux ou plusieurs communautés linguistiques différentes, v. J. Dubois, Dict. de linguistique (Larousse). - Semaine. Pour Littré, le GdfC, le DG, le PRob., le GLLF, elle commence effectivement le dimanche, mais le FEW 11, 482 a, la définit comme une « période de sept jours, du lundi au dimanche inclusivement » (v. aussi Ac. 1932). Dans La Genèse 2, 3, on lit : « Dieu bénit le septième jour et le sanctifia, car il avait alors chômé après tout son ouvrage de création » (La « Bible de Jérusalem », Desclée de Brouwer, Paris, 1955, p. 16). Comme, pour les Hébreux, le jour béni et férié était le samedi, la semaine commençait pour eux et, par tradition, aussi pour les chrétiens, le lendemain (notre dimanche); pour ces derniers d'ailleurs, le dimanche, en tant que le jour de la Résurrection, est devenu le jour le plus important et a pu rester, sans inconvénient, le premier de la semaine. Mais étant ainsi le « jour de Dieu » (DIES DOMINICA), jour où l'on ne travaille pas (par ex. en tchèque nedĕle, de ne « non » et dérivé du verbe dělati « faire, travailler »), c'est le dimanche qui s'impose, suivant la Genèse, comme « le septième jour », jour sanctifié », et alors, la semaine commence le lundi. Un témoignage de cette seconde conception se trouve en France vers 1170 : « De sa bouce [de la bouche de Blancheflor] ist si douce alaine, Vivre en puet on une semaine: Qui au lundi le sentiroit, En la semaine mal n'aroit » (Floire et Blancheflor 2900, TL 9, 384; v. aussi l'éd. M. Pelan, v. 2661); aujour-d'hui, il suffit de regarder un calendrier ou de consulter les horaires d'avions. Pour d'autres détails, v. TLF 7, 218 b. Sur les origines de la semaine, v. FEW 5, 451. — S.v. vadrouille aj. le sens québécois: « balai de cordes servant à laver le plancher; balai de franges de laine pour enlever la poussière ». — Dans regardez voir, attendez voir, écoutez voir, voyons voir, ainsi que dans faites cela pour voir, il s'agit, non pas de l'infinitif voir, mais de l'adverbe voir (< VERO) « vraiment, pour de vrai » et, finalement, exhortation « donc » (FEW 14, 330 a et 332 a, n. 4).

Ces remarques, dont la plupart ne sont que de simples réflexions inspirées par divers articles du dictionnaire (beaucoup d'entre elles confirment d'ailleurs les positions et les explications de l'auteur), n'enlèvent naturellement rien à la valeur de l'ouvrage. Celui-ci, se plaçant d'emblée aux côtés de l'admirable Bon usage écrit par un autre grammairien belge, Maurice Grevisse, constitue sans nul doute le meilleur guide de la norme française d'aujourd'hui aussi bien pour les non francophones que pour ceux dont le français est la langue maternelle.

Georges STRAKA

Mechtild BIERBACH, Die Verbindung von Verbal- und Nominalelement im Französischen. Beitrag zur Geschichte eines Wortbildungsmusters, Tübingen, Gunter Narr, 1982 (Tübinger Beiträge zur Linguistik, 162), 414 p.

Cette étude est consacrée à l'histoire des composés français du type portemanteau, c'est-à-dire aux formations qui font suivre un verbe d'un élément nominal (v - n). Après la discussion des prédécesseurs (notamment de la thèse bien connue d'A. DARMESTETER), la première partie de l'ouvrage propose une description «synchronique et structurelle», suivie d'un tableau historique détaillé où sont examinées successivement les formations substantives (comptegouttes), adjectives (papier tue-mouche) et adverbiales (à tue-tête). Parmi les substantifs sont distinguées les désignations d'objets (compte-gouttes), de personnes (trouble-fête), d'animaux (gobe-mouche), de plantes (perce-mousse), d'habillements (couvre-chef, cache-sexe), d'aliments (pousse-café, amuse-gueule), d'actions diverses (couvre-feu, baise-main), à quoi s'ajoutent inévitablement quelques inclassables (casse-tête, crève-cœur...). Particulièrement fréquents au XVIe s., les emplois adjectifs ont représenté alors une des procédures préconisées pour l'enrichissement de la langue ; pour les formations adverbiales, la progression a été régulière depuis le XIII° s., mais peu importante ; quant aux substantifs, le sommet de leur productivité est atteinte au début du XXe s., à cause des multiples désignations d'objets techniques.

La seconde partie du livre dresse un inventaire alphabétique de toutes les attestations du corpus : véritable dictionnaire d'une incomparable richesse. Tout au plus peut-on regretter la part trop importante faite aux dictionnaires. Les dépouillements de première main y sont, relativement, en petit nombre. A titre d'exemple, citons l'apport que pouvait présenter un document comme le Catalogue de 1931, récemment réimprimé, de la Manufacture française d'Armes et Cycles de Saint-Etienne (M. B. en a seulement dépouillé l'édition de 1970 - les quelques références à l'éd. de 1914 paraissant reprises au FEW, v. porte-fer à repasser, porte-habits...). La « Table générale des matières » (pp. 761 et suiv.) contient notamment: accroche-assiettes, -balai, -paquets, -peignoirs, -tableaux; arrache-betteraves, -plumes, -punaises, -tubercules (bêches); attrape-bourdons, -essaims ; cache-cordes de mandoline, -fourreau de sabre, cache-mécanique de mandoline, cache-trous (pour baignoires, pour lavabos); chasse-bourdons, chasse-poussière (pour horlogers); chauffe-douches, -fer à friser, -radiateurs (pour autos), -ventre (bouillotes); conserve-appâts (pour la pêche), -œufs; coupe-boutonnières, -choucroute, -citron, -cuir, -épreuves-photo, -fleurs, -fruits, -glace (diamants, pinces), -lacets, -nougat, -raisins, -saucissons, -souches (sécateurs dits); couvre-bec (de clarinettes), -bonde métallique, -fromage, -tête imperméable pour douches; cure-drains; débouche-becs à acétylène, -bouteilles; débourre-pommes (pour les bestiaux) ; décrasse-bougies, -gicleurs, -limes, -meules à aiguiser; démonte-pignons, -rivets, -soupapes; enlève-clavettes, -rivets; essuie-sièges w.c.; gratte-bosses (pour bijoutiers), -laine, -ongles, -ski; lavebouteilles; lève-châssis (horticulture), -fûts, -ressorts de soupapes, -sac, (pince, brouette); nettoie-bec (pour lampes à acétylène), -bougies d'allumage, -chaînes de vélo, -couteaux, -limes, -métaux, -meubles, -oreilles, -peignes, -verres de lampes; ouvre-tuyaux de plomb; passe-rubans, -tisane; pèse-alcali, -cidre, -poudre de chasse, -vinaigre; porte-abat-jour, -blaireaux à barbe, -breloques, -couverts de table, -couvertures de voyage, -épingles, -équarissoirs, -essuiemains, -moustiquaires, -patins, -piolet, -poissons, -raquettes, -tableaux, -tarauds, -trésor pour dames, -tulipes (pour lampes à acétylène), -valeurs, -veilleuse; pose-bougies, -lampes, -fer à repasser, -plats, -plumes; protège-boyaux de bicyclette, -carte d'identité, -chevilles, -doigt (pour chasseurs ; pour la couture), -fil, -fruit, -montres, -nappes, -paquets, -poignes, -piolet, -sommiers; redressebordures, -clous, -crins (pour la pêche); retourne-œufs (pour couveuses); serrefeuilles; tire-lacets de ballon; tue-cafards, -fourmis, -limaces, -mites, -moustiques, -puces, -punaises. Ce même document permet aussi de reculer plusieurs datations (et invite donc à se reporter aux éditions antérieures!). Ainsi (entre parenthèses les dates fournies par la documentation de M. B.): abat-carré (1960), accroche-serviette (1972), arrache-pointes (1970), cache-couture (1950), cachevis (1963), coupe-boulons (1934), coupe-frites (1960), coupe-oignon (1965), couperondelles (1970), couvre-bec (de clarinettes, 1936), couvre-chaîne (de bicyclette, 1970), couvre-crosse (1970), couvre-pots (1970), couvre-sommier (1970), curecasseroles (1961), dérive-chaînes (1947), essuie-pieds (mil. XXe s.), garde-semelles (1938), gratte-ongles (1970), lève-sacs (1959), nettoie-pipes (1938), ouvre-boîtes (1935), ouvre-lettres (1938), passe-tisane (1970), pèse-personnes (1938), porte-adresses (1970), porte-aliments (1970), porte-bidon (1969), porte-brosses (1938), porte-cibles (1970), porte-copies (1948), porte-drille (1970), porte-entonnoirs (1963), porte-étiquettes (1970), porte-filières (1970), porte-moulinets (1970), porte-papier hygiénique (1963), porte-peignoirs (1969), porte-plaques (pour vélo, 1938), porte-skis (1970), porte-timbres (1938), porte-verre à dents (1970), pose-plumes (1938), protège-chaussures (1970), protège-jambes (1963), protège-mains (1970), protège-matelas (1961), protège-vêtements (1938), ramasse-poussière (1961), serre-câble (XX° s.). De telles additions n'enlèvent naturellement rien à la valeur d'une documentation d'une grande richesse et entièrement digne de confiance.

Les explications proposées valent aussi par la clarté et par la rigueur de l'argumentation. M. B. s'emploie à réfuter la vieille thèse de A. DARMESTETER, selon laquelle le verbe serait primitivement un impératif. Il est certain que le rapprochement avec laissez-passer ou rendez-vous fausse les données et que la conscience actuelle ne permet d'aucune façon de voir des impératifs dans portemanteau ou compte-gouttes. A vrai dire certaines formes relevées par DARME-STETER (reprises par NYROP, III, p. 287, § 575) s'interprètent difficilement en dehors de l'impératif (Boi l'eau, Boileau; Martin clo mes oeulz...; ajouter à date récente Roule-ta-bille) : mais il faut noter, dans ces noms propres, le fonctionnement particulier du déterminant, là où, dans le type porte-manteau, l'indicatif présent s'accompagne régulièrement du degré zéro de l'article. L'auteur rejette aussi, avec de bons arguments, la thèse du suffixe zéro (comptegouttes = « compt(eur) à gouttes »). Ajoutons que si l'élément verbal était effectivement nominalisé, il faudrait pouvoir réduire ces formations comme on réduit pommes frites à pommes : or *le compte ou *le porte pour compte-gouttes ou porte-manteau semblent totalement impossibles. Ailleurs l'hésitation avec le substantif est d'une autre nature (p. 47 : appuie-tête peut s'écrire aussi appuitête, « un appui pour la tête » ; voir aussi les composés en garde- ou guide- ; mais les substantifs appui, garde ou guide existent indépendamment des composés).

M. B. en vient alors à l'idée (pp. 35-37) que les composés v - n comportent sans plus une relation exocentrique de deux lexèmes libres à élément implicite quand ils sont substantifs et explicite quand ils sont adjectifs ou adverbes. L'ennui d'une telle hypothèse, c'est d'une part qu'on ne rend pas compte de la préposition dans les usages adverbiaux (crier à tue-tête); celle-ci montre clairement que, même si le substantif tue-tête n'existe pas, syntaxiquement le passage se fait par la catégorie du nom. Et d'autre part, on voile la relation, nettement perceptible, de l'élément nominal au verbe : la construction est incontestablement celle d'un syntagme verbal. Il semble donc plutôt que ce type v - n soit toujours, globalement, de la nature du substantif et que v y fonctionne comme un verbe authentique, représentant une prédication du second ordre sur le x (chose ou personne, rien ne permet d'en décider en langue, comme l'auteur le

fait très justement observer) auquel ce substantif renvoie. Ainsi, un porte-manteau est un x tel que ce x porte des manteaux :

porte-manteau = [porte (x, manteau)] x ...

Dans la prédication du second ordre, x joue le rôle de sujet, mais la construction peut être aussi factitive : le trotte-bébé est le x qui permet à bébé de trotter, qui fait trotter bébé. Quant à n, il est généralement objet, mais peut aussi être sujet (trotte-bébé) ou circonstant (trotte-chemin, littér. « <math>x qui trotte sur le chemin »).

Voilà assurément un livre qui donne à réfléchir. L'intérêt est non seulement dans la documentation inégalée qu'il apporte, mais aussi dans la juste opposition du *système* et de la *norme* (voir surtout p. 39). Quant à l'argumentation, si elle ne convainc pas toujours, elle a cependant le mérite de remettre hardiment en cause les conceptions reçues.

Robert MARTIN

Henning NØLKE, Les Adverbes paradigmatisants: fonction et analyse. Copenhague, Akademisk Forlag, 1983, 192 p. (Revue romane, nº spéc. 23).

En dépit d'un titre barbare, ce livre est à bien des égards séduisant. Son auteur s'est fait connaître récemment par divers articles qui ont révélé une rare perspicacité dans le maniement de la sémantique formelle (sur ne...que, dans la $Revue\ romane\ t.\ 15$; sur les adverbes d'énonciation, $ibid.\ t.\ 17$; sur la présupposition dans $Semantikos\ t.\ 4$).

Il s'attaque ici à une sous-classe d'adverbes définie par ce fait qu'ils suggèrent « en tant que présupposé un paradigme d'éléments semblables à l'élément auquel [ils sont] attaché[s] dans la phrase actuelle » (p. 19). Ainsi l'adverbe même : Même Pierre est venu présuppose que d'autres sont venus ; il se crée du fait même une classe d'éléments — un paradigme — qui permet de construire tout un ensemble de phrases (x est venu, y est venu...). Après une première partie sur le « domaine » et la « méthode », le corps de l'ouvrage est consacré aux analyses de même, aussi, surtout, seulement et les restrictifs, encore, exactement et synonymes, presque, à peine, pour ainsi dire.

Avouons d'entrée que la lourdeur de l'appareil formel peut rebuter : l'abondance des abréviations rend parfois le texte sibyllin, d'autant plus que certaines notions sont définies ailleurs (ainsi celles de correction et d'incorrection) et que certains des opérateurs introduits ont tout l'air d'être des traductions ad hoc danc une écriture sténographique (p. ex. AU traduisant aussi, p. 106). Ainsi est imposé au lecteur un effort de déchiffrage peut-être disproportionné au profit qu'il en tire. C'est dommage, car par ailleurs le texte vaut par sa clarté et par la rigueur de ses démonstrations.

Impossible de résumer ici l'apport important de ce livre; il vaut autant par la méthode que par les analyses qu'il propose. Telle ou telle notion nouvelle paraît entièrement pertinente: ainsi l'opposition entre présupposé fort (« le locuteur suppose que l'interlocuteur croit que [le présupposé] est vrai ») et présupposé faible (« le locuteur suppose que l'interlocuteur ne pense pas [mieux vaut dire, pour la symétrie: « ne croit pas »] que [le présupposé] soit faux », p. 33); p. ex. le présupposé (paradigmatisant) de surtout est faible, parce qu'il peut être introduit en réponse à une question, à l'encontre de celui de même (p. 108), qui est fort:

A: Qui fait le ménage?

B: a. *Même Pierre b. Surtout Pierre

(Cependant, dire que « surtout marche bien, ce qui est prévisible si son présupposé est faible », c'est se leurrer par une évidente circularité, le caractère « faible » étant justement défini par le test en question ; ajouter que, dans surtout, « l'existence de la fonction de gradation est considérée comme un présupposé fort » (p. 120), c'est faire allusion à un type totalement différent de présupposition en vertu duquel est (fortement) présupposé tout aspect du signifié que le vocable véhicule.) On apprécie également la distinction du posé primaire et du posé secondaire ; nul doute qu'à l'intérieur du posé apparaît une hiérarchie qui fait p. ex. qu'en français l'extraposition gauche n'est pas nécessairement le lieu de la présupposition mais peut être celui d'un posé par lequel on commente le posé principal : Avec une patience digne d'éloges, il...

Dans le traitement des divers vocables, les remarques judicieuses abondent : qu'on se reporte p. ex. à la démonstration du statut posé qui affecte la gradation dans surtout (p. 116) ; aux remarques excellentes (p. 44, p. 85) sur l'exclusion de même de phrases où aucun paradigme ne peut plus se créer (*même tout le monde est venu) ou sur le comportement de même sous l'interrogation partielle (p. 89 ; notons cependant que pourquoi n'est pas seul à introduire une phrase comportant même ; Comment même Pierre a-t-il pu répondre aussi mal ? paraît tout à fait acceptable : « Comment se fait-il que . . . »). Un des intérêts du livre est dans la place faite aux phénomènes intonatoires (p. 40, mieux vaudrait parler d'« intonation plate » plutôt que de cette bizarre intonation « à voix basse »).

Dans le cadre théorique que l'auteur se donne, la pensée se développe avec beaucoup de rigueur. Naturellement d'autres choix étaient possibles. Ainsi, pour ma part j'hésiterais à faire de la « valeur argumentative » une valeur de langue ; elle me paraît une conséquence de contenus linguistiques divers, notamment de l'orientation « cinétique » des quantificateurs (du + au - ou du - au +), de l'idée adversative que peut véhiculer un mot comme mais (d'où l'adversation des « conclusions ») ou, au contraire, de la convergence implicative que suggère m eme. Par ailleurs, plus que la « valeur argumentative », c'est l'idée du vague qui paraît déterminante dans la description de plusieurs des vocables évoqués.

Ainsi pour surtout. Elle lit surtout le grec : que l'interprétation soit fréquentative (« elle lit le plus souvent le grec ») ou de gradation (« elle lit mieux le grec que n'importe quelle autre langue »), elle lit le grec apparaît comme plus vrai que elle lit telle ou telle autre langue. De même pas exactement trouve sans doute la meilleure interprétation dans une logique floue (à laquelle fait incidemment allusion la note 28 de la p. 149) ou encore pour ainsi dire (p. 155 ; en revanche si j'ose dire présente sans plus une réserve métalinguistique d'acceptabilité). Au reste, H. N. évoque au passage des paradigmes « conçus comme un continuum » (p. 148 ; p. 152) : mais n'y a-t-il pas là une contradiction dans les termes ?

Voilà un livre qui donne à réfléchir : de lecture ardue certes, encombré de tout un arsenal de signes difficile à dominer, il contient cependant des analyses extrêmement fines et se signale par une cohérence théorique à la fois solide et féconde.

Robert MARTIN

Anthonij DEES, Atlas des formes et des constructions des chartes françaises du 13^e siècle, avec le concours de Pieter Th. van Reenen et de Johan A. de Vries (Beihefte zur ZrP, 178), Tübingen, Max Niemeyer, 1980, XIV + 371 p.

L'ouvrage a « pour but d'inventorier les plus importantes des variations régionales sur le plan de la phonétique, de la morphologie et de la syntaxe, telles qu'elles se révèlent dans la langue écrite des chartes du 13° siècle ». En même temps qu'elle explicite un titre qui pourrait paraître ambigu, cette affirmation tranquille recouvre un dessein ambitieux. Fondé sur le dépouillement de 3.300 chartes dont les données ont été triées par ordinateur, cet atlas présente 268 cartes de faits phonétiques et morphologiques et 14 de faits syntaxiques. Avec sagesse, l'auteur se garde de commentaires ou de conclusions, mais la mise en évidence de la variation dans l'espace de nombreux traits de langue parle d'ellemême : elle peut fournir une toile de fond utile pour la localisation de textes analogues ou de textes littéraires. A titre d'exemple de cette application, une carte finale est consacrée au Jeu de saint Nicolas : on pourra penser qu'en l'occurrence l'auteur joue sur du velours, mais la démonstration plaide néanmoins en faveur de sa méthode.

Détails: une carte liminaire indiquant les régions ou actuels départements eût été bienvenue (on aurait pu aussi y reporter, pour chaque zone, le nombre des chartes dépouillées, indiqué pp. 307-312). Quelques chartes de l'Ouest de la France auraient pu étoffer le corpus (v. Arch. histor. de la Saintonge et de l'Aunis, t. 1 (1874), t. 8 (1880), t. 27 (1898), etc.). Sous son apparente simplicité, qui entraîne une consultation facile, cet ouvrage est l'aboutissement d'un travail énorme, mais l'auteur ne le considère que comme une étape vers une meilleure

connaissance de la réalité linguistique du 13° siècle. Déjà, les résultats qu'il nous livre constituent un point de référence qu'on ne pourra négliger.

Pierre RÉZEAU

Les Chansons de Thibaut de Champagne. Concordances et index établis d'après l'édition de A. Wallensköld par G. LAVIS et M. STASSE (Publications de l'Institut de lexicologie française de l'Université de Liège), Liège (Faculté de Philosophie et Lettres), 1981, 399 pages.

On voit s'enrichir d'un nouveau volume, le sixième sauf erreur (après Philomena de Chrétien de Troyes, Les Chansons de Blondel de Nesle, Guillaume d'Angleterre [de Chrétien de Troyes ?], Les Chansons de Gace Brulé, Le Lai de l'Ombre cf. Rom. 101, 560 sqq.), l'utile collection entreprise par nos collègues liégeois. Cette concordance suit le modèle de ses devancières (cf. notre annonce ds ZrP 96, 678-679), lemmatisées déjà selon les vedettes de T-L. On peut penser que ces matériaux seront utilisés plus qu'ils ne le sont actuellement pour des comparaisons littéraires sur les poètes et sur les formules, clichés ou associations de mots de leurs poèmes. Des tables des fréquences générales et par catégories grammaticales ainsi qu'un index de références complètent utilement le tout. On pourrait souhaiter aussi que vienne s'y ajouter un index inverse des formes, d'autant plus qu'on dispose grâce à M. D. C. Walker (cf. RLiR 46, 453) d'un remarquable dictionnaire inverse de l'ancien français. On voit que s'élabore des instruments très modernes, particulièrement bien appropriés à la poésie lyrique, et il faut encourager les étudiants à travailler sur ces documents, fruits d'une infinie patience. Il n'est pas douteux qu'il y a là un champ d'étude à cultiver qui fera mieux apprécier nos vieux trouvères.

Gilles ROQUES

R. MANTOU, Le vocabulaire des actes originaux rédigés en français dans la partie flamingante du Comté de Flandre (1250-1350), 6° partie, extrait du Bulletin de la Commission Royale de Toponymie et Dialectologie, LV, 1981, pp. 141-248.

Notre Revue se devait d'annoncer la poursuite de cette œuvre magistrale (v. ZrP 93, 576 et 96, 684). La sixième partie réunit les métiers du bâtiment, le travail des métaux, la tonnellerie, le travail du cuir, la draperie (très importante pp. 166-199 où l'on trouvera de nombreux compléments à l'étude classique de G. De Poerck), divers métiers (boulangerie, brasserie, etc.), le commerce (en particulier du vin). Elle contient le chapitre XIII avec les transports et le chapitre XIV avec la paix et la guerre. L'ensemble est remarquable et met à la disposition des lexicographes des matériaux indispensables qu'il ne serait pas facile d'utiliser sans l'aide de l'érudition sans faille de R. Mantou.

Gilles ROQUES

Dialectologie en Wallonie, textes éd. par Willy BAL, Louvain-la-Neuve, Librairie Cabay, 1981, 281 p. (Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, 7, 3-4).

Dans une brève présentation, W. Bal précise la notion de Wallonie, rappelle la parenté étroite de la dialectologie avec quelques sciences annexes comme l'ethnographie, l'anthroponymie, et se réjouit du « regain d'intérêt, limité mais réel pour les dialectes, qu'il s'agisse d'animation culturelle ou de recherche scientifique », consacré en Belgique par la création récente d'un « Centre d'étude de la culture wallonne ».

Le volume s'ouvre par une Introduction bibliographique à la dialectologie wallonne par J. Germain et J.-M. Pierret, pp. 13-168. Ce morceau de choix, dont les auteurs indiquent modestement qu'il s'adresse aux débutants, rendra service à beaucoup d'autres et fait excellemment le point sur les travaux nombreux qui, de près ou de loin, concernent le sujet. Les autres contributions sont dues à de jeunes dialectologues : Voyelles instables en wallon, propositions pour une approche globale, par M. Francard, pp. 169-200. S'inspirant de recherches récentes, notamment en phonologie générative, l'auteur souligne les convergences entre l'épenthèse et deux autres cas d'instabilité vocalique, la prothèse et la voyelle caduque. — Les carrières et le travail de la pierre dans le Namurois (XVIIe-XVIIIe s.), par J. Germain, pp. 201-239. Glossaire établi à partir d'un dépouillement d'archives, où des formes anciennes, des mots jusque là non attestés ou des sens techniques particuliers sont commentés avec beaucoup de pertinence. — A propos de la voyelle d'appui en borain, par L. Isaac, pp. 241-279, autre contribution à la phonologie, fondée sur le dépouillement d'une pièce de théâtre de H. Tournelle, Mariage de guerre, à l'aide de l'ordinateur, dans laquelle l'auteur examine la place de la voyelle d'appui dans différentes catégories morphologiques.

Ouvrage utile par les données bibliographiques rassemblées par la première contribution et stimulant par les pistes ouvertes par les trois autres, qui témoignent de la vitalité de la recherche dialectologique dans un domaine déjà si riche en travaux de qualité.

Pierre RÉZEAU

Annie DUBREUCQ, Les concours de chants de coqs, Bruxelles, Ministère de la Communauté française, 1982, 166 p. (Coll. Folklore et Art populaire de Wallonie, vol. IX).

Excellente monographie, qui décrit de façon très détaillée un jeu populaire que l'on rencontre surtout dans les provinces de Liège et du Hainaut. Les fameux combats de coqs ont été interdits officiellement en Belgique en 1867 et l'on pourrait penser que les concours de chants de coqs sont un succédané pacifique des joutes belliqueuses et cruelles jadis dénoncées par la Ligue Protectrice des Animaux; malgré la pauvreté des documents sur le sujet, il semble cependant que ces concours sont antérieurs à cette interdiction.

Selon l'enquête que l'auteur a menée dans la région de Charleroi, à Forchies-la-Marche, ce jeu est particulièrement à l'honneur dans le milieu des mineurs où il a surtout la faveur des retraités (des « pensionnés »). Il consiste — en gros, car les variantes sont nombreuses — à faire chanter son coq un nombre déterminé de fois ou à le faire chanter le plus possible, et les paris vont bon train. Honte au Chanteclerc qui, au lieu de lancer son cocorico, caquette ou « fait la poule » et déçoit les espérances de son « coquî » !

Le vocabulaire technique de ce jeu est groupé dans une Liste récapitulative pp. 146-147, malheureusement sans références aux pages de l'ouvrage où figurent ces mots; on aurait pu y ajouter haut chanteur, petit chanteur p. 98 « coq qui chante habituellement plus/moins de cinquante fois », loge p. 112 « cage pour le concours » (terme utilisé aussi par les colombophiles), enlogement p. 46 « mise en cage ». Un intéressant vocabulaire dialectal est rassemblé par thèmes aux pages 110-113; mais d'autres termes dialectaux, qui ne sont pas propres à ce jeu, parsèment l'ouvrage, ainsi dringèye p. 46 « pourboire », jate p. 115 « tasse (de café) ». Quelques particularités du français de Belgique dans la langue de l'auteur : acter p. 102 « enregistrer, consigner », cougnou p. 45 « pâtisserie traditionnelle du temps de Noël », maison bel étage p. 88 « rez-de-chaussée surélevé ».

De légères réserves pourraient être faites à propos du copieux questionnaire de l'enquête, pp. 86-94, dans lequel certaines questions paraissent sans lien direct avec l'objet de la recherche ou encore sur la pertinence de « statistiques » établies à partir de 20, 15, 11 ou même 5 réponses. Mais ce petit ouvrage, élégamment présenté, est un témoignage vivant et attachant où la précision et la technicité vont de pair avec une sympathie profonde de l'auteur pour son sujet. En même temps qu'il réjouira les ethnologues, il ne peut laisser indifférents dialectologues et lexicographes.

Pierre RÉZEAU

Glossaire des patois de la Suisse Romande. Tome V, fascicules 69, 72, 74, dévaloir-dinse, pp. 561-728, et tome VI, fascicules 70, 71, 73, entortiller-escalier, pp. 505-672.

Ces fascicules continuent de témoigner du savoir-faire exemplaire de l'équipe de Neuchâtel. Ils contiennent notamment quelques longs articles (devant, devoir, diable, dieu, dinso, entre) dont un plan sommaire, placé en tête de chacun d'entre eux, permet de prendre une vue d'ensemble. Discrète, l'illustration est parfois un complément précieux (ainsi s.v. dévidoir où 10 types d'appareils sont dessinés, ces croquis étant complétés par des indications encyclopédiques). Les notices consacrées au folklore (ainsi s.v. diable, envie, époux, erboué, érésipèle) apportent elles aussi d'heureux prolongements aux articles.

Quelques notes de lecture : devers aurait gagné à être structuré à la manière de devant ; diable : si la lexicographie n'en pâtit guère, on peut regretter cependant de voir mêlés sous I 1 un diable, le diable, le fils du diable et la femme du

diable (ces derniers syntagmes relevant des croyances et légendes populaires), mais par contre, la notice étymologique est très fouillée; Dieu: long et riche article, aussi bien charpenté qu'il est possible (mais p. 685 b in fine, l'ex. de 1425, li povres malades leproux sont battus de la verge de Dioux, est à interpréter dans le contexte de la théologie médiévale et à placer plutôt p. 687 a sous 7° Justice et punition); dimanche: le rédacteur n'a pas fait allusion au grave (!) problème de savoir si ce jour est considéré comme le premier ou le dernier de la semaine (probablement l'un ou l'autre selon le point de vue où l'on se place, mais on remarque que la plupart des dictons où entre le mot font du dimanche le terme de la semaine); dingue: sous 2°, piétain] piétin; épidémie: eu égard à certains exemples des 15° et 16° s., on aurait pu préciser dans la définition « et en particulier la peste ».

J'ai particulièrement été attentif au souci qu'ont les rédacteurs à signaler les traits régionaux du français

- a) usuels dans l'ensemble de la SR, ainsi dévaloir « glissoir naturel ou aménagé spécialement dans les forêts à forte pente pour descendre le bois ; couloir dans les flancs d'une montagne ; vide-ordures », dévestiture « desserte, accès à une propriété à partir de la voie principale » ; dévissée « T. d'alpinisme. Chute au cours d'une escalade » ; dézaley « vin blanc réputé des vignoble du Dézaley (Canton de Vaud) », (tout) le diable et son train [équivalent de etc.] ; dicastère « département, division d'une administration publique ; division d'une administration communale dirigée par un membre du conseil municipal ; subdivision d'une entreprise, d'une institution privée » (v. la notice finale qui précise la vitalité et l'extension géographique) ; dîner (verbe et subst.) « déjeuner » ; d'entrée « dès le début, d'emblée » ; entremêlé « mêlé de gras et de maigre, en parlant d'une viande » ; entre-saison « période où la température est fraîche en automne ou au printemps, période qui rappelle ou annonce la mauvaise saison » ; épeautre [de genre féminin] ;
- b) usuels dans une partie seulement de la SR: désandaineuse F « machine à défaire les andains »; diablats V « génies malfaisants »; diableton Vd « diablotin »; (dans ce) Dieu monde Vd, N [renforcement de la loc., comme en fr. C'est pas Dieu possible!]; s'entreprendre N passim « se débrouiller, s'y prendre, s'organiser »; entre-saison V « période comprise entre deux périodes de pointe, au cours d'une saison touristique »; envers N « ubac »; épaule Vd, V, G « grappillon en haut de la grappe et dont il dépend »; épervier « sorte de champignon. Hydnum imbricatum »; éplaner Vd « ébourgeonner (la vigne) » et éplane ou éplanage Vd « ébourgeonnement »;
- c) attestés sporadiquement en SR: dialecte « dialecte suisse allemand »; dîner « service de table complet servant au repas de midi, réservé généralement aux grandes occasions »; dingue « fièvre, grippe »; entre deux « hésitant entre deux partis, indécis ; incertain (en parlant du temps) »; d'entrée de cause « dès le début, d'emblée »; épais, subst. masc. « résidu, dépôt d'un liquide ; partie épaisse de la soupe ; nourriture par oppos. à boisson » ; époussetoir « brosse à poussière ».

Cette lecture reste bien partielle en regard de ce qui est l'essentiel de l'ouvrage : une description remarquable des patois de la SR et, souvent aussi, de l'ancienne langue de cette région.

Pierre RÉZEAU

Gaston TUAILLON, Les régionalismes du français parlé à Vourey, village dauphinois, Paris, Diff. Klincksieck, 1983 (Coll. Matériaux pour l'étude des régionalismes du français, vol. 1), in-8°, IV + 387 p.

Dans un article de l'Hommage à la mémoire de P. Gardette, G. T. analysait naguère la carte 25 de l'ALF « Où vas-tu? ». Le thème de sa recherche est aujourd'hui inverse, si l'on peut dire : à l'écoute depuis de longues années du français parlé à Vourey, il se demande quel il est et d'où il vient. On sait que depuis quelques années, il est, avec G. Straka, l'un de ceux qui ont le plus fait pour attirer l'attention des chercheurs sur les régionalismes du français d'aujour-d'hui ; cet ouvrage est un nouveau jalon qui, cette fois, situe la recherche sur le terrain et propose près de mille particularités grammaticales et lexicales du français parlé à Vourey.

Dans une belle préface, écrite dans le style direct et non dépourvu d'humour qu'on lui connaît, G. T. fait excellemment le point sur les problèmes théoriques et méthodologiques que pose l'étude des régionalismes. Des régionalismes et non pas du français régional. Il préfère en effet éviter cette dernière expression en raison des contresens qu'elle peut entraîner, pouvant par exemple donner à penser que le français régional serait « une langue à part, produit de l'hybridation entre le dialecte et le français », p. 19. Il y a là plus qu'une coquetterie de style et l'on pourra retenir à l'avenir ce souci de précision dans un domaine où la plus grande clarté terminologique est nécessaire. En dehors des passages plus ponctuels qui situent avec bonheur Vourey dans son contexte géographique, historique, économique, social et linguistique, la préface est riche d'observations et de réflexions d'intérêt plus général, qui en font un guide théorique et pratique qu'on se devra de consulter de près avant toute étude sur les régionalismes. Illustrées de nombreux exemples de mots ou tournures qui sont par la suite explicités dans le corps de l'ouvrage, ces pages liminaires (1-48), qui comprennent deux cartes, rassemblent les différents problèmes qui ont pu se poser à l'auteur et auxquels il répond avec clarté sans en escamoter aucun. Le seul point important laissé dans l'ombre est celui de la discrimination entre les régionalismes et les dialectalismes, qui est souvent une pierre d'achoppement, particulièrement dans les régions d'oïl où existe parfois un continuum du français au patois. Mais on ne saurait en faire grief à G.T., parce que c'est un problème qui ne se pose pas à Vourey, où le patois est aujourd'hui disparu et « si aujourd'hui, on observe des particularités linguistiques dans le village, il s'agit donc bien de variétés linguistiques du français, même si c'est le substrat patois qui en est la cause », p. 19.

La méthode suivie pour recueillir ces régionalismes est simple et diffère quelque peu de la méthode de conversation dirigée, souvent utilisée avec profit par les dialectologues : tout bonnement, il faut vivre avec les gens et les écouter. Du temps, de la patience et une oreille aux aguets. Si le hasard des conversations fait parfois bien les choses (de marin, p. 27, premier mot entendu par G. T. quand il est arrivé à Vourey voilà une vingtaine d'années, à lourdène, p. 31, recueilli alors qu'il mettait le point final à son travail), c'est surtout en partageant la vie du village à l'occasion des diverses responsabilités qu'il a pu y exercer et aussi en donnant un coup de main à ses voisins au fil des saisons, notamment pour les vendanges, qu'il a peu à peu amassé ces richesses. De façon plus systématique, un collaborateur et ami, Voureysien de souche, qui s'est passionné pour cette recherche, lui a fourni de nombreux traits dont G. T. a eu soin de vérifier auprès d'autres personnes qu'ils ne constituaient pas des idiolectes.

« Cet ouvrage a été écrit pour deux sortes de lecteurs : pour les linguistes qui s'intéressent aux variations géographiques du langage et pour les habitants de Vourey et autres Dauphinois qui peuvent s'intéresser à leur propre langue. [...] ce livre a besoin de la critique de ces deux sortes de lecteurs », p. 44. Enhardi par cette invite, dont je sais qu'elle n'est pas une clause de style, je me risquerai à quelques remarques.

La nomenclature. Deux index précieux (des entrées grammaticales et des champs sémantiques) placés en fin d'ouvrage, permettent d'en prendre une vue cavalière. Si elle intéresse principalement le lexique, la nomenclature comporte un petit pourcentage de traits grammaticaux très bienvenus, qui sont parfois l'occasion pour G. T. de développements importants (ainsi aller à, avoir eu, le Pierre, y). L'index lexical, classé par champs sémantiques, montre que les divers secteurs d'activité du pays ont été pris en compte : élevage, culture de la vigne, des cerisiers et des noyers, et aussi que G. T. a porté une attention particulière aux dénominations des animaux non domestiques (les oiseaux notamment), aux plantes non cultivées et à la cuisine, autant de bastions des régionalismes, tout comme la part importante du vocabulaire qui a trait au « corps et attitudes » et aux « comportements et caractères ». De ce riche inventaire lexical, je distrairais cependant volontiers certains mots ou sens considérés comme régionaux par l'auteur, qui me semblent appartenir davantage à des vocabulaires techniques du français : abattage, baissière, bastin (s.v. basting ds TLF), biller (au sens 1), bourru, clair, cœur de pigeon, coiffe, cul blanc, cul levé (à —) douelle, flème (s.v. flegme ds TLF), gélivure, pailler, perpignan, pie-noire, ressuyer, travailler et quelques noms de cépages comme le baco, le noah ou l'othello. Tous ces termes, sauf les trois derniers, sont dans les dict. de langue (y compris pie-noire, malgré l'affirmation de G. T.: le mot est notamment ds ROBERT et GLLF); leur rareté vient seulement du fait qu'ils ne sont guère employés que dans des milieux donnés (domaines de la chasse, de l'agriculture, de l'élevage ...), mais il me semble abusif de les considérer comme régionaux et d'ailleurs G. T. l'a pressenti dans sa Préface à propos de cœur de pigeon, p. 10. Cette réserve doit valoir aussi pour *prix fait* « prix convenu d'avance pour un travail » : la locution, particulièrement attestée en anc. prov. et anc. gascon (FEW 9, 371 b) — et en 1412 à St-Jean-d'Angély ds *Arch. hist. de la Saintonge et de l'Aunis*, 32 (1902), p. 45 : *certain priffait de maçonnerie* — semble avoir perdu depuis longtemps son caractère régional.

D'autres mots me semblent relever plutôt du français fam. ou pop., comme bas-du-cul « petit », fin « très » (fin saoul est dans le Petit ROBERT), grafigner «égratigner» (ds TLF s.v. graf(f)igner), quatre-heures «goûter», rencontre (de —) « d'occasion ». L'absence de ou dans deux trois, trois quatre, etc., doit être un phénomène du français parlé pop. (j'en ai relevé plusieurs exemples dans des transcriptions d'enquêtes orales faites en Poitou). Parmi les mots dont G.T. demande s'ils sont usuels ailleurs, je peux assurer que biasse « bedaine », bourron «bouchon (d'herbe, de paille . . .) », embouconner « puer », pas (dans une comparative comme dans l'ex. « Je le trouve bien plus abattu qu'il était pas hier »), tonche « trace de coups », sont tout à fait inconnus dans l'Ouest de la France. En revanche, comme en Dauphiné, on emploie la collerette pour « l'épiploon » des dictionnaires, on rabistoque « répare » en mettant au besoin un vis ; on met un couvert « couvercle » sur une casserole, on va formouger les écuries « enlever le fumier des étables » et on se sert (de moins en moins) du tétra « lourde hache », ces derniers mots appartenant cependant surtout au registre dialectal. On notera par ailleurs que G. T. emploie le mot char (à foin) dans différents exemples (ainsi s.v. carca, criquet, détrait, fiche, etc.) et qu'il le fait sans broncher. Il a tout à fait raison, c'est le terme du français général pour désigner ce véhicule agricole à quatre roues ; ce n'est pas le mot qui est régional mais le référent, ce type de véhicule étant absent d'une large partie de la France rurale (cf. ALF carte 235) où l'on ne connaît que la charrette.

Voici en revanche quelques mots glanés dans l'ouvrage que je considérerais volontiers comme des régionalismes : billon (s.v. mate) « de gros billons qu'on appelait des billes en plomb ou des mates » ; mâchuré (s.v. bochard) « un homme qui a le visage tout mâchuré » et s.v. moure « Va te laver le moure, tu es tout machuré » ; floquet (s.v. lyonnaise) « une cerise à longue queue, dont les floquets peuvent rassembler souvent plus de quinze cerises », cf. FEW 3, 625 b ; gravière (s.v. marin) « il a laissé tout le marin [les gravats] dans le jardin, il aurait pu l'emporter à la gravière »; quenelle (s.v. rate¹) « une pomme de terre quenelle », cf. FEW 16, 339 a ; retour (s.v. deux-trois) : « — Avez-vous des œufs ? — J'en ai bien trois-quatre au fond du panier. De retour, il y avait une douzaine d'œufs ». Semble aussi un régionalisme par archaïsme de (s.v. le Pierre) : « Il va pas tarder de descendre » et je note aussi (pop. ou régional ?) l'emploi par ellipse de recevoir (s.v. lardaret) ; « Ce lardaret [emmerdeur], il a déjà reçu plusieurs fois, mais il continue à agacer les gens ».

Un certain nombre des traits relevés par G. T. figurent dans les dict., où ils sont réputés régionaux (et notamment de le TLF, ainsi abader, aboucher, affaner s.v. affanure, agassin, amusard, castagne, daille s.v. dail¹, graille s.v. grailler¹, etc.). Mais la confrontation est instructive et l'on voit vite toutes les précisions

sur la définition, l'emploi, la localisation et la vitalité des régionalismes qu'apporte un recueil comme celui-ci. Dans le même temps, l'étude de G. T. met le doigt parfois sur des régionalismes non signalés comme tels dans les dictionnaires, ainsi calciner « inspirer des inquiétudes », enregistré sans indication région, dans le TLF, avec un exemple d'A. Daudet ; ou encore, dans le même dictionnaire, sous graine où deux exemples (de Loti et de Guèvremont) attestent le sens régional de « grain de raisin ». Il arrive cependant que les lexicographes puisent aux meilleures sources et font preuve d'une étonnante prévenance, ainsi pour le mot filoche pour lequel G. T. regrette que « le français du dictionnaire ne donne à ce mot que le sens de tissu à filet ». Le cocasse c'est que le TLF cite sous ce mot . . . un article de G. T. : « Les Savoyards et les Dauphinois (. . .) appellent filoche un filet ou même un sac à provisions. Régionalisme très vivant à Grenoble ». Quandoque bonus dormitat . . .

Articles. Quelques articles gambadent hors de leur rang alphabétique: bordure, cerises, chapeau, cul-cosu et cul-levé, détin, gueniller, refendre; en pas avait sa place sous pas. Par ailleurs les articles cépages, cerises, noix et vents ne s'imposaient peut-être pas, les données qu'ils rassemblent trouvant leur place dans l'index des champs sémantiques où elles auraient pu faire l'objet de sous-ensembles. Certaines graphies choisies pour le mot vedette sont peut-être discutables; voici quelques suggestions fondées sur l'étymologie: bacot] baco, balan ou ballant, balon] ballon, dépioter] dépiauter, gratérons] grattérons, trapon] trappon. J'en profite pour signaler ici quelques coquilles: p. 49 particules] particularités; p. 51 s.v. abade: les volailles; p. 78 s.v. bastin (et p. 111 s.v. cabrot) lire échafaudage; p. 148 s.v. côte, lire châtaignier; p 167 s.v. détrait, lire préfixe; p. 276 ligne 2, lire burgueras et tiendrai.

Catégorie grammaticale. Quelques flottements pour les verbes pronominaux. Tantôt, au bénéfice de la morphologie, ils sont présentés comme v. pron. (abouser, choisir, épaler, pétafiner), tantôt, en raison de leur construction, comme v. intr. (aboucher, accaper, dérocher, écuire, etc.), parfois sous les deux étiquettes, ainsi envenir (s'—) v. intr. et pron. Il eût été plus homogène d'indiquer dans tous les cas : v. pron., y compris pour agoutter et aider. A noter aussi bavigner et morneiller, v. intr.] v. impers.; piater et tabaser, réputés v. intr., sont trans. indir. dans certains exemples. Par ailleurs déganaché est adj. et subst. (comme on le voit dans l'exemple). Ebanné est présenté comme adj. mais l'ex. offre une forme verbale « ma vache s'est ébannée » : ébanner (s'), v. pron., s'imposait.

Définitions. Elles sont claires, concises et presque toujours commutables avec le mot dans les exemples qui suivent. Quelques vétilles : empiorné « qui a le nez plein » n'est peut-être pas assez explicite et peut sembler ambigu ; nant « routoir », le synon. français gén. aurait gagné à être glosé. Pour vadru, lire « [Arbre] qui pousse très bien ». Quelques plantes n'ont qu'une définition évasive : la brica, la violana, la panaille ; cette dernière n'est-elle pas, comme semble l'indiquer l'exemple descriptif qui suit, le « tabouret des champs » ?

Exemples. Ils font mouche à tous les coups. La plupart du temps assez courts mais tout à fait suffisants, ils sont parfois plus longs quand il est utile de mieux

situer le mot étudié (ainsi s.v. blais, boile, burguer, gerle, mondée, palaisseau, pétrière, serène), notamment par rapport à des synonymes ou à d'autres mots de sens voisin (ainsi s.v. donnure, pillon). On les sent pris sur le vif et marqués au coin de l'authenticité. A travers eux on peut saisir beaucoup d'indications sur la vie quotidienne du village et, si les enfants ne jouent plus aux billes (p. 247), on voit qu'à Vourey le football (s.v. aragnon, bisolet, bottacul, boite, etc.), les jeux de belote (s.v. frouillon, le Pierre, triolet), le jeu de boules (s.v. avoir eu, bibinchole, mène¹, etc.) sont à l'honneur, sans parler de la chasse, de la culture des pêchers, des cerisiers et, Dauphiné oblige, des noyers.

Remarques. Dans leur brièveté, elles apportent cependant une donnée essentielle à l'article, et très précieuse, en renseignant sur la vitalité du mot.

Etymologie. La plupart du temps l'article se termine par une notice d'étymologie. Peut-être aurait-elle pu être présente dans tous les cas : lorsqu'elle manque, en effet, on ne sait pas si c'est parce que l'étymologie est évidente (s.v. bavolet, bourrasson, décesser, écarter, éclature, empunaiser, manchette, mouron, etc.) ou parce qu'elle est inconnue (ainsi gandouse aussi obscur que son correspondant du français général gadoue) ou parce que G. T. n'a pas eu le temps de la rechercher. Voici, selon l'ordre alphabétique, quelques suggestions, rectificatifs ou compléments : bacot] baco, de « Maurice Baco, cenologue français dont les hybrides sont cultivés en France et en Amérique » (A. LICHINE, Encyclopédie des vins et des alcools de tous les pays, Paris, Robert Laffont, 1980, p. 185, Coll. Bouquins); — balan: les dict. enregistrent aussi la forme ballant < baller(V. p. ex. TLF); — bal[l]on, « groseille à maquereau », cf. FEW 15/1, 41 a sous *balla ; — bartifèle « bavard » et bartifeler « bavarder » sont de la même famille que les bartavelles chères à M. Pagnol, cf. FEW 14, 322 sous vertibulum; bastin, cf. TLF s.v. basting; — berte « gros nuage »; on pourrait penser à un glissement sémantique analogique à celui de chânon, à partir du sens du mot dans le vocabulaire de l'habillement (FEW 1, 336) mais ce serait sans doute une origine trop savante, ou à une métaphore sur berte « récipient (pour le lait) » bien attesté dans cette région, FEW 1, 264 a ; — blais « chénopode Bon-Henri », à rattacher à beta (FEW 1, 344 a) ce qui pourrait inviter à écrire blet ; boquin « lièvre », variante du fr. bouquin (ds le vocabulaire des chasseurs, comme son compère le capucin), cf. FEW 1, 589 a sous *bucco ; — bocon² « maladie plus ou moins grave, équivalent du fr. pop. la crève », probablement de même origine que bocon¹; cf. TLF sous bo(u)con et FEW 1, 582 sous bucca; — borinboraille « pêle-mêle », cf. FEW 1, 644 a sous burra; — bugne « pâte frite ; gifle »; le glissement sémantique du 2e sens s'inscrit dans un paradigme fourni, surtout en argot ou français pop. (beigne, gaufre, tarte et talmouse, ce dernier déjà chez Villon comme ne l'a pas remarqué le Dict. du fr. non conventionnel); — burguer « faire peur aux poissons en frappant l'eau avec un bâton » ; l'étym. reste incertaine, en effet, mais les mots de cette famille sont groupés ds FEW 3, 897 sous *furicare; — chantemerle « arbuste vivant mais dont on fait un piquet en le taillant à un mètre du sol »; le mot est vivant comme toponyme en diverses régions de France (et l'indication n. com. donnée par G. T. veut souligner qu'il

ne s'agit pas ici d'un nom propre): inscrit lui aussi dans une riche série (chanteloup, chantepie, etc.), il est probable(1) qu'il désigne étymologiquement une émergence rocheuse et qu'il est formé des bases *kan-t et merulus (v. Ch. CAM-PROUX ds Mélanges Wartburg, t. 2, pp. 102-103, démarqué par A. NOUVEL « Des pierres qui chantent », de Onomastique, dialectologie, actes du colloque de Loches, mai 1978, Dijon, Soc. fr. d'onomastique, 1980, pp. 162-163); — chichole « pain trempé dans du vin sucré », cf. FEW 13/2, 375 b sous tsits ; — écressi « chétif, maigrichon »: un rattachement à *krussjan FEW 16, 425 b est plus plausible que l'hypothèse à partir de ex-crescere; — embouconner « puer » : de la famille de bouc? ou plutôt, dér. de bocon2, cf. FEW 1, 582 b sous bucca; fayard « hêtre » ; l'aire dial, de fayard va du sud d'Avignon au nord de Dijon ; c'est un mot du bassin du Rhône et de la Saône, mais cette aire était autrefois plus vaste et je verse au dossier de l'histoire déjà riche de ce terme l'attestation faillart en 1412 à St-Jean-d'Angély ds Arch. hist. de la Saintonge, loc. cit., p. 43; — flème « eau-de-vie ne titrant que 20° que l'on met dans l'alambic avant de commencer la distillation », cf. FEW 8, 391 b sous phlegma; — floquette « grande perche » : serait-il incongru de rattacher ce mot à floccus FEW 3, 625 a ? ; gnouler « bêler », cf. ALLy, 5, 565; — possouille « boisson trouble, de mauvaise qualité » et roposser « repasser de l'eau sur du café » : un rattachement à posca FEW 9, 229 est aussi plausible qu'un rattachement à pottus; — preu « timon court », à rattacher à FEW 9, 471 a sous protelum; — rezinguet « (vin) d'un goût acidulé », à rapprocher du fr. guinguet, de même sens (FEW 16, 39 b sous gîga); — setérée « ancienne mesure agraire . . . » : on pourra préférer le rattachement à la famille de sextarius (FEW 11, 558 a) plutôt qu'à celle de secatorem; — sicler « crier d'une voix très aiguë » : à rattacher à FEW 2, 711 b sous *cisculare; — timelle « sorbier des oiseleurs », cf. FEW 13/1, 166 b sous *temellus.

Il est facile d'écheniller ici et là dans un ouvrage de ce type mais l'arbre ne doit pas cacher la forêt. Si l'ouvrage appelle quelques réserves ponctuelles, il a surtout l'avantage de fournir un excellent modèle d'approche des régionalismes. Avec ce volume, la collection Matériaux pour l'étude des régionalismes du français a pris le meilleur départ. Il est à souhaiter qu'elle s'enrichisse rapidement de contributions de cette valeur dont la confrontation permettra de mieux connaître et de situer plus justement les traits régionaux qui, loin de s'opposer à la langue officiellement reconnue, en sont des composantes souvent mal connues. A sa façon, et pour le français parlé de Vourey, G. T. illustre le propos d'un célèbre Grenoblois sur « le dictionnaire », en nous donnant « le livre le plus instructif qu'on puisse imaginer » (Stendhal). Mais en même temps qu'il nous instruit sur les mots et les choses, ce volume va au-delà : la connivence linguistique de l'auteur avec la communauté qu'il a observée est le fruit d'une longue convivialité et l'on sent à chaque page respect et amitié pour les personnes dont ces mots tissent la langue maternelle. En cela aussi, il est un beau témoignage.

Pierre RÉZEAU

⁽¹⁾ On ne peut, en effet, exclure tout à fait l'étymologie obvie à partir de chante(r) + merle.

Réjean L'HEUREUX, Vocabulaire du moulin traditionnel au Québec des origines à nos jours. Documents lexicaux et ethnographiques, collection « Langue française au Québec », 3º section : Lexicologie et lexicographie, vol. 7, Presses de l'Université Laval, Québec, 1982, 465 pages.

Après l'excellent ouvrage de Micheline Massicotte sur le parler de l'Île-aux-Grues (v. *RLiR* 46, 1982, 489-490), voici une nouvelle contribution à l'étude du vocabulaire québécois, elle aussi fort importante, qui vient de paraître dans la même collection de l'Université Laval, fondée en 1966 par le signataire de ces lignes et qui continue à prospérer sous la direction très compétente de Marcel Juneau. Cette fois-ci, il ne s'agit cependant pas du vocabulaire quotidien d'une contrée ou d'une « paroisse » (commune), mais d'un vocabulaire technique, celui des meuniers, dans le passé, d'après des documents d'archives s'étendant à partir de 1644 sur trois siècles, et de ses survivances actuelles tout le long du Saint-Laurent, de Montréal à Baie-Saint-Paul sur la rive gauche et à Saint-Hubert, au-delà de Kamouraska, sur la rive droite.

L'ouvrage comprend la totalité des mots relatifs à la meunerie (plus de 500), non seulement les mots régionaux du Québec, mais aussi les termes du français commun, de sorte qu'on peut se faire une idée complète du système lexical du meunier québécois et de ses composantes au cours des âges et jusqu'à aujourd'hui, sur le double plan diachronique et synchronique. Dans l'introduction, l'auteur souligne le fait que, d'après ses relevés, la majorité des termes québécois de la meunerie sont à l'origine, comme le vocabulaire québécois dans son ensemble, des régionalismes français de l'Ouest, du Nord-Ouest et du Centre (on ne peut cependant pas parler d'« emprunts aux parlers de France », p. 23), tandis que les innovations québécoises, qui sont surtout des adaptations sémantiques des mots français, sont peu nombreuses et l'apport de l'anglais est négligeable (pp. 23-24) ; en effet, il ne semble pas que, dans l'ouvrage tout entier, il y ait plus d'une trentaine de mots d'emprunt à l'anglais ou à l'anglo-américain, et ces emprunts sont tous postérieurs à 1800 ; quelques-uns ne sont même pas attestés par écrit et ont été relevés uniquement par l'enquête orale. Dans des mots tels que fleur au sens de « farine » (pp. 292-294 et 305-306), attestés en France dans l'ancienne langue et dans de vastes aires dialectales d'aujourd'hui, de même qu'en Nouvelle France avant la conquête anglaise, il ne faut naturellement pas voir des anglicismes; tout au plus, l'influence de l'adstrat a pu contribuer à maintenir le mot dans le français du Québec — on parle parfois d'« anglicismes de maintien », et si cette interprétation est juste, on peut dire que là, au moins, l'influence angloaméricaine n'a pas été néfaste pour la langue (v. aussi P. Gardette, RLiR 18, 1954, 94 et n. 1, maintenant dans Etudes de géographie linguistique, Paris, Klincksieck, 1983, 794). Par aileurs, il existe naturellement aussi, en français québécois, des calques de l'anglais, mais si noix « poulie » (p. 175), est effectivement un calque de l'angl. nut « noix » au sens technique d'« écrou », en revanche demoiselle au sens de « claquet, tige frappant l'auget » (pp. 216-217) ne peut pas être considéré comme un calque (en all. Lehnübersetzung) de l'anglais damsel, mais plutôt comme un emploi imagé du mot français pour les mêmes raisons que dans le Sud de la France (v. la référence de L'Heureux à une thèse de Toulouse), ou comme une adaptation au français du terme anglais en question.

Les documents qui ont servi de source — généralement des documents notariaux : marchés de construction ou de réparation, inventaires de biens, baux et contrats divers, mais aussi livres de comptes, lettres, diverses notes, anciens plans, etc. — et qui viennent des Archives Nationales (Québec, Montréal, Trois-Rivières) et de diverses archives privées (Séminaire de Québec, Monastère des Ursulines, etc., ainsi que la Société historique du Saguenay), recouvrent l'ensemble du pays peuplé antérieurement au XIX^e siècle — les régions de Québec, de Trois-Rivières et de Montréal — et, à partir du milieu du siècle dernier, aussi celle du Saguenay. Les enquêtes orales ont été effectuées dans les années '70 pour vérifier la vitalité des termes anciens (mais on a aussi découvert des termes non attestés), à douze points répartis dans ce même espace (v. la carte p. 16) ; les données contemporaines de la région du Saguenay (Chicoutimi) et de Charlevoix viennent des enquêtes de Thomas Lavoie.

Le classement du vocabulaire est onomasiologique et les mots recueillis se répartissent entre 14 chapitres : dénominations du moulin, de ses parties constitutives et de ses annexes (le titre de ce Ier chapitre, « Générique », n'est pas approprié), celles de la chute d'eau et du barrage, celles des rouages, des meules, des appareils d'épuration et de tamisage, des appareils de levage, des conduits pour le grain et la farine, des contenants et des mesures, de la farine et des résidus de la mouture, des travaux du meunier, des métiers relatifs au moulin et à sa construction, des travaux de construction et d'entretien du moulin, des outils du meunier (cf. p. 18) ; le dernier chapitre est consacré au vocabulaire particulier se rapportant au moulin à vent. L'ordre onomasiologique est respecté aussi à l'intérieur des chapitres et sous-chapitres. Chaque article fournit, selon le modèle donné par Marcel Juneau dans ses Problèmes de lexicologie québécoise (1977, pp. 74-75; articles à partir de la p. 86; v. aussi ses études antérieures) (1): tout d'abord, entre crochets, les différentes graphies du mot, la date de la première attestation, éventuellement aussi celle de la dernière, et le nombre d'occurrences relevées (2), et ensuite, chaque fois à la ligne : définition du sens, puis sous DOC., attestations relevées dans les documents d'archives ou, choix d'attestations, toujours dans leurs contextes, classées dans l'ordre chronologique et accompagnées de références au lieu d'origine et à la date du document ; sous ENQ., relevés oraux aux 12 points mentionnés en notation phonétique (3); sous HIST., origine du mot et son histoire dans les dialectes de

⁽¹⁾ Modèle légèrement modifié, sans nécessité.

⁽²⁾ Indication dont la valeur est très relative (comme dans le TLF), d'autant plus que les chiffres fournis représentent la somme du nombre des attestations écrites et de celui des relevés d'enquête sans qu'on puisse faire la part de l'un et de l'autre.

⁽³⁾ Par l'emploi de la transcription dite 'internationale', l'ouvrage de l'Heureux,

France ou en français, s'il y a lieu (et c'est le plus souvent le cas), ainsi qu'au Québec, avec toutes les références souhaitables, notamment au FEW qui a été consciencieusement consulté (4), mais aussi à beaucoup d'autres ouvrages de lexicologie française (5) et gallo-romane (aussi aux atlas linguistiques de la France) (6), de même que, naturellement, à tous les glossaires du français canadien et à une quantité de travaux de détail, notamment techniques, relatifs à la meunerie. Les rapports entre « les mots et les choses » ne sont jamais négligés ni dans l'établissement de la définition, ni dans le commentaire historique (7).

Dans la partie historique, les attestations relevées par l'auteur dans des documents soit québécois, soit français, ont parfois permis de compléter les informations du FEW, voire de corriger ses datations, et c'est un aspect important de l'ouvrage (comme aussi des travaux de Juneau et de tous ceux qui se font autour de lui) : ainsi, s.v. noc « canal qui amène l'eau au moulin » p. 74, doc. norm. 1611, tandis que le FEW 7, 59 a, donne 'norm.' sans date, d'après Duméril 1849 et Du Bois 1856 ; s.v. nille « pièce de métal scellée dans l'œillard de la meule tournante » p. 203, deux attestations normandes de 1321 et 1325, tandis que dans Gdf 5, 498 c, champ. 1335, FEW 24, 528 a ; s.v. pocris fém. « cha-

comme déjà celui de Micheline Massicotte, se coupe malencontreusement — sous la pression de quelle institution ou de quelle personne sans discernement ? — de la tradition dialectologique non seulement française, mais aussi québécoise (v. le *Glossaire du parler français au Canada*, ainsi que les publications de Gaston Dulong, de Jean-Denis Gendron, de Marcel Juneau, etc., qui emploient tous la notation de Rousselot et Gilliéron). Notons que, parfois, les points d'enquête ne sont pas indiqués, ainsi non seulement pour des mots comme *moulin* (p. 31) ou *grenier* (p. 45) qui existent assurément partout, mais aussi pour *pouvoir d'eau* (p. 58), *poulie* (p. 175), *montepoche* (p. 251), etc. ; ces termes seraient-ils aussi communs aux 12 points d'enquête ?

⁽⁴⁾ Trop souvent on lit, comme dans le TLF, « selon le FEW » ou « d'après le FEW » (de même « selon BW »). Veut-on dire par là qu'on ne peut guère se fier aux données de ces œuvres et qu'on les reprend sous toute réserve ? En supprimant selon et d'après on gagnerait aussi un peu de place.

⁽⁵⁾ Parmi ces dictionnaires, les volumes du TLF parus antérieurement au 1^{er} septembre 1981 (date de la « note liminaire », p. 9) n'ont pas été systématiquement consultés. Ainsi, aj. des renvois au TLF s.v. chanteau p. 148, crapaudine p. 136, blé d'Inde p. 424, dalle p. 76, etc. Le Petit Robert est à citer d'après la 2^e édition, de 1977.

⁽⁶⁾ L'auteur n'a pas utilisé le premier volume de l'ALBRAM, de 1975, ni celui de l'*Atlas linguistique normand* (1980) ; de même il ne mentionne que le tome I de l'ALIFO, alors qu'on dispose du tome II depuis 1978.

⁽⁷⁾ Parfois, on rencontre une rubrique spéciale intitulée MÉTALING[UISTI-QUE], qui fait double emploi soit avec la définition du sens, soit avec la bibliographie des travaux québécois qui consignent le mot et le sens en question, cf. par ex. s.v. frayon p. 221, farinière p. 275, moulée p. 291, menutée p. 321, runner p. 329, etc.

cune des pièces de bois courbes formant la menuiserie entourant les meules » p. 211, deux attestations de pourqueries et peurqueries, XVIIIe s., doc. poit. et saint., probablement emploi figuré d'un dérivé de PORCARIUS, au sens d'« enclos », aj. au FEW 9, 185 a; s.v. tournants « ensemble des rouages » p. 102, n. 1, doc. norm. de 1325 « roue qui fait tourner la meule », armor, roman 1675 et 1783 « roue motrice », au Québec 1669 (toutefois le premier exemple cité sous DOC. est de 1685), alors que le FEW 13, 2, 54 b, ne connaît tournant, avec ce sens, que depuis Ac. 1798, et seulement jusqu'au DG; s.v. lit « meule fixe ou inférieure » p. 193, doc. norm. 1325, mais FEW 5, 238 a, doc. saint. 1869; etc. (8).

Certains articles ne fournissent pas d'exemples tirés de documents anciens, d'autres au contraire ne donnent pas de relevés d'enquête, et ce n'est pas non plus sans intérêt pour l'histoire des mots en question.

Dans l'introduction, pp. 21-22, l'auteur attire l'attention sur l'existence de nombreux synonymes, mais d'après lui, « il s'agit d'une fausse synonymie », car - dit-il - dans l'espace des trois siècles explorés, « l'emploi de chaque mot s'inscrit dans des limites temporelles étroites », et il illustre cette assertion par un tableau réunissant 13 dénominations du « claquet » et indiquant, pour chacune, le laps de temps durant lequel elle est attestée. De plus, ajoute-t-il, « plusieurs mots semblent confinés à une portion limitée du territoire québécois ». Or, malgré tout, en combinant les deux aspects du problème, l'aspect diachronique et l'aspect diatopique (9), on constate que, par exemple, pour désigner le « claquet » (pp. 216-221), demoiselle et fourche sont attestés à Montréal presque simultanément (1842 et 1807), de même qu'en Beauce, on a relevé autour de 1850 demoiselle, demoiselle de moulange, fourche de moulange, branche et branche des moulanges; d'après les enquêtes effectuées par l'auteur, on emploierait actuellement à Saint-Eustache (près de Montréal) demoiselle et batterelle (10), à Gentilly (région de Trois-Rivières) demoiselle et bonhomme; ou encore, pour désigner le « barrage » (pp. 58-64), les documents révèlent à Québec retenue (depuis 1695), chaussée (1696, 1789, etc.), digue (1734), écluse (1730, 1845), à Trois-Rivières chaussée (1746) et digue (1756), et aujourd'hui, à Saint-Eustache (Montréal) semblent coexister chaussée, digue, dame (< angl. dam), à Saint-Antoine-de-Tilly (près de Québec, rive droite) chaussée, écluse et dame, à Saint-Joachim (N.-E. de Québec, rive gauche) chaussée, retenue, digue, écluse ; fleur

⁽⁸⁾ En revanche, s.v. *cabestan* p. 254, la date de la première attestation n'est pas 1501, mais bel et bien celle de 1382 que donne le FEW 2, 252 b; le TLF 4, 1103 b, corrige la graphie *cabestant* du FEW en *cabesten*, mais quelle qu'en soit la graphie, le mot remonte à l'année indiquée par Wartburg.

⁽⁹⁾ Sur ce dernier terme, v. E. Coseriu dans les Actes du I^{er} colloque intern. de Linguistique appliquée, Nancy, 1966, 199; v. aussi K. Baldinger dans TraLiQ 1, Québec, 1975, p. 16.

⁽¹⁰⁾ Inutile de faire une entrée spéciale de *doiselle*, relevé une seule fois, qui n'est qu'une prononciation défectueuse de *demoiselle*.

« farine » coexiste avec farine à 10 points sur les douze où l'on a enquêté, tandis que seul le terme fleur vit à Château Richer près de Québec, et celui de farine, seul, à Saint-Stanislas près de Trois-Rivières (pp. 292-293); etc. Les synonymes, à un même endroit et à une même époque, ne sont donc pas rares en français québécois, ce qui est surprenant dans un vocabulaire technique, et il faut se demander à quel niveau des 23 possibilités de coexistence des synonymes, établies par Kurt Baldinger (11), se situent les différents synonymes employés au Québec par les meuniers. L'ouvrage de M. L'Heureux n'apporte pas de réponse à cette question. Mais il ne faut pas oublier que cet ouvrage n'est qu'un recueil de « documents lexicaux et ethnographiques », et tel qu'il est, il atteint pleinement son but ; il peut servir d'un excellent point de départ à d'autres recherches sur ce vocabulaire.

Georges STRAKA

Christian BAYLON et Paul FABRE, Les Noms de lieux et de personnes, Paris, Nathan, 1982, 277 pages. Introduction de Charles Camproux.

Ce manuel, qui n'aborde — malgré son titre un peu trompeur — que les noms de lieux et de personnes de la France, se distingue assez agréablement des livres du même genre disponibles sur le marché. Par l'objet qu'il se donne, tout d'abord : traitant d'un même pas la toponymie et l'anthroponymie, il permet de prendre une idée de l'unité de l'onomastique. Par son plan ensuite : la première partie fait une large place à la préhistoire et à l'histoire de la discipline, ainsi qu'aux discussions de méthode [23-85] ; la deuxième partie envisage, plus classiquement, les différentes strates des NL de la France et les divers systèmes anthroponymiques qui se sont succédés sur notre sol [87-192]; la troisième partie est consacrée aux onomastiques minoritaires, aux catégories de désignation, aux rapports entre onomastique et société [194-253]. Surtout, peut-être, l'ouvrage se distingue par sa démarche : il ne s'agit pas (ou pas seulement) d'un recueil d'étymologies, en elles-mêmes de peu d'intérêt et propres à satisfaire seulement une curiosité superficielle, mais bien d'une invitation à une véritable réflexion sur la chose onomastique. Enfin, comme chaque chapitre se termine par deux textes choisis, le livre renferme aussi une petite anthologie qui permettra au lecteur non onomasticien de prendre un contact direct avec le développement de la recherche. Bref, on a là un commode vade-mecum du toponymiste et de l'anthroponymiste débutants.

Nous formulerons toutefois quelques regrets. L'absence, d'abord, d'une bibliographie générale systématique et par régions, qui aurait pu guider le lecteur

⁽¹¹⁾ Kurt Baldinger, « La synonymie » dans *Probleme der Semantik*, publié par W. Th. Elwert, Beih. der *ZfSL*, N.F., Heft I, Wiesbaden, 1968, 41-61; v. aussi *TraLiLi* 5, 1, 1967, 135-137, et surtout *Teoría semántica*, Madrid, 2º éd. 1977, 211-244.

désireux d'approfondir le sujet. L'absence, ensuite, trop fréquente, d'indication des formes anciennes, ainsi que celle d'un développement spécial consacré à leur critique et à leur utilisation par le toponymiste. Par exemple, *FRAXINEA posé en face de *Fraissines* (Tarn) étonne, tant qu'on ne s'est pas reporté aux *Noms de lieux du Tarn*³ § 163 du chanoine Nègre, où l'on trouve *Fraissenhas* 1261.

On regrettera aussi que le souci d'une présentation équilibrée conduise souvent à résorber les questions épineuses dans un agnosticisme éclectique et bon enfant. Ainsi, sur la question des «bases pré-indo-européennes», les auteurs rappellent quelques « voix fort autorisées » (auxquelles on pourrait joindre celle de Benveniste : « la notion de 'bases pré-indo-européennes' telle que certains toponymistes l'entendent est une aberration qu'il faut dénoncer », Studia Neophilologica 24, 1952, 223, n. 2), mais n'en écrivent pas moins qu'« à tout prendre, les reproches adressés au pré-indo-européen sont celles que l'on faisait jadis à l'indo-européen » [55]. Il y a d'ailleurs là, à notre sens, une singulière erreur de perspective, voire de proportions. Les critiques adressées au « pré-indo-européen » de type Fouché ne ressemblent en rien aux résistances opposées au comparatisme par les philologues, latinistes ou hellénistes, du XIXe siècle. C'est, au contraire, parce que la constitution de la grammaire comparée des langues indo-européennes a permis de dégager les règles générales de la méthode comparative et de la linguistique historique, et parce que ces règles ont prouvé et prouvent sans cesse leur fécondité, que la plupart des hypothèses pré-indoeuropéennes apparaissent comme dénuées de tout fondement méthodologique solide. Les critiques visant de telles constructions ne relèvent donc nullement d'on ne sait quel combat d'arrière-garde. Ce sont, au contraire, les reconstructions pré-indo-européennes qui se situent, pour la plupart, en-deçà du niveau atteint et exigible en linguistique historique.

Un tel livre, où tout n'a pu, naturellement, être traité de première main, appelle de nombreuses remarques de détail. En voici un choix, pour une seconde édition.

P. 25 : On oppose curieusement explication sémantique à explication linguistique (comprendre : phonétique).

Pp. 40, 93: Lire celtique, non celte.

Pp. 66 et 258: Dans l'exposé des théories de Fouché [66], le terme de *trilitère* est pris au sens que Fouché lui a donné après Benveniste (*men-, *karsont des racines trilitères). Mais l'explication de ce terme dans l'« Index des notions » [258] reprend la définition des sémitisants (encore faudrait-il préciser: séquence de trois phonèmes *consonantiques*); or, dans ce cas, *men- est bilitère. Pour la distinction des deux terminologies, ici confondues, v. Benveniste, Origines... 171, et pour la critique de la terminologie de Benveniste, v. J. Jucquois, La Linguistique 6, 1970/2, 101.

P. 94: Puisqu'un paragraphe est consacré à l'influence toponymique, très faible, des Phéniciens, il aurait pu être fait allusion à celle des Arabes (v. Ch. Rostaing, *RIO* 28, 1976, 1-19).

- P. 96: Pourquoi ne pas admettre BALTEUS « ceinture, ceinturon » > occit. baus « rocher escarpé », comme on admet CINGULUM > cengle (v., par ex., K. Jaberg, Aspects géographiques du langage 47-9, 64-8). Dans le même ordre d'idées, narsa [89] est probablement d'origine latine (v. R. Sindou, L'Onomastique, témoin des langues disparues 239-54); vaissa [90] est d'origine germanique, au moins pour le FEW 17, 451 a.
 - P. 98: Lire alban. lisë.
 - P. 107 : Je ne trouve pas Nantuel en Corrèze.
- P. 114: Il est indispensable de citer, pour l'anthroponymie gauloise, le livre de D. E. Evans, *Gaulish Personal Names*, Oxford, 1967.
- P. 121 : C'est peut-être parler trop vite que de dire qu'ARMENTUM « n'a pas laissé de descendance dans les langues romanes » (v. *DCECH* 1, 337 b; *DES* 1, 113; *DRG* 1, 408).
- P. 153: Saint-Chély-d'Apcher (Lozère) doit son nom à saint Hilarus, évêque du Gévaudan au VI° siècle, et non à un des saints Hilarius. Sur toute la question, v. Cl. Brunel, Mélanges Lot, 1925, 81-101, et A. Soutou, Via Domitia 15, 1970, 125-134.
 - P. 153 : Saint-Sornin (Corrèze) n'est pas en pays d'oïl.
- P. 201 : La langue qu'on parle en Corse serait « apparentée à l'italien ». La formule est ambiguë.
 - P. 202: Asco (Corse) serait le suffixe -asco... employé seul (?).

Lire, enfin: Longnon [27]; J. U. Hubschmied [52, 55, 61, 72]; *krosu [90]; Mauzun [103]; *albuca [105]; firmitatem [155]; Vescovato [202]; Nuntius [202]; Pézenas [245].

On réservera, peut-être, pour la bonne bouche la préface, intitulée « De l'onomastique » [5-21] et due à Charles Camproux. Ce n'est pas, pensons-nous, faire injure aux auteurs, élèves du maître de Montpellier, que de dire que ces pages, remarquable synthèse de plusieurs décennies de recherches et d'enseignement onomastiques, sont les plus belles du livre.

Souhaitons, en terminant, que ce manuel, d'une lecture agréable et suggestive, contribue à la diffusion et à la renaissance des études onomastiques en France.

Jean-Pierre CHAMBON

Editions de textes

Alan HINDLEY et Brian J. LEVY, The old french epic: an introduction, textes, commentaires, notes, Louvain (Ktemata nº 8), 1983, XXVI-218 pages.

Il s'agit d'une anthologie thématique à usage des étudiants. Une courte introduction classique [IX-XVIII] précède un choix d'extraits d'en moyenne

30 à 40 vers, groupés par thème : style épique, féodalité, religion, personnages de l'épopée, sentiments et attitudes, mort épique (8 à 10 textes par thème) et 3 textes sur les jongleurs. Le principe est de permettre la comparaison de deux (ou trois passages) sur un aspect précis de chaque thème. La base de comparaison est le plus ordinairement la *Chanson de Roland* (15 extraits) moins souvent le *Couronnement de Louis* (7 extraits où il est mis en parallèle avec la *Chanson de Roland*); sur 28 rubriques (subdivisions des thèmes) il n'y en a que 5 qui ne fassent pas référence à l'un de ces deux textes. Une bibliographie sélective mais utile introduit chaque section. Les extraits reprennent les textes des éditions usuelles. Les notes [137-173] en majeure partie grammaticales sont sans prétention scientifique, comme l'index des noms propres et le glossaire [183-218]. L'ensemble est traditionnel et sage mais peut fournir une base utilisable pour une toute première approche.

Gilles ROQUES

Naoyuki FUKUMOTO, Noboru HARANO, Satoru SUSUKI, *Le Roman de Renart*, édité d'après les mss. C et M, tome 1, Tokyo, Librairie - Editions France-Tosho (dépôt chez Nizet, Paris), 1983, XXXVI + 513 pages.

Annonçons rapidement le t. 1 de cette monumentale édition préparée en prépublication dans une série d'articles de deux revues japonaises (cf. ZrP 93, 668; 94, 159 et 659, etc., jusqu'à ZrP 98, 656). Le texte du ms. C est ici donné avec les variantes de M. Le t. 1 contient 15720 vers ; le t. 2 nous mènera jusqu'au dernier vers (25798) de cette version qu'on ne pouvait lire, de façon peu satisfaisante, que dans l'édition Méon. Nous reviendrons sur l'ensemble après la parution du second tome.

Gilles ROQUES

Une lettre d'Hippocrate d'après un ms. inédit, publiée par Ö. Södergård, Acta Universitatis Lundensis, Sectio I Theol. Jur. Hum. (n° 35), Stockholm, Almqvist et Wiksell, 1981, 29 pages.

La littérature des recettes médicales du moyen âge mériterait bien le volume d'ensemble que les travaux préalables de P. Meyer, J. Haust, Cl. Brunel, P. Cézard, Cl. de Tovar, P. Ruelle, R. Arveiller et Ö. Södergård rendent maintenant possible. A la suite de la *Chirurgie de l'abbé Poutrel* (cf. RLiR 46, 502 et Rom. 103, 345), Ö. Södergård a découvert dans le même manuscrit picardisant de la bibliothèque du Vatican (ca. 1300) une *Lettre d'Hippocrate* inconnue.

On attribue ce titre à un ensemble de versions d'une Lettre d'Hippocrate à César contenant des recettes médicales. Des versions assez proches se lisent en provençal dans les Recettes médicales, alchimiques et astrologiques du 15° s. publiées par Cl. Brunel (cf. ici pp. 6-7) et en wallon dans le Medicinaire namurois du 15° s. édité par J. Haust. Le texte est bien édité. Le glossaire est excellent

mais on pourrait le souhaiter un peu plus ample pour qu'il puisse servir aussi d'index des maladies et des remèdes. Quelques menues remarques : 73 r° 8 Brendés pour Prendés ne serait-ce pas une faute d'impression ? — abuisse glosé « petit arbre » me paraît devoir être lu a buisse (escaufee — de fraisne) « avec une bûche » (cf. FEW 15, 2, 30 b; — fis ajouter 79 r° 10, 13, 17 et définir par « petite tumeur, surtout vénérienne, qui vient à l'anus » (cf. FEW 3, 496 b; T-L; Villon T 1447 note; Medicinaire 13º Haust 1112 note); — glaire en 74 v° 22 le texte porte la forme gloire; — papelotes « petits morceaux de papier (à manger avec du lait) » me paraît difficile : on pourrait penser à un dérivé de pape « bouillie » cf. Centre papelaude « mélange de caillé battu avec du lait et des échalotes » (FEW 7, 584 b) ou, mais c'est moins vraisemblable, à papillote « graine plumeuse du chardon » (FEW 7, 578 a); — tenre des os « moelle » est possible d'après le texte correspondant dans le Medicinaire Namurois 88 (molle de cerf) mais on pourrait songer à « cartilage » d'après le sens usuel de tendron.

Gilles ROQUES

Raffaele Da VERONA, *Aquilon de Bavière*, introduction, édition et commentaire par Peter Wunderli, Max Niemeyer Verlag (Beiheft zur Zeitschrift für romanische Philologie, n^{os} 188 et 189), Tübingen, 1982, 2 vol., 859 pages.

La littérature franco-italienne, longtemps limitée à la seule Entrée d'Espagne, et dont l'ensemble de la production avait été jugée négativement par A. Thomas et P. Meyer, connaît depuis une décennie un bon regain d'intérêt, illustré par les travaux notamment de G. Holtus, H. Krauss et P. Wunderli. C'est ce dernier qui publie l'Aquilon de Bavière, immense roman en prose du dernier quart du 14° s., composé en Italie du Nord par un poète qui pourrait s'appeler Raphaël et être originaire de Vérone. Le texte est contenu en entier dans un seul ms. d'ailleurs hétérogène : l'essentiel, sur parchemin, mais qui n'est probablement pas autographe, date du début du 15° s., quelques feuillets sur papier intercalés datent de la fin du 16° s. On sait aussi qu'il existe deux fragments que P. Wunderli a publiés dans la ZrP 96, 489-505.

Le héros du roman est Aquilon, fils du célèbre duc Naime, engendré au retour de la victoire d'Aspremont. Il devient duc de Carthage sous le nom d'Hannibal. On trouvera une analyse détaillée du contenu de l'œuvre dans l'introduction [XXII-XXIX]; après maints combats notamment contre Roland, Hannibal, reconnu comme étant Aquilon, entre dans les ordres pour expier les malheurs dont il fut la cause.

On attendra le t. 3 qui annonce glossaire et commentaire pour revenir sur ce texte qui est incontestablement d'une grande importance. Et l'on doit dès maintenant remercier P. Wunderli pour la peine qu'il a prise à le transcrire si fidèlement pour nous.

Gilles ROQUES

Pierre de Hauteville, La Confession et Testament de l'amant trespassé de deuil, édition par Rose M. Bidler, Inedita et Rara nº 1, CERES, Montréal, 1982, 151 pages.

La Belle Dame sans merci d'Alain Chartier (1424) a inspiré un cycle de poèmes qu'A. Piaget a présenté avec des extraits dans une série d'articles de la Romania, t. 30-34. Le plus connu de ces textes est L'Amant rendu cordelier où l'amant éconduit se fait moine. Dans le présent texte il meurt après s'être confessé et avoir dressé son testament. On attribue ce poème à Pierre de Hauteville (1376-1448) qui l'aurait écrit après 1441, puisque l'inventaire de la bibliothèque de l'amant donné par deux des mss. contient des poèmes antérieurs à 1441 (cf. A. Piaget ds Rom. 34, 424-428). On pouvait lire bien malaisément ce texte dans le fac-similé de l'éd. A. Verard 1501 (très fautive), publié par E. Droz et A. Piaget (fol. 247-258; avec une introduction ds le t. II, 305-318). La présente édition est une excellente initiative.

L'introduction est peu satisfaisante. Les rapprochements textuels avec Villon ou Jean Regnier paraissent assez peu éclairants, alors que le glossaire établit les correspondances qui s'imposent avec l'*Amant rendu cordelier*. La description des mss. est trop allusive, même si le ms. A, base de l'édition, est bien connu; c'est le ms. A du *Testament* de Villon (v. éd. Rychner-Henry, pp. 12-15). Le poème s'organise en cinq parties. D'abord les plaintes de l'amant privé de son amie par la mort [1-180], puis la confession [181-492], qui se termine par un dialogue avec le curé qui se fait chasser sans avoir pu obtenir que l'amant pardonne à la Mort [493-726], ensuite le testament et les dernières volontés [727-1392], enfin l'agonie [1393-1626].

Le texte est soigneusement édité. Mais il aurait été préférable de faire ressortir les leçons rejetées dans un apparat à deux étages. Quelques remarques : 102 la scansion demande de supprimer me (omis par les autres mss.); — 126 la scansion demande de supprimer de (omis par les autres mss.); — 405 lire a ssouffisance de même a ccoup 1185, a ppasser 1592, a sses 802 et 883, etc.; — 686-687 déplacer après amendés la virgule placée après Et (qui introduit une parenthèse : « auriez-vous même fait . . . »); — 963 est à rapprocher de Amant rendu cordelier 748 où esglantiers (749) confirme l'interprétation donnée ici à eschantiers (966) voir glossaire; — 994 lire a ppart; — 996 à rapprocher de Amant rendu cordelier 532.

L'édition est accompagnée d'un glossaire copieux et riche de rapprochements, qui mérite des éloges ; il se lit même avec plaisir. Quelques remarques : accourre est une reconstitution, la forme est acure subj. prés. 3 < heure, labeure, sepulture >; — adés supprimer « sans cesse » ; — adjancer est réfléchi « se préparer » ; — advenir supprimer (en) ; — advoines (escouter lever les —) pour décrire l'attitude de l'amant est fréquent cf. aussi RLiR 46, 506 ; — amender « pardonner » est inspiré par le contexte (683) mais le sens est « s'améliorer » ; — amorecte « fleur du coucou » a été étudié par M. Thom ds Mél. Gossen 897-904 ; — amouldre (s' —) est d'une forme d'amordre (s' —) et est à rapprocher

d'Amant rendu cordelier 266; — arme ne me paraît pas contenir rendre les armes au sens de « remettre ses armes au vainqueur » ; il s'agit d'une métaphore filée, l'amant quitte le service d'Amour et veut lui redonner les armes que celui-ci lui avait confiées (ses armes = les armes d'Amours); — aronde signifie normalement « hirondelle »; — autel on avouera que la leçon en tel des autres mss. est meilleure; — aventure (a l'—) « si ça se trouve, probablement »; bailler (en — de belles) ajouter pour la locution : la bailer belle « dire une chose étonnante » Mir. Ste Geneviève Sennewaldt 1798 ; lui bailler belle « le berner » ; « se moquer de lui » PathelinH 1145 et Trepperel Farces DL II, 94; — bas je doute du sens donné et je proposerais plutôt bas orilliant « prêter l'oreille » ; lire non pas avoir la vie basse mais sa vie est basse; — astrade, ce sont en réalité les deux vers (844-845) qui sont difficiles. On peut penser que virlas = virlai au sens de « pièce de vers » (le gloss, enregistre virlai 395 mais n'y joint pas virlas), donc «envoyer des virelais et des ballades». Mais que sont les voustes? Le glossaire dit « danse exécutée en tournant » en s'appuyant sur un ex. de Martial d'Auvergne ds Gdf, que FEW 14, 624 a n. 21 comprend comme « mouvement en cercle imprimé au cheval par son cavalier », ce qui pourrait être confirmé par espanade « ruade » (cf. FEW 8, 125 b et 126 a ; mais en 126 a FEW donne au mot le sens de « danse désordonnée qu'on exécute dans la rue » en contradiction avec son interprétation du t. 14) et par l'emploi de voulster « caracoler, faire des voltes » chez le même Martial d'Auvergne (ds Gdf 8, 300 b). Il faudrait aussi examiner les emplois de voustade, vouste et vouster de Coquillart. Je pense que faire voustes se dit proprement du cavalier et par extension du galant qui gambade. Je serais alors tenté de voir dans astrade une forme d'estrade et faire astrades signifierait la même chose qu'estrader « courir les routes à cheval », puis par extension « parader, se pavaner ». L'amant inviterait les amoureux éconduits à se manifester par l'envoi de poèmes joyeux et par des attitudes joyeuses (voir même amoureuses); — beau je comprends l'avoir belle dans son sens usuel « être heureux » mais employé ici par antiphrase ; — ajouter a bras renversés (947) proprement « manches retroussées » c'est-à-dire « très vite »; — carreau non pas « pavé » mais « projectile d'arbalète »; — chasteaulx (la graphie chasteaul est barbare) et pour faire ch. en Espagne ajouter Amant rendu cordelier 822; — cheveul graphie barbare pour cheveulx; — ajouter le chois des dames (64) « la meilleure des dames »; — commectre non « mander » mais « déléguer » ; — comme riens signifie simplement « comme rien ; autant dire rien »; — concorder est à rayer il s'agit du substantif concorde; — confermer lire se confermer a « adhérer à »; — contrefaire plutôt « dissimuler »; cornete lire « velours »; — cote verte encore une fois l'usage de Greimas se révèle malheureux. En fait Greimas ne fait que copier Gdf s.v. verte. Il faut lire verté (« verité ») ; d'ailleurs comme c'est Lunete qui prend Laudine au geu de la verté, l'interprétation de Greimas serait assez scabreuse ; — je ne sais d'où vient le sens donné à coteret « panier que les femmes portaient sous la jupe » : je ne connais que co(s)teret «fagot»; serait-ce un emploi particulier à partir du sens de «mesure de liquide, baril» (cf. FEW 2, 1247a)? — ajouter danceret (920) «danseur» (péjor.); — deshuichier lire se deshuichier «descendre de son perchoir» (cf.

FEW 16, 260 a) : ce mot pourrait nous entraîner dans l'Ouest de même que la rime hulet (= hurloit) < seulet > ; — deslougier plutôt « chasser » ; — despit ajouter un renvoi à Amant rendu cordelier 229; — destroit ajouter un renvoi à Amant rendu cordelier 801; — dimancheré l. dimancheret; — diviser plutôt « souhaiter » ou encore « partager » ; — drillier est pronominal ; — ennuyer ajouter en emploi impersonnel il ennuye a ma vie (10) « ma vie est odieuse » ; — à côté d'enterraige « enterrement » ajouter enterrement/anterrement (9 et 1243); — evader plutôt « éviter, échapper à »; — faire plutôt la faire longue « vivre encore longtemps »; — ajouter avoir fin de (12) « en terminer avec »; — finance le sens de « don » est plus plausible que ceux de « finesse, délicatesse » mais je comprends faire finance de « mener à bien (qqch) ; se soucier de (qqch) » ou même mieux « procurer (qqch à qqn) cf. faire finence de « se procurer (qqch) » QJMariage R 8, 90 et f. finance de « se procurer (qqch) » CNN S 35, 31 et 5, 18; — garillier j'ajoute au sens de « coasser » Macé Bible 40, 504; — ajouter huys (entre deux —) (948) « à la hâte » et surtout assaillir ung huys ouvert (977) « enfoncer une porte ouverte » (avec probable sens érotique) tout le passage étant à rapprocher d'Amant rendu cordelier 604-608 (notamment abattre a terre ung huys ouvert 607); — langoureul est barbare pour langoureulx; — ajouter langourir « être malade »; — ouvrer plutôt « broder, orner »; -ajouter pinsemens (458) « caresses » (1re attestation) ; — poelle ajouter les graphies poesle (1236 apr.), pouelle (1314); — poussis plutôt « qui a de la peine à respirer » (fr. moderne poussif); — rainsseaul est barbare pour rainsseaulx; — — raller « râler » est une 1^{re} attestation (cf. FEW 10, 836); — regard lire au regard de ; — pour rire aux anges v. RLiR 47, 192 ; — rondeaul est barbare pour rondeaulx; — saingner est barbare, reconstituer saindre; — toust 1052 plutôt « rapidement »; — transir (893) plutôt « être transporté » (v. aussi TraLiLi 20, 1, 44); — tressaul est barbare pour tressaulx; — vestu cour (on préférera court) il s'agit d'une mode vestimentaire v. A. Piaget ds Rom. 34, 426 n. 2; voix (a soubz —) est une première attestation (Ronsard ds FEW 14, 638 b).

Gilles ROQUES

La Passion d'Auvergne, éd. G. A. Runnalls, Textes littéraires français 303, Droz, Genève, 1983, 315 pp.

C'est une tradition toute récente qui a consacré le titre de la Passion d'Auvergne, et Graham Runnalls lui aurait préféré celui de la Passion de Montferrand (p. 10). Des recherches méticuleuses tant à Paris qu'à Clermont-Ferrand et à Harvard (Etats-Unis) ont valu à l'éditeur de reconstituer d'une manière tout à fait convaincante ce long mystère de la Passion de Jésus-Christ, représenté à Montferrand (Puy-de-Dôme) sur sept dimanches consécutifs entre le 13 avril et le 26 mai 1477. C'est un texte qui conserve pour nous le plus haut intérêt grâce non seulement à ses qualités littéraires, mais aussi aux détails précis que nous possédons (dans les riches archives consulaires de Montferrand)

sur les conditions matérielles de sa représentation (pp. 29-42). En plus, l'historien de la langue française, non moins que le dialectologue, y trouvera bien son compte.

Seules trois des sept « journées » de la *Passion d'Auvergne* sont parvenues jusqu'à nous : il s'agit de la 1^{re} journée (MS. Thr. 262 de la *Theatre Collection* de l'Université de Harvard), de la 3^e (MS. B.N., n.a.f. 462, fragment A) et de la 5^e (MS. B.N. n.a.f. 462, fragment B). Puisqu'il a déjà présenté au public le texte de la première journée (J. Elliot et G. A. Runnalls, *The Baptism and Temptation of Christ*, Yale U.P., New Haven, 1978), G.R. publie ici celui des fragments A et B.

L'intérêt linguistique de cette Passion tient essentiellement au fait qu'il s'agit d'une pièce de théâtre jouée en langue française dans un pays (la Basse-Auvergne) où la langue quotidienne était l'occitan. Il est vrai que le français s'était substitué à l'auvergnat comme langue écrite dans l'administration municipale de Montferrand dès 1388 et que l'établissement du bailliage royal en 1425 avait amené bon nombre de francophones dans les couches supérieures de la société. Cela n'empêche pas toutefois qu'en 1477 pour la plupart des habitants de la ville le français a dû être une langue soit difficile à comprendre, soit utilisée dans des situations sociolinguistiques assez restreintes. Aussi ne s'étonne-t-on pas de voir incorporer dans cette pièce tout un passage (vv. 1394-1488) en langue auvergnate. Ce document dialectologique précieux a déjà fait l'objet d'une étude détaillée d'A. Dauzat (Morphologie du patois de Vinzelles, Paris, 1900, pp. 243-264) à laquelle G.R. nous renvoie (p. 57). Nous attirerons seulement l'attention du lecteur sur certaines petites erreurs glissées dans les notes consacrées à ce passage dans la présente édition : p. 285 (vv. 1407-18) lire « dépenser » au lieu de « dépendre » ; p. 286 (vv. 1423-42) lire « demeurer » non « demourer »; (vv. 1447-73) il conviendrait de traduire lou four (1447) par « le four » et non « les fours », et flactas (1449) par « vous flattez » et non par le participe passé « flattés ». Nous comprenons mal la traduction « cigogne ? » pour galoye (1454) : bien que l'interprétation de ce passage prête à de nombreuses difficultés, nous croyons qu'une meilleure solution serait à chercher en rapprochant galoye d'un mot strictement localisé dans la région clermontoise jaloye (« petite cage à poussins ») ; voir FEW 4, 35 a. Enfin gendarmas (« gendarmes ? type de poisson ») est sans doute la première attestation d'une forme courante dans le français populaire moderne désignant un « hareng saur » ; voir FEW 4, 107 b.

Etant donné l'identité probable des idées sociales des auteurs de la *Passion* avec celles de la classe dominante à Montferrand, il est évident que la scène en patois fut incorporée dans la pièce par un auteur à la recherche d'effets comiques. Encore faut-il examiner la variété de français utilisée dans le reste du texte. Comme il se doit, G.R. distingue la langue des auteurs (car il y en avait sans doute plus d'un) de celle des copistes (car il y en avait au moins sept (pp. 48-54). Après une étude minutieuse des graphies (pp. 57-67) il conclut que

« la majeure partie du texte... fut composée par quelqu'un dont la langue maternelle était le français, mais qui avait vécu assez longtemps en Basse-Auvergne pour adopter quelques petits traits de la prononciation locale. Cependant, les copistes qui avaient à rédiger le manuscrit connaissaient moins bien le français et l'orthographe française — peut-être le français était-il leur langue seconde — et en copiant le texte, ils se laissèrent influencer parfois par des traditions orthographiques non françaises » (p. 68).

Nous n'entrerons pas dans les problèmes épineux de « langues maternelles » et de « langues secondes », et nous accepterons sans trop de difficultés la conclusion de G.R. sur la langue des copistes. Nous nous écarterons légèrement de lui toutefois en ce qui concerne la langue des auteurs, car nous croyons qu'il en a sous-estimé le caractère régional.

Déceler la prononciation usuelle d'un poète à travers les conventions graphiques et métriques d'un texte comme celui-ci n'est pas facile. On peut discuter longuement le degré de coloration régionale dans le phonétisme de l'auteur sans aboutir à des conclusions définitives. Cependant, ce qui frappe à la lecture de ce texte c'est le nombre de mots qui sont d'origine occitane et souvent même basse-auvergnate. En voici quelques-uns :

assoinés (1658) — la traduction « excuser » donnée dans le glossaire convient mal. Nous avons affaire à un sens du mot (« faire bien attention ») qui a toujours cours dans le Puy-de-Dôme (FEW 17, 247 b).

cabasse (292) — le glossaire rattache cet occitanisme au latin caput, mais il serait préférable d'y voir une forme féminine de cabas (< capacium). En occitan moderne cabas a en général le sens de « panier », mais il est souvent employé aussi comme « terme de dénigrement pour une femme » (FEW 2, 242 b). Dans le texte il se rapporte à Hérodias, traitée trois vers plus tard de putain.

cacabus (3791) — occitanisme évident (FEW 2, 21 a).

cheainche (2517) — régionalisme expliqué dans la note à ce vers.

crame (3555) — occitanisme (FEW 2, 1311 a).

greuse (1228, 3672), greuser (2875, 3615) — ce mot est attesté en moyen français surtout sous la forme greuge, greuger, mais la forme avec s se trouve bien à la rime dans la Passion. Il s'agit de grauza (« plainte ») et grauzar (« se plaindre ») bien attestés dans la région clermontoise au moyen âge (FEW 4, 262 a).

lipeux (3939) — avec le sens de « gluant, visqueux », ce mot se localise strictement dans la zone du Croissant (FEW 16, 468 b).

Enfin nous pouvons rappeler certaines formes verbales — prestit (2410), « apprête » et dirigir (4504) « diriger » qui sont bien attestées en occitan (FEW 9, 317 a et 3, 91 a), ainsi que la conjugaison de estre avec l'auxiliaire estre (3003, 4507, etc.). Il nous semble donc qu'affirmer que le français est la langue maternelle de l'auteur est un peu hasardeux. La Passion d'Auvergne nous introduit au cœur même des problèmes de la diglossie et des contacts de langues à la fin du moyen âge.

Comme toujours nous pouvons discuter l'interprétation de tel ou tel mot du texte — papias (135) se rattache à un mot grec relevé par Du Cange (FEW 5, 68 a), justice (2193) « exécution » et travaulx (2867) « torture » auraient pu paraître au glossaire, sans remortz (3274, 3280, 3287) a plutôt le sens de « sans hésitation » que celui de « sans remords » (FEW 10, 244 b) G.R. n'a cependant pas son pareil parmi les éditeurs de textes dramatiques du moyen âge français. Les linguistes lui sauront gré de leur avoir fourni le texte fiable d'un document dialectologique précieux.

R. Anthony LODGE

Henri ESTIENNE, Deux dialogues du nouveau langage françois italianizé et desguizé, principalement entre les courtisans de ce temps..., édition critique par P. M. Smith. Editions Slatkine (La Renaissance française), Genève, 1980, 478 pages.

On voudra bien nous excuser de rendre compte avec quelque retard de la parution de ce livre très important ; nous ne l'avons reçu que depuis quelques semaines. Madame P. M. Smith avait eu l'occasion d'en montrer un aspect particulier dans un bel article paru ici même (RLiR 47, 37-58).

L'auteur est Henri Estienne (le deuxième du nom), fils aîné de Robert Estienne, auteur du *Thesaurus linguae latinae* et du *Dictionaire françois latin* de 1539, ce Robert Estienne qui se convertit à la Réforme et alla s'installer à Genève. Henri Estienne, établi à Genève depuis 1557, se consacra d'abord au grec (*Thesaurus linguae graecae* 1572) ce qui ne manqua pas d'influencer ensuite ses conceptions étymologiques. En 1578 il publie les présents dialogues, qui, bien qu'anonymes, lui valurent de nouveaux démêlés avec l'autorité genevoise avec laquelle il avait été en conflit déjà en 1566 et 1570. Mais depuis plusieurs années il s'était rapproché d'Henri III qui lui vint en aide efficacement pour le tirer d'affaire.

L'introduction fait clairement le point sur les circonstances de la publication et ses conséquences jusqu'en 1580 [11-16]. On sait que l'œuvre a la forme de dialogues, genre prisé, notamment pour la satire, depuis la Renaissance et s'autorisant du précédent de Lucien, et qui permet aussi de prêter aux protagonistes des propos qui ne seraient pas tolérés autrement. Le sujet en est la mode envahissante des italianismes et met aux prises deux amis, Philausone, italianisant cultivé, avide de nouveauté et soucieux, non sans humour, d'être dans le vent, et Celtophile, porte-parole d'Estienne, tandis qu'un troisième personnage Philalète, qui n'entre en scène que dans les dernières pages [393-400] est en fait un allié de Celtophile. Robert Estienne s'en prend aux courtisans français gagnés par la mode des italianismes ; il en condamne la presque totalité dans un esprit de chauvinisme, allant jusqu'au ridicule. Mais dans ce débat philologique souvent très érudit et plein de remarques pertinentes [cf. introduction p. 21] sur l'emprunt linguistique, on voit clairement aussi certains des parti-pris intemporels

de cette discipline. Le philologue est patriote jusqu'à la mauvaise foi ; au nom du sacro-saint respect des traditions langagières il se pose en censeur et en dépositaire de la vraie parlure. En fait c'est le pouvoir sur la langue qui est en jeu. Doit-on le laisser aux courtisans? Naturellement non. Doit-on le laisser aux usagers? Bien sûr que non, c'est une chose trop sérieuse. La raison, le bon sens, un jugement formé par le grec et le latin sont les seuls arbitres du bon langage. Naturellement la religion intervient aussi ; d'ailleurs il est vraisemblable que la croisade « anti-italianisme » d'Estienne est renforcée par les liens étroits entre le catholicisme et les Italiens [cf. p. 351 : « Il ne se faut pas esbahir si les Italiens ont toutes sortes de dispenses avant les François, car vous sçavez qu'ils sont bien plus pres de Romme »]. Plus explicitement Estienne traquera ce qu'il trouve comme marques de paganisme dans le langage (désastre, Nature (comme créatrice), les dieux, divinement (en emploi profane) et baptiser au sens de « nommer » ou même de catholicisme populaire (cf. le baptesme des cloches p. 339). Bien sûr, il n'apprécie guère les poètes de la Pléïde [351]. Bref nous avons dans son intemporalité le tableau d'un pur philologue, savant, tranchant avec assurance. Et près de quatre siècles plus tard on peut trouver dans le Parlez-vous franglais d'Etiemble une version moderne des Deux dialogues. Ce qui est notable (et rassurant) c'est que le philologue, adversaire de la modernité, se trompe dans ses jugements et surtout engage un combat perdu d'avance. Mais le paradoxe réside en ce que ces écrits ont eu un succès et une influence considérables. Estienne a perdu son combat contre les italianismes mais sa conception de la langue a finalement triomphé (cf. à titre d'exemple, le fait qu'Estienne, par la bouche de Philalèthe, est le premier à faire référence aux fameux crocheteurs que la tradition associe à Malherbe cf. p. 22 et note 77). C'est à nos yeux ce qui fait un des principaux intérêts de ce texte.

L'édition mérite tous les éloges. Elle comporte plus d'un millier de notes qui sont d'une grande utilité pour le lexicographe, si bien qu'il sera impossible de traiter des italianismes sans s'y référer. Quelques menues remarques. D'abord quelques fautes d'impression: p. 35 n. 4 lire passageoy au lieu de passegeoy; — p. 68 l. 4 d'en bas lire vix au lieu de nix; — p. 70 l. 4 d'en bas lire quand au lieu de quaud, — p. 92 n. 128 lire usitatam au lieu d'usitatum. On pourrait aussi discuter quelques points tels: p. 73 n. 45 il me baste l'anime de signifie plutôt « je me fais fort de », à ajouter ds FEW 24, 586 a et cf. occit. me basto pas l'armo de, ibid. 585 b; — p. 100 n. 163 le mot millour n'apparaît en français que vers les années 1480 (cf. l'article milord du TLF et une note à ce sujet à paraître dans les Mélanges d'un prochain fascicule du FM).

L'ouvrage se termine par un index des noms propres [441-445], un index des mots, locutions et observations grammaticales (le plus souvent commentés en note) [446-463] et un glossaire [464-476]. Nous regrouperons quelques remarques à propos de ces deux derniers.

Achilles « argument invincible » (cf. aussi FEW 24, 103 b) est encore un mot latin dans Rab Gargantua 19 (à dater de 1542 adjonction de l'édition E) ; le

52° Arrêt d'Amour n'est pas de Martial d'Auvergne mais de Gilles d'Aurigny (il apparaît en 1528); — amonition pour munition v. de nombreux exemples au 16° s. et dans les patois ds FEW 6, 3, 222 et 223 ; — comme un ange « très bien » améliore sensiblement FEW 24, 562 a ; — baiser de Judas complète FEW 5, 55 a ; — bouccon « morceau empoisonné » à compléter par ce que j'ai dit ds Du Mot au Texte (Colloque de Düsseldorf sur le moyen français publié par P. Wunderli) p. 108 s.v. bocquonyste; — crever de rire améliore FEW 2, 1317 b de même employer le vert et le sec, FEW 14, 508 a ; — enhazé « affairé » n'a rien à voir avec l'espagnol hazer cf. FEW 16, 125 b (à corriger cependant). Il s'agit d'un mot de l'Ouest (en anc. fr. Roman de la Poire et Guillaume Guiart ; patois modernes de Normandie, du Maine et dans le Morbihan) qui aurait gagné épisodiquement Paris au 16° s.; — epigramme complète ce qui est dit dans le TLF; — estochade lire 242 au lieu de 42 et on pouvait utiliser le TLF; — exces de fievre complète opportunément FEW 24, 73 a ; j'ajouterai que la 1re attestation que je connaisse est de la fin du 13e s, dans Helcanus N 27 (acès de fievre); — fantachins à compléter par TLF s.v. fantassin; — faveur v. aussi TLF; — fille de joye (depuis Est 1549 ds FEW 4, 81 a) m'est connu depuis 1481 Arch Hist Poitou Guérin 41, 429; — gascher « ramer » un renvoi à l'excellent article du FEW 17, 543 b serait opportun; — guidon est à dater du 15° s. plutôt que de 1373 (v. TLF); — jurer comme un chartier (1re attestation); — matachins un renvoi à FEW 6, 524 b et 526 a serait utile; — passer les piques serait plutôt à placer sous pique et Gdf pouvait être aussi utilisé; — de même pays de Suerie à placer sous Suerie; — de même premier de sa robbe était à placer sous robbe; — terre de promission 151 (s.v. permission) est une première attestation (FEW 9, 442 b depuis Fur 1690).

Pour le glossaire notons: braye lire brave; — carine est commenté avec soin ds J. Fennis, La Stolonomie, pp. 282-284; — à propos de clerc ds devenir grand clerc je note: fin 14° simples gens qui ne sont pas grans clercs JGerson Sermons ds LR 3, 109; 1480 je suis un grant clerc J Macho Esope R 1818 cf. ibid. 1822, 1831; et ici même faire qqn grand clerc « le rendre savant » 69; — embourremen reconstitué à partir d'embourremens 199 l. 5, lire embourrement cf. 199 l. 25; de même esbatemen, fraisemen, godronnemen, italianizemen, etc.; — passefilloner en 45 v. 28 le texte porte passillonne (Ristelhuber lisait avec raison peut-être pasfillonne); — perpatetiser lire peripatetiser; — poutieux signifie « délicat », difficile à contenter et n'est pas à lire pontieux (v. Gdf s.v. potieux et FEW 9, 550 a); — se reduire référence fausse; — soufflemen pour soufflement est barbare comme souillar pour souillard. Au total une fort belle édition, recommandable à plus d'un titre.

Gilles ROQUES